

HISTORIQUE
2012 - 2016

BILAN SOCIAL

ÉDITION **2017**



AVANT-PROPOS

Fin 2016 notre établissement compte près de 1500 personnels enseignants et administratifs auxquels s'ajoutent plus de 2000 vacataires d'enseignement, professionnels qui interviennent dans nos formations. Lyon 3 a ainsi connu une évolution forte de son nombre d'enseignants et de son personnel administratif (1300 en 2013). Cette croissance, soutenue en partie par le ministère avec des dotations en postes Fioraso puis Mandon, a accompagné la croissance de nos effectifs étudiants mais n'a pas suffi à réduire notre sous encadrement.

Ainsi la masse salariale, plus de 90,6 millions d'euros en 2016, représente 80% du budget global de notre établissement. Élément parmi d'autres de la politique sociale volontariste engagée depuis le passage aux RCE de notre établissement, la politique indemnitaire reste ambitieuse. En effet, cette année encore l'enveloppe consacrée au régime indemnitaire pour les titulaires et à l'intéressement pour les agents contractuels a progressé de 3,9% pour une évolution globale de la masse salariale de 2,7%. La somme consacrée aux primes a été multipliée par 1,5 depuis 2012, passant de 2,6 à près de 4 millions d'euros sur la période.

Par ailleurs, l'université a réussi à recruter un médecin de prévention pour ses personnels depuis le 19 juin 2017. Cette absence était une vraie préoccupation, c'est donc une réelle satisfaction que de donner à toutes et tous l'accès à un médecin sur le site de la Manufacture des Tabacs. Parallèlement, il faut souligner l'activité de l'assistante sociale des personnels, qui a reçu 117 personnes et réalisé 174 entretiens en 2016, et mentionner le travail de la Cellule de Veille Sociale – CVS, qui s'est réunie en moyenne une fois par mois en 2016 et qui, en accompagnant la démarche de prévention des Risques Psychosociaux, répond à la politique de l'établissement en matière de bien-être au travail et traite des situations identifiées. Enfin, le SACSO a continué ses actions à la fois en matière sociale et culturelle.

La formation des personnels reste également une priorité forte pour améliorer la situation des agents au travail et favoriser, quand ils le souhaitent, leur mobilité. Les moyens alloués, près de 159 000 euros en 2016, ont presque doublé depuis 2012. Les stagiaires, toujours plus nombreux, 1 710 en 2016 contre 760 en 2012, bénéficient d'une offre large de formations professionnelles mais aussi d'un choix important dans les domaines du développement personnel, des questions d'hygiène, de sécurité et de santé au travail ou encore dans le cadre des préparations aux concours. Ce dynamisme s'appuie aussi sur le travail de mutualisation au niveau du site.

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est enfin un axe fort, indispensable pour accompagner l'ensemble des personnels dans l'évolution de leurs fonctions mais aussi pour anticiper l'importance des départs à la retraite attendus dans les 5 prochaines années.

Issu d'un travail collectif qui traduit l'engagement de tous, ce bilan a été coordonné par le Service Statistique et Pilotage, en concertation avec la Direction des Ressources Humaines. Le traitement de l'information et la réalisation du document ont été assurés par le Service Statistique et Pilotage avec la collaboration des services de la DRH, du bureau chargé du Suivi de la Masse Salariale, du Service d'Action Culturelle et Sociale et du service Hygiène et Sécurité.

Merci pour le soutien et la confiance que vous nous accordez car chaque collaborateur fait vivre notre projet d'établissement et doit pouvoir y trouver sa place. Aussi notre volonté reste de veiller à ce que chacun puisse jouer son rôle dans un cadre de travail respectueux du bien-être de tous mais aussi à ce que chacun puisse être accompagné, s'il le souhaite, dans ses perspectives d'évolution professionnelle et personnelle.

Jacques Comby
Président de l'université Jean Moulin Lyon 3

BILAN SOCIAL

Historique 2012 à 2016

Sommaire

Partie 1. Données de cadrage 1

L'université Jean Moulin Lyon 3 en quelques chiffres	2
Étudiants par cursus et par discipline	3
Enseignants des universités par fonction et discipline	4
Personnels administratifs, techniques et d'encadrement dans les établissements publics de l'enseignement supérieur et de formation	5
Emplois : Plafond et consommation	6
Taux d'encadrement : nombre de titulaires pour 1 000 étudiants	7

Partie 2. Le personnel de l'université 9

Le personnel de l'université : nombre de personnes	10
Ensemble du personnel : évolution des effectifs	11
Ensemble du personnel : répartition Femmes / Hommes	12
Emploi de personnels en situation de handicap	13

2a. Le personnel ENSEIGNANT 15

Enseignants selon le statut, le corps et la quotité en 2016	16
Enseignants par groupe de disciplines CNU en 2016	17
Enseignants par discipline CNU en 2016	18
Enseignants titulaires par discipline CNU : répartition par sexe et âge moyen au 31/12/2016	19
Enseignants par composante en 2016	20
Enseignants titulaires : ancienneté à l'université Jean Moulin - Lyon 3 en 2016	21
Enseignants par tranche d'âge au 31/12/2016 et par sexe	22
Enseignants au 31/12/2016 : zoom sur les 55 ans et plus	23
Professeurs invités par origine : historique	24
Vacataires d'enseignement : historique	25

2b. Le personnel BIATS 27

BIATS par statut, filière, et catégorie : historique	28
BIATS par sexe, statut, filière et catégorie en 2016	29
BIATS par sexe et par corps en 2016	30
Zoom sur la filière AENES : historique pour les titulaires	31
Zoom sur la filière BIBLIOTHEQUE : historique pour les titulaires	32
Zoom sur la filière ITRF : historique pour les titulaires	33
BIATS dans les composantes en 2016	34
BIATS : quotité de travail des titulaires en 2016	35
BIATS : quotité de travail des non titulaires en 2016	36
BIATS : temps partiel et contrats à temps incomplet des non titulaires en 2016	37
BIATS : ancienneté à l'université Lyon 3 par catégorie au 31/12/2016	38
BIATS par tranche d'âge, statut et sexe au 31/12/2016	39
BIATS : titulaires par tranche d'âge, catégorie et sexe au 31/12/2016	40
BIATS : non titulaires par tranche d'âge, catégorie et sexe au 31/12/2016	41
Âge des personnels BIATS titulaires au 31/12/2016 : zoom sur les 55 ans et plus	42

2c. Les congés 43

Enseignants : historique des absences pour congés maladie ordinaires	44
Enseignants titulaires : absences pour congés maladie ordinaires par corps en 2015-16	44
Enseignants : autres congés	45
Congés pour recherche et conversion thématique (CRCT) et des contrats valorisation recherche (CVR)	45
BIATS : historique des congés maladie ordinaires par statut	46
BIATS titulaires : congés maladie ordinaires par filière en 2015-16	46
BIATS : répartition des congés maladie ordinaires selon leur durée	47
BIATS : répartition des congés maladie ordinaires par mois	48
BIATS : autres absences	49
Comptes épargne-temps	50

Partie 3. Evolution des personnels

3a. La mobilité

Enseignants titulaires : historique des arrivées et des départs	51
Professeurs d'université : recrutements internes et externes	53
Maîtres de conférences : recrutements internes et externes	54
Enseignants chercheurs : avancements de grade et changements de corps	55
Enseignants du second degré : avancements de grade et changements de corps	56
BIATS titulaires : historique des sorties par filière	57
BIATS titulaires : historique des sorties selon l'ancienneté	58
BIATS titulaires : historique des sorties selon le motif	59
BIATS titulaires : avancements et changements de grades en 2016	59
BIATS titulaires : avancements et changements de corps	60
BIATS titulaires : type de mobilités des agents	60

3b. La Formation des personnels

Plan de formation : historique	61
Secteurs de formation en 2016	62
Agents formés et stagiaires : historique	63
Agents formés et stagiaires en 2016 selon le sexe et la catégorie	64

Partie 4. Rémunérations

Masse salariale	67
Rémunérations principales : Indices de rémunération des personnels titulaires en 2016	68
Primes moyennes en 2015 et en 2016	69
Régime indemnitaire et intéressement : enveloppe globale	70
Rémunérations principales des agents contractuels	71
Autres indemnités	72
Nouvelle bonification indiciaire (NBI) - Septembre 2016	73
Heures d'enseignement : historique des heures par type d'enseignants	73
Zoom sur les plafonds et sur les heures saisies en emploi du temps par composante	74

Partie 5. Relations sociales & Qualité de vie au travail

Service d'Action Culturelle et Sociale - SACSO	75
Commission sociale des personnels	76
Activité de l'assistante sociale des personnels	76
Cellule de Veille Sociale - CVS	76
Prestations sociales et Actions culturelles gérées par le SACSO	77
Focus sur l'aide à la restauration des personnels	77
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - CHSCT	78
Suivi des accidents de trajet, de service ou de travail	79
Médecine du travail et actions de prévention	79
Formations en hygiène, sécurité et santé au travail : nombre de stagiaires	79
Relations professionnelles	80

Lexique

81

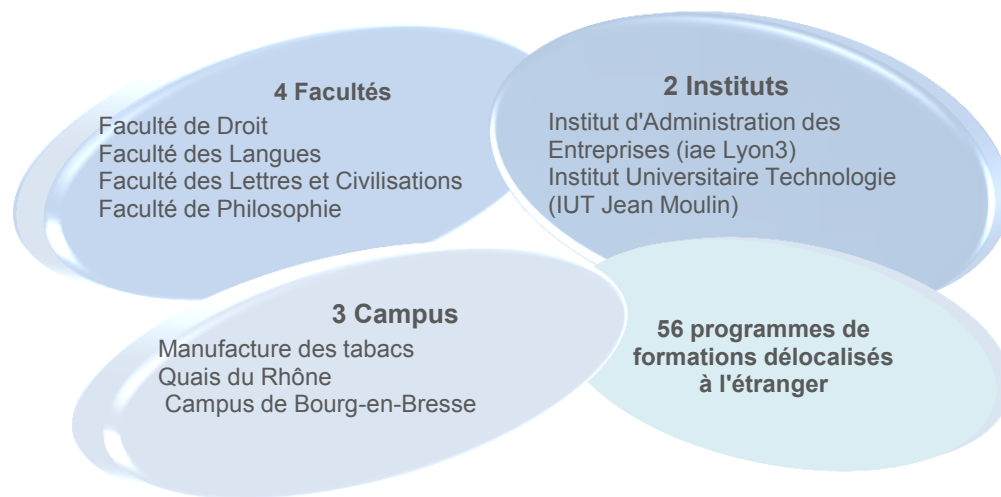




Données de cadrage

L'université Jean Moulin Lyon 3 en quelques chiffres

Année universitaire 2016-2017



Budget en dépenses

114 millions d'euros exécutés en 2016
dont **80% de masse salariale**

Personnels au 31 décembre 2016

✓ Personnels enseignants	677
✓ Personnels BIATS	706
✓ Chercheurs et Contrats doctoraux sans ens.	38
✓ Contrats étudiants	49
✓ Autres personnels	9
✓ Vacataires d'enseignement	2 200

29 174 étudiants mais 31 109 inscriptions pédagogiques

Inscriptions en fin d'année universitaire 2016-17

Dont étudiants :

✓ en formation continue (yc contrats pro)	1 891
✓ en apprentissage	385
✓ internationaux (étrangers + sortants)	5 686

Dont inscriptions pédagogiques :

✓ en diplômes nationaux (DN)	25 939
✓ en préparation au concours	1 534
✓ diplômes universitaires (DU)	3 636

Recherche

19 unités de recherche labélisées
7 écoles doctorales
613 doctorants
81 thèses soutenues en 2016

Emplois

Plafond d'emplois au 01/01/2016	1 350
✓ dont Dotation état sur Ressources propres	1 195
✓ dont Emploi sur Ressources propres	155

Formations

3 DUT
10 mentions de licence générale
17 mentions de licence professionnelle
52 mentions de master
36 doctorats
75 diplômes d'université

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires - DAEU

Diplôme Supérieur de Notariat - DSN

Préparations aux concours : Filière comptable, Filière Enseignement, Filière Judiciaire

❖ Étudiants par cursus et par discipline

		Universités en 2015-16 <i>France métrop. & DOM</i>		Lyon 3 en 2015-16 <i>Effectifs au 15 janvier</i>	
		Effectif	%	Effectif	%
Cursus	DUT	116 205	7%	658	2%
	Cursus Licence	850 789	53%	16 728	61%
	Cursus Master	566 533	36%	9 490	34%
	Cursus Doctorat	59 669	4%	634	2%
Disciplines	Droit, sciences politiques	209 894	13%	10 335	38%
	Sciences économiques, gestion, AES	239 577	15%	8 116	30%
	Lettres, sciences du langage	97 035	6%	763	3%
	Langues	111 127	7%	4 211	15%
	Sciences humaines et sociales	289 418	18%	3 007	11%
	Pluri-lettres, langues, sciences humaines	9 835	1%	1 060	4%
	Autres	636 310	40%	18	0%
TOTAL		1 593 196	100%	27 510	100%

Sources : MEN - MESR (Repères et références statistiques 2016) et LYON 3 (Effectifs officiels au 15 janvier 2016)

Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique.

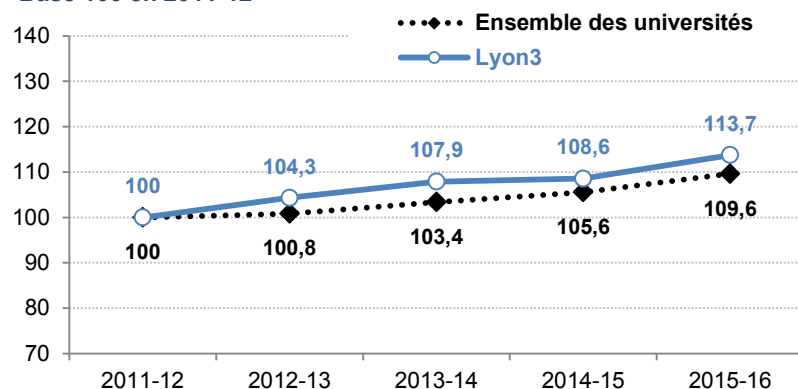
Seules les inscriptions principales sont comptabilisées.

Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (à distance, formation continue, par alternance ou par apprentissage).

Les données et les évolutions portent sur l'ensemble des universités.

Pour Lyon 3, la discipline "Pluri-lettres, langues, sciences humaines" regroupe pour l'essentiel les étudiants entrants en échange (DEUF) et les étudiants en DAEU.

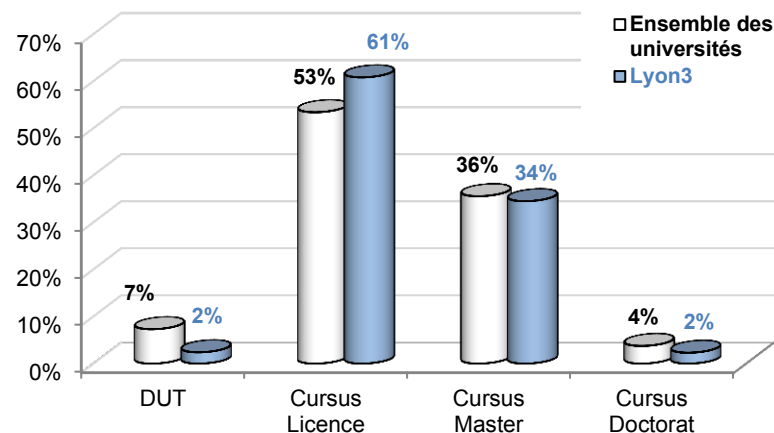
Évolution de l'effectif des étudiants Base 100 en 2011-12



L'université Jean Moulin enregistre une évolution de ses effectifs étudiants nettement plus soutenue que l'ensemble des universités en licence et en master.

A Lyon 3, le nombre de doctorants se stabilise après plusieurs années de diminution. Au niveau national la baisse se poursuit.

Répartition des étudiants par cursus en 2015-16



❖ Enseignants des universités par fonction et discipline

		France entière* en 2015-16		Lyon 3 en 2015-16	
		Effectif	%	Effectif	%
Fonction	Professeurs (yc associés)	19 366	23%	156	23%
	Maîtres de conférences (yc associés et assistants titulaires)	35 304	42%	303	45%
	Chefs de clinique, AHU, PHU	4 376	5%	0	0%
	ATER, moniteurs, contractuels doctorants	11 900	14%	96	14%
	Autres**	13 187	16%	111	17%
Discipline	Droit Economie Gestion	12 400	15%	322	48%
	Lettres Langues Sciences humaines	26 099	31%	311	47%
	Sciences (yc STAPS)	32 727	39%	33	5%
	Santé	12 907	15%	0	0%
TOTAL		84 133	100%	666	100%

Sources : MEN - MESR (Repères et références statistiques 2016) et LYON 3 (HARPEGE au 31 décembre 2015)

* France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.

** Enseignants de type second degré et ENSAM, fonctions spécifiques des grands établissements et des écoles françaises à l'étranger, lecteurs et maîtres de langue étrangère, professeurs contractuels.

France entière :

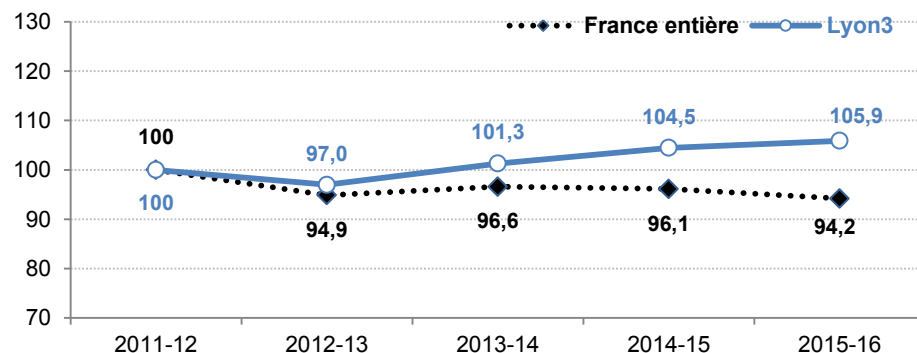
nombre d'enseignants des universités, instituts nationaux polytechniques, universités de technologie et instituts universitaires de technologie (hors instituts ou écoles rattachées aux universités) Hors corps spécifiques (215 au niveau national en 2015-16)

Lyon 3 :

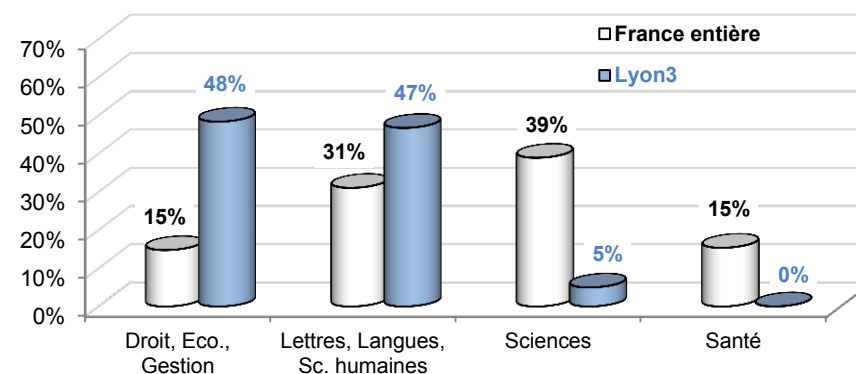
nombre total d'enseignants rémunérés par Lyon 3.

Hors contractuels doctorants sans enseignement et chercheur CDD

Évolution de l'effectif des enseignants Base 100 en 2011-12



Répartition des enseignants par discipline en 2015-16



A Lyon 3, les effectifs enseignants sont en augmentation. Le nombre d'enseignants est passé à 666 au 31 décembre 2015. L'évolution récente résulte en grande partie de la création de 41 postes d'enseignants suite aux dotations en emplois dits Fioraso des vagues 1 à 3.

Pour permettre les comparaisons avec le niveau national, on retient les effectifs au 31 décembre 2015. La croissance se poursuit puisque le nombre d'enseignants au 31 décembre 2016 est de 677 personnes.

❖ Personnels BIATS des établissements d'enseignement supérieur

		Enseignement Supérieur au 31/12/2016		Lyon 3 au 31/12/2016	
		Effectif	%	Effectif	%
Titulaires	AENES	11 068	20%	121	29%
	Bibliothèques	4 486	8%	48	11%
	ITRF	40 511	72%	249	60%
	Autres	485	1%	0	0%
	Catégorie A	17 092	30%	139	33%
	Catégorie B	15 210	27%	121	29%
	Catégorie C	24 248	43%	158	38%
TOTAL		56 550	100%	418	100%

Sources : MEN - MESR (Persé) et LYON 3 (HARPEGE au 31 décembre 2016)

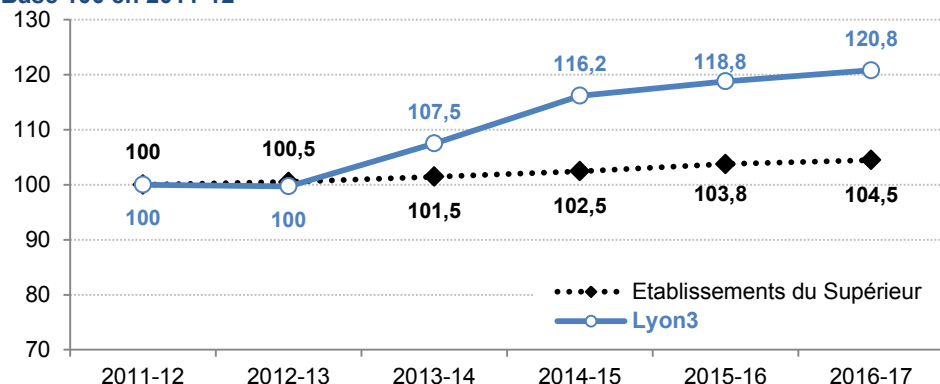
Enseignement supérieur :

- personnels titulaires administratifs, techniques et d'encadrement
- agents en position d'activité dont l'imputation relève du MESR (hors CROUS et Administration centrale).

Lyon 3 :

nombre total d'agents titulaires

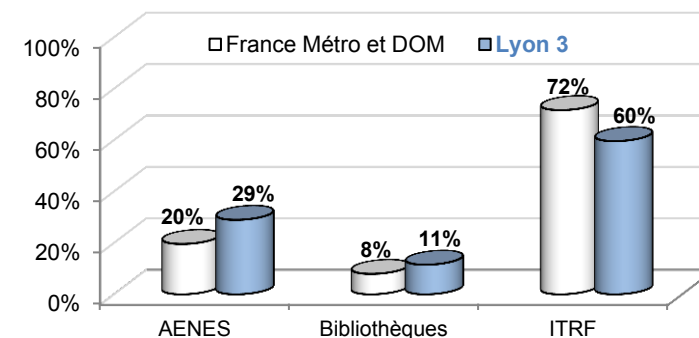
Évolution de l'effectif des BIATS titulaires Base 100 en 2011-12



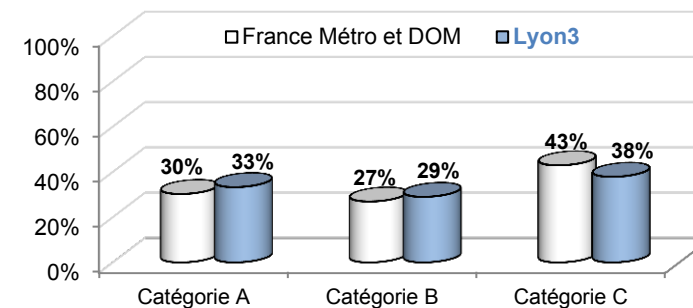
L'évolution constatée depuis 2013-14 à Lyon 3 est un "rattrapage" du retard accumulé les années précédentes, d'où une évolution supérieure à la croissance nationale. Les taux d'encadrement Lyon 3 n'en sont pas pour autant améliorés (évolution des effectifs étudiants plus forte) .

Les augmentations à Lyon 3 sont dues aux emplois Fioraso des vagues 1 à 4 (44 postes) mais aussi aux titularisations Sauvadet de 2013 à 2016 (40 titularisations).

BIATS titulaires par filière au 31/12/2016



BIATS titulaires par catégorie au 31/12/2016



❖ Emplois : plafond et consommation

	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution annuelle			
						2013	2014	2015	2016
Plafond d'emplois - Au 1er janvier									
Plafond Etat	1 084	1 121	1 157	1 180	1 195	37	36	23	15
dont emplois Enseignants et BIATS	1 020	1 054	1 087	1 107	1 124	34	33	20	17
dont contrats doctoraux	64	67	70	73	71	3	3	3	-2
Plafond Ressources Propres	100	85	90	132	155	-15	5	42	23
Plafond d'emplois Etablissement	1 184	1 206	1 247	1 312	1 350	22	41	65	38

Les emplois dits "Fioraso"

+ 34 emplois en 2013
+ 33 emplois en 2014
+ 20 emplois en 2015
+ 17 emplois en 2016

Source : Notifications & Conseil d'administration

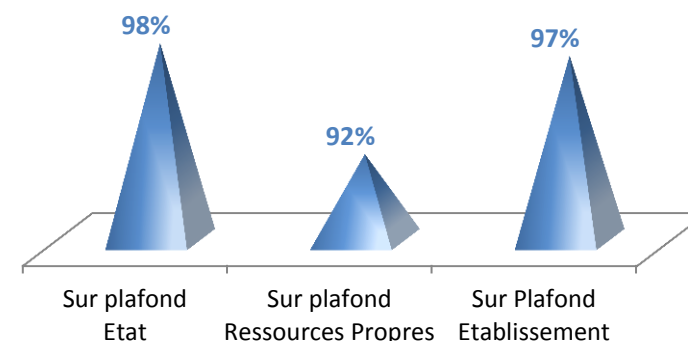
Consommation en ETPT* - Au 31 décembre en moyenne annualisée					
Sur plafond Etat	1 052	1 083	1 135	1 164	1 172
Sur plafond Ressources Propres	83	71	82	114	143
Sur Plafond Etablissement	1 135	1 153	1 217	1 278	1 315
dont BIATS	538	554	592	634	664
dont ENSEIGNANTS	535	538	560	577	582
dont CONTRATS DOCTORAUX	63	61	65	68	69

Source : KX

Taux de consommation - ETPT consommés rapportés au plafond d'emplois					
Sur plafond Etat	97,1%	96,6%	98,1%	98,7%	98,1%
Sur plafond Ressources Propres	82,9%	83,0%	90,6%	86,4%	92,4%
Sur Plafond Etablissement	95,9%	95,6%	97,6%	97,4%	97,4%

(*) ETPT : Emplois travaillés au prorata du temps de travail (prise en compte de la quotité et de la durée annuelle de travail)

Taux de consommation des emplois en 2016



Le plafond d'emplois Etat fixé et notifié par le Ministère est de 1 195 au 1er janvier 2016, en hausse sur les quatre dernières années de 104 emplois d'enseignants et administratifs (emplois Fioraso puis Mandon) et 7 emplois de contractuels doctorants. Les emplois créés au titre de l'exercice 2016 n'apparaissent que de façon marginale dans les consommations en ETPT, les recrutements réalisés étant intervenus au dernier trimestre de l'année et 10 supports ayant été mis en réserve.

Le conseil d'administration de l'université vote un plafond d'emplois global composé du plafond Etat et du plafond Ressources Propres. En début d'année 2016, le plafond global s'élève à 1 350 emplois pour Lyon 3.

La consommation d'emplois est soumise à ce plafond mais aussi aux contraintes de masse salariale (plafond en euros). Dans la pratique c'est la masse salariale qui contraint l'établissement dès lors qu'il reste en dessous de son plafond d'emplois. Plus de 98% des emplois sont occupés en moyenne annualisée sur l'année 2016. Notre taux de consommation est stable sur les 3 dernières années.

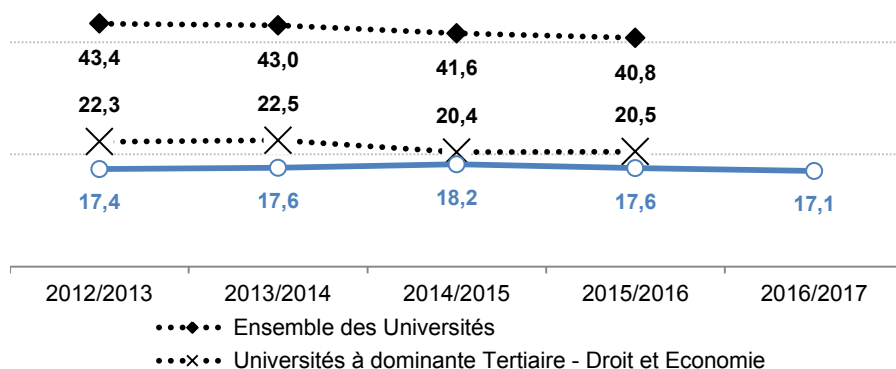
❖ Taux d'encadrement : nombre de titulaires pour 1 000 étudiants

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Nombre d'étudiants au 15 janvier	25 237	26 095	26 259	27 510	28 558
Nombre d'enseignants titulaires à Lyon 3	439	460	479	483	487
Nombre de BIATS titulaires à Lyon 3	345	372	402	411	418
Nombre d'enseignants titulaires pour 1 000 étudiants à Lyon 3	17,4	17,6	18,2	17,6	17,1
Universités à dominante Tertiaire - Droit et Economie	22,3	22,5	20,4	20,5	
Ensemble des Universités	43,4	43,0	41,6	40,8	
Nombre de personnels administratifs pour 1 000 étudiants à Lyon 3	13,7	14,3	15,3	14,9	14,6
Universités à dominante Tertiaire - Droit et Economie	19,6	19,6	18,4	18,9	
Ensemble des Universités	34,2	34,1	33,3	33,2	

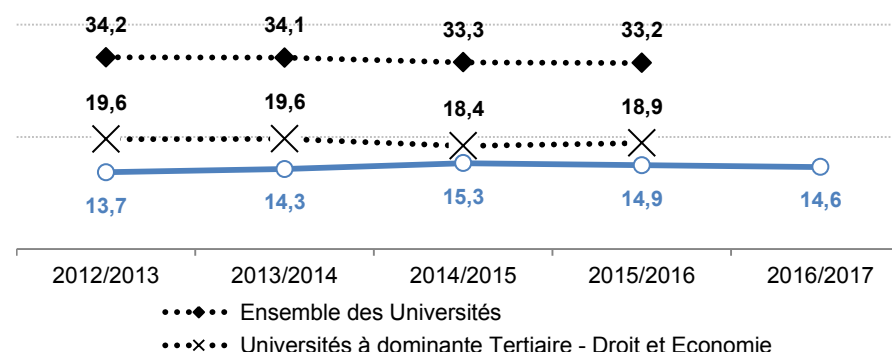
Sources : MEN - MESR - Persé / Harpège au 31 décembre/ Scolins au 15 janvier

Des taux d'encadrement qui ont tendance à baisser

ENSEIGNANTS titulaires pour 1 000 étudiants



BIATS titulaires pour 1 000 étudiants



Lyon 3 compte à peine plus de 17 enseignants titulaires pour 1 000 étudiants alors que la moyenne est de supérieure à 20 dans les universités à dominante Droit Economie et approche 41 pour l'ensemble des universités.

Le décalage est tout aussi important sur le taux d'encadrement BIATS, puisque le ratio est inférieur à 15 pour 1 000 étudiants à Lyon 3 alors que la moyenne est proche de 19 pour les universités à dominante Droit Economie et supérieure à 33 pour l'ensemble des universités.

Les dotations en emplois Fioraso obtenues par Lyon 3 : 88 emplois d'enseignants et de BIATS créés sur les 4 premières vagues, mais aussi les titularisations Sauvadet , ne font qu'accompagner notre croissance en nombre d'étudiants et ne réduisent pas notre déficit en emplois.

Partie 2

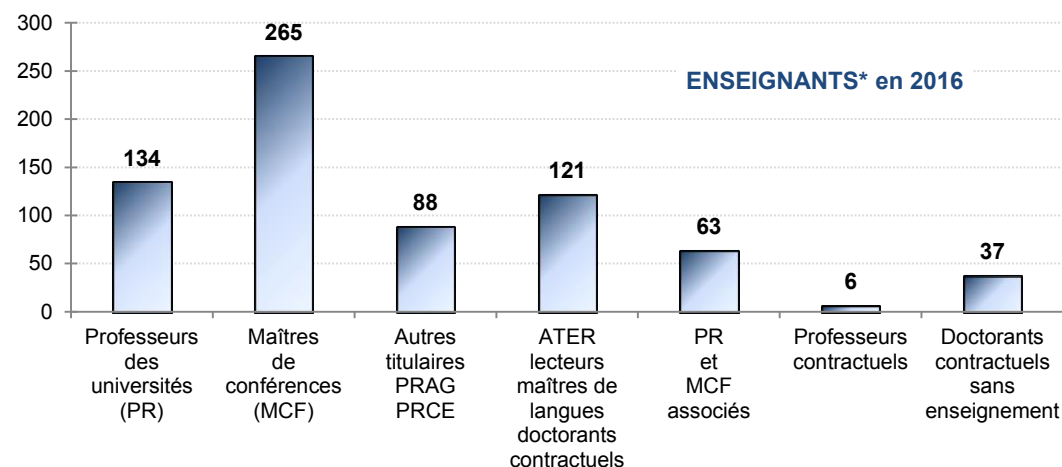
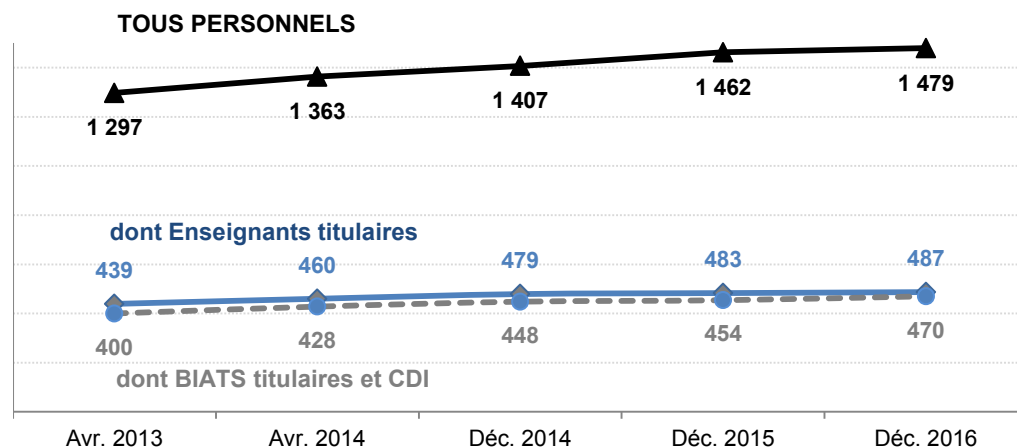
Le personnel de l'université

LE PERSONNEL DE L'UNIVERSITE : Nombre de personnes

Hors Vacataires d'enseignement

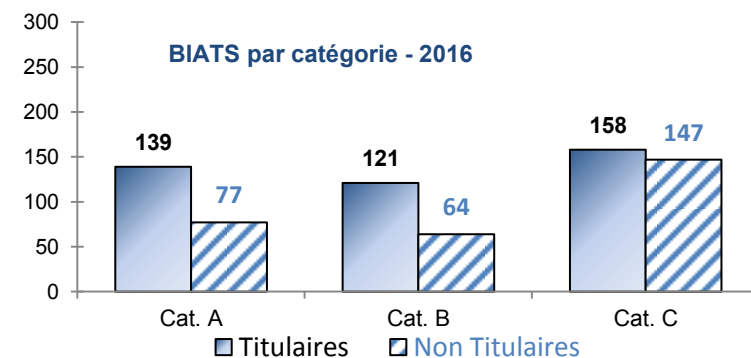
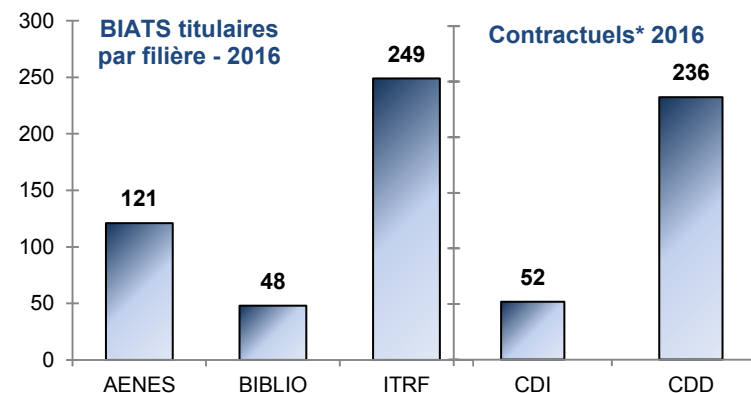
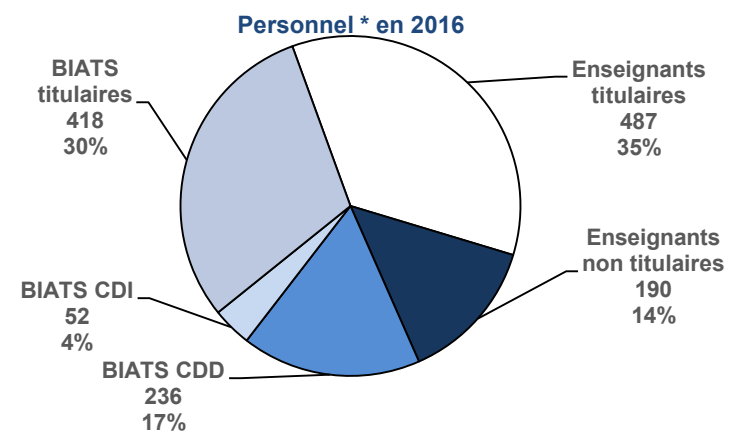
Historique du personnel en effectifs

Attention, il ne s'agit pas d'emplois mais bien de personnes qui peuvent exercer à temps complet ou non; sur un même poste il peut y avoir une ou plusieurs personnes.



* non pris en compte : 1 chercheur CDD, 3 post-doctorants
6 apprentis et 49 contrats étudiants

Source : Harpege



❖ Ensemble du personnel : évolution des effectifs

		Avr. 2013	Avr. 2014	Déc. 2014	Déc. 2015	Déc. 2016	
E N S E I G N A N T S	Titulaires	Professeur des universités	127	130	132	132	134
		Maître de conférences	237	249	263	266	265
		Autres titulaires - PRAG PRCE	75	81	84	85	88
	Total Titulaires		439	460	479	483	487
	% Titulaires		72%	72%	73%	73%	72%
	Non titulaires	Professeur associé 50%	19	23	25	24	23
		Maître de conf. associé 100%	1	1	1	1	2
		Maître de conf. associé 50%	31	33	31	36	38
		ATER	55	57	54	54	61
		ATER 50%	2	2	2	2	2
		Lecteur	18	17	18	18	18
		Maître de langues	1	1	1	1	1
		Doctorant contractuel	38	37	39	40	39
		Enseignants contractuels	6	6	7	7	6
Total Non titulaires		171	177	178	183	190	
% Non titulaires		28%	28%	27%	27%	28%	
Total ENSEIGNANTS		610	637	657	666	677	
Doctorant contractuel sans enseignement *		23	29	29	32	37	
Chercheur CDD		1	1		1	1	
B I A T S	Titulaires	Catégorie A	99	113	123	135	139
		Catégorie B	97	111	121	122	121
		Catégorie C	149	148	158	154	158
	Total Titulaires		345	372	402	411	418
	% Titulaires		57%	59%	61%	59%	59%
	Non titulaires	Catégorie A	64	65	63	76	77
		Catégorie B	67	61	57	62	64
		Catégorie C	125	130	132	147	147
	Total Non titulaires		256	256	252	285	288
	% Non titulaires		43%	41%	39%	41%	41%
	Total BIATS		601	628	654	696	706
	Post-doctorants					4	3
	Apprentis		4	5	8	8	6
	Contrats étudiants		58	63	59	55	49
ENSEMBLE DES PERSONNELS		1 297	1 363	1 407	1 462	1 479	

Impact des dotations nouvelles sur les effectifs de titulaires

Le nombre de personnes ne doit pas être confondu avec le nombre de postes (impact des temps partiels).

Traduction des dotations Fioraso puis Mandon et des titularisations Sauvadet, l'université compte 905 titulaires fin 2016 soit 121 de plus qu'en 2013.

Dans le même temps, le nombre de contractuels a augmenté de 53 pour atteindre 478 personnes.

La proportion de titulaires est stable : 72% pour les enseignants et 59% pour les BIATS.

En 2016 :

39% des personnels enseignants sont des maîtres de conférences, 20% sont des professeurs d'université et 13% des professeurs agrégés et certifiés.

Chez les BIATS, la part des personnels de catégorie A est en progression (33% en 2016 contre 29% en 2013), aux dépens des catégories C (33% en 2016 contre 29% en 2013). La part des catégories B est stable (29%). Les non titulaires, 41% des BIATS, sont pour plus de moitié des personnels de catégorie C.

* Les doctorants contractuels auxquels il est fait référence ici sont ceux qui occupent un emploi délégué à l'université Lyon3 et qui n'ont pas de service d'enseignement à l'université (ceux qui assurent des cours sont comptabilisés en tant que moniteurs ou doctorants contractuels dans le corps du tableau).

Source : Harpege

❖ Ensemble du personnel : répartition Femmes / Hommes

		Avr. 2013	Avr. 2014	Déc. 2014	Déc. 2015	Déc. 2016
ENSEIGNANTS	Femmes	286	305	321	326	339
	Hommes	324	332	336	340	338
	% Femmes	46,9%	47,9%	48,9%	48,9%	50,1%
% Femmes	Enseignants titulaires	46%	48%	48%	49%	51%
	dont Professeurs des universités	29%	33%	36%	34%	37%
	dont Maîtres de conférences	52%	53%	51%	53%	55%
	Enseignants non titulaires	48%	48%	51%	49%	48%
BIATS	Femmes	394	414	427	448	459
	Hommes	207	214	227	248	247
	% Femmes	65,6%	65,9%	65,3%	64,4%	65,0%
% Femmes	AENES	75%	77%	79%	81%	81%
	Bibliothèques	62%	67%	65%	66%	67%
	ITRF	54%	57%	58%	57%	57%
	Catégorie A	58%	59%	61%	59%	60%
	Catégorie B	69%	70%	70%	70%	69%
	Catégorie C	64%	66%	65%	67%	66%
	BIATS Titulaires	64%	65%	65%	65%	65%
	BIATS Non Titulaires	68%	67%	65%	63%	65%
Total ENSEIGNANTS et BIATS	Femmes	680	719	748	774	798
	Hommes	531	546	563	588	585
	% Femmes	56,2%	56,8%	57,1%	56,8%	57,7%

Source : Harpege

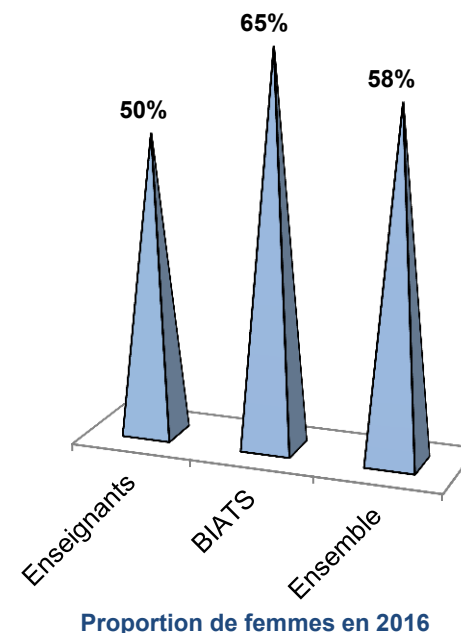
Note : hors doctorants contractuels sans enseignement, chercheurs en CDD, post-doctorant, apprenti et contrats étudiants

Parmi les enseignants il y a parité, même si cette moyenne est atteinte avec 55% de femmes parmi les maîtres de conférences et 37% parmi les professeurs des universités (mais seulement 29% en 2013). A Lyon 3, la proportion de femmes parmi les professeurs d'université est supérieure à la moyenne constatée en universités à dominante Droit Economie (29% en 2015), et nettement inférieure à la moyenne en universités à dominante Lettres et Sciences Humaines - LSH (40%). Le constat est de même nature pour les maîtres de conférences (52% en Droit Eco et 57% en LSH).

Les femmes sont fortement majoritaires au sein des personnels BIATS (65% en 2016), notamment parmi les titulaires des filières AENES (81%) et Bibliothèque (67%). La situation est plus équilibrée dans la filière ITRF (57%). A Lyon 3, parmi les BIATS titulaires, la part de femmes est :

- * plus faible qu'en moyenne dans les universités à dominante Droit Economie (63%) et comparable aux universités à dominante Lettres et Sciences Humaines - LSH pour les catégories A
- * plus forte qu'en moyenne pour les catégories B (67% en Droit Eco et 66% en LSH)
- * comparable pour les catégories C (67% en moyenne en Droit Eco et en LSH).

58% de femmes au total
50% parmi les enseignants
65% parmi les BIATS



❖ Emploi de personnels en situation de handicap

Personnels déclarés en situation de handicap	2012	2013	2014	2015	2016
Titulaires	17	22	23	29	31
Contractuels	2	7	7	7	8
TOTAL	19	29	30	36	39
dont Enseignants Chercheurs	4	4	5	5	6
dont BIATS	15	25	25	31	33
dont Femmes	10	17	18	22	25
dont Hommes	9	12	12	14	14
dont Moins de 25 ans	0	0	0	0	0
dont de 25 à 39 ans	6	10	11	5	6
dont de 40 à 54 ans	8	14	14	20	21
dont de 55 ans et plus	5	5	5	11	12

Source : SACSO - Situation au 31 décembre

Contrats décret de 1995	2012	2013	2014	2015	2016
Candidats éligibles	17	47	66	62	55
Candidats auditionnés	9	10	12	9	12
Recrutements	1	1	1	1	1

Source : SACSO

Recrutements	2012	2013	2014	2015	2016
Contrats Article 4 & 6 Loi 84-16	1	1	2	0	0

Source : SACSO

Taux d'emploi direct de personnels handicapés				
2012	2013	2014	2015	2016
2,0%	2,8%	2,5%	3,1%	3,0%

Source : SACSO

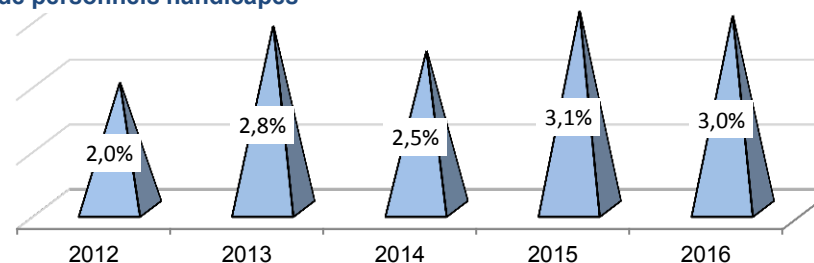
Personnels par typologie de reconnaissance	2012	2013	2014	2015	2016
Travailleur reconnu handicapé par la CDAPH	18	24	27	32	34
Titulaire de la carte d'invalidité	8	9	9	8	3
Titulaire de l'Allocation Adultes Handicapés	2	2	2	0	0
Victime d'accident du travail ou de maladie professionnelle	1	1	1	1	1

Source : SACSO

Une même personne peut être déclarée dans plusieurs typologies de reconnaissance

39 agents employés à Lyon 3 sont déclarés en situation de handicap en 2016.
Ils étaient 19 en 2012

Taux d'emploi direct de personnels handicapés



Lyon 3, a un taux d'emploi direct de 3% et compense l'écart à la cible de 6% en effectuant des dépenses "équivalents bénéficiaires" et en s'acquittant d'une contribution auprès du FIPH.

Partie 2-a

Le personnel ENSEIGNANT

❖ Enseignants selon le statut, le corps et la quotité en 2016

Statut			Corps	Nombre d'agents	dont à temps complet (*)	dont à temps partiel (*)	dont femmes	
							à temps complet	à temps partiel
Agents rémunérés par Lyon3	Titulaires	Tout service à Lyon3	Professeur des universités	130	129	1	49	
			Maître de conférences	258	256	1	136	
			Professeur agrégé	55	54	1	30	1
			Professeur certifié	24	22	2	18	2
			Professeur EPS	8	8		2	
			Professeur des LP	1	1		1	
			Total Titulaires Lyon3	476	470	5	236	3
		Délégations IUF / AERES	Professeur des universités	4	4		1	
			Maître de conférences	7	6	1	4	
			Total Délégations	11	10	1	5	0
	Total Titulaires rémunérés par Lyon3			487	480	6	241	3
	Non titulaires		Professeur associé	23		23		4
			Maître de conférences associé	40	2	38	1	15
			ATER	63	61	2	32	2
			Lecteur	18	18		11	
			Maître de langues	1	1		1	
			Doctorant contractuel	39	39		21	
			Enseignant contractuel	6	4	2	3	
			Total Non titulaires Lyon3	190	125	65	69	21
Total des agents rémunérés par Lyon 3				677	605	71	310	24

(*) : 1 Maître de conférences en CLD compté dans le nombre d'agents mais pas dans le décompte temps complet / temps partiel

Source : Harpege

Pour information, personnels non rémunérés par l'université :

	Nombre d'agents	dont femmes
En détachement	Professeur des universités	3
	Maître de conférences	5
En disponibilité	Professeur des universités	1
	Maître de conférences	1
	Professeur agrégé	1
	Assistant Enseignement Supérieur	1
Total en détachement, disponibilité ou congé parental		12
		5

Source : Harpege

Tous les tableaux qui suivent concernent uniquement les personnels enseignants en activité, rémunérés par l'université

❖ Enseignants par groupe discipline CNU en 2016

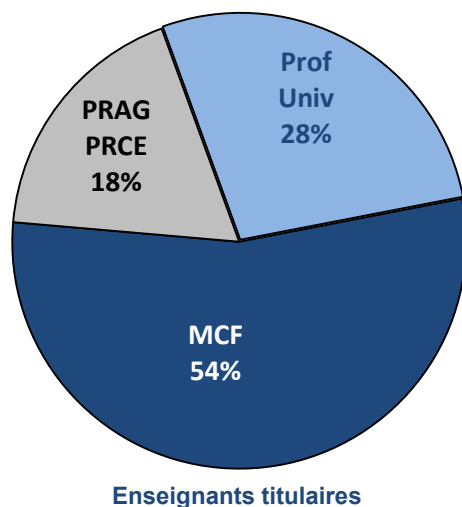
Groupes de disciplines CNU	Titulaires				Non titulaires							Ensemble	% de titulaires
	Prof univ.	Maître conf	PRAG PRCE	Total Titulaires	Prof. assoc	MC assoc	ATER	Lecteur *	Doct. contr. **	Prof. contr.	Total Non Titulaires		
01-Droit et science politique	43	69	0	112	6	14	27	0	12	1	60	172	65%
02-Sciences économiques et de gestion	22	54	26	102	14	18	10	0	7	3	52	154	66%
03-Langues et littératures	40	82	43	165	0	1	14	19	11	1	46	211	78%
04-Sciences humaines	23	34	0	57	3	0	8	0	9	0	20	77	74%
05- Mathématiques et informatique	1	8	7	16	0	2	2	0	0	0	4	20	80%
12- Groupe interdisciplinaire	5	18	12	35	0	5	2	0	0	1	8	43	81%
Ensemble	134	265	88	487	23	40	63	19	39	6	190	677	72%

* Lecteurs y compris 1 maître de langues en discipline : 11-Langues et littératures anglaises et anglo-saxonne

Source : Harpege

** Doctorants contractuels avec enseignement

72% de titulaires



72% des enseignants sont titulaires, cette proportion étant moins importante en Droit et Sciences politiques (65%) et en Sciences économiques et de gestion (66%). C'est l'inverse dans les autres groupes de discipline où la part des titulaires varie de 74% à 81%.

La proportion de titulaires en moyenne nationale est assez sensiblement inférieure (59%).

Parmi les titulaires, Lyon 3 compte 28% de professeurs d'université, ce qui est proche de la proportion observée en moyenne dans les universités à dominante Lettres & Sciences Humaines (LSH), mais inférieur d'environ 5 points à la moyenne relevée dans les universités à dominante Droit Economie (Droit Eco).

Avec 55% de maîtres de conférences notre établissement se situe dans la moyenne des universités à dominante Droit Eco (53%), un peu en dessous des universités à dominante LSH (57%).

En conséquence Lyon 3 compte en proportion davantage de PRAG et PRCE (18%) que la moyenne des universités Droit Eco (13%) ou LSH (16%).

(Source Persé)

❖ Enseignants par discipline CNU en 2016

Groupes de disciplines CNU	Titulaires				Non titulaires							Ensemble	% de titulaires
	Prof. univ.	Maître conf	PRAG PRCE	Total Titulaires	Prof. assoc.	MC assoc.	ATER	Lecteur *	Doct. contr. **	Prof. contr.	Total Non Titulaires		
01-Droit privé et sciences criminelles	24	38		62	4	9	12		7	1	33	95	65%
02-Droit public	15	23		38	2	2	8		3		15	53	72%
03-Histoire du droit et des institutions	3	4		7			2		1		3	10	70%
04-Science politique	1	4		5		3	5		1		9	14	36%
05-Science économique générale		7	7	14			3			1	4	18	78%
06-Sciences de gestion	22	47	19	88	14	18	7		7	2	48	136	65%
07-Sc du langage : linguistique et phonétique générales	1	1		2					1		1	3	67%
08-Langues et littératures anciennes	4	6		10			1		6		7	17	59%
09-Langues et littératures françaises	8	10	8	26			1		1	1	3	29	90%
10-Littératures comparées	2	1		3							0	3	100%
11-Langues et littératures anglaises et anglo-saxonne	7	20	22	49		1	5	7			13	62	79%
12-Langues et littératures germaniques et scandinaves	2	3	5	10			1				1	11	91%
13-Langues et littératures slaves	3	4	1	8			1	3			4	12	67%
14-Langues et littératures romanes : espagnol-italien	6	17	4	27			1	3			4	31	87%
15-Langues et littératures arabes, chinois, japonais	7	20	3	30			4	6	3		13	43	70%
17-Philosophie	7	6		13			3		6		9	22	59%
19-Sociologie, démographie	1	1		2							0	2	100%
21-Histoire et civilisation : histoire et archéologie des mondes anciens	5	7		12			1				1	13	92%
22-Histoire et civilisation : histoire des mondes modernes et contemporains	4	8		12			2		1		3	15	80%
23-Géographie physique	5	9		14	1		1		2		4	18	78%
24-Aménagement de l'espace	1	3		4	2		1				3	7	57%
25-Mathématiques		1	6	7							0	7	100%
26-Mathématiques appliquées & applications des math.		1		1							0	1	100%
27-Informatique	1	6	1	8		2	2				4	12	67%
60-Mécanique, génie mécanique, génie civil	1			1							0	1	100%
71-Sciences de l'information et de la communication	3	16	1	20		5	2				7	27	74%
72-Epistémologie, histoire des sciences & des techniques	1	2		3							0	3	100%
74-Sciences et techniques des activités sportives			11	11							0	11	100%
99-Divers				0						1	1	1	0%
Total Enseignants	134	265	88	487	23	40	63	19	39	6	190	677	72%

* Lecteurs y compris 1 maître de langues en discipline : 11-Langues et littératures anglaises et anglo-saxonne

** Doctorants contractuels avec enseignement

Source : Harpege

❖ Enseignants titulaires par discipline CNU :
Répartition par sexe et âge moyen au 31 décembre 2016

48 ans en moyenne pour les enseignants titulaires
qui comptent 51% de femmes

Discipline CNU	Enseignants titulaires			Prof. des universités			Maîtres de conférences			PRAG & PRCE		
	Effectif	dont Femmes	Âge moyen	Effectif	dont Femmes	Âge moyen	Effectif	dont Femmes	Âge moyen	Effectif	dont Femmes	Âge moyen
01-Droit privé et sciences criminelles	62	28	46	24	7	50	38	21	44			
02-Droit public	38	20	45	15	6	49	23	14	42			
03-Histoire du droit et des institutions	7	2	44	3		48	4	2	41			
04-Science politique	5	1	49	1	1	62	4		45			
05-Science économique générale	14	7	49				7	4	47	7	3	51
06-Sciences de gestion	88	39	48	21	7	51	48	21	45	19	11	50
07-Sc. du langage : linguistique et phonétique générales	2	2	53	1	1	45	1	1	60			
08-Langues et littératures anciennes	10	7	47	4	2	51	6	5	45			
09-Langues et littératures françaises	26	17	48	8	5	55	10	5	46	8	7	45
10-Littératures comparées	3	2	52	2	1	57	1	1	44			
11-Langues et littératures anglaises et anglo-saxonne	49	34	43	7	4	49	20	12	47	22	18	39
12-Langues et littératures germaniques et scandinaves	10	8	54	2		64	3	3	47	5	5	53
13-Langues et littératures slaves	8	7	54	3	2	61	4	4	47	1	1	59
14-Langues et littératures romanes: espagnol-italien	27	19	47	6	3	55	17	13	45	4	3	47
15-Langues et littératures arabes, chinois, japonais	30	17	55	7	3	57	20	12	54	3	2	58
17-Philosophie	13	4	47	7	2	53	6	2	40			
19-Sociologie, démographie	2		52	1		67	1		36			
21-Histoire et civilisation : hist. et archéologie des mondes anciens	12	6	49	5	2	54	7	4	46			
22-Histoire et civilisation : hist. mondes modernes et contemporains	12	3	47	4		56	8	3	43			
23-Géographie physique	14	4	44	5	1	50	9	3	40			
24-Aménagement de l'espace	4	2	45	1	1	55	3	1	41			
25-Mathématiques	7	1	46				1		39	6	1	47
26-Mathématiques appliquées & applications des math.	1	0	35				1		35			
27-Informatique	8	5	49	1	1	43	6	4	48	1		60
60-Mécanique, génie mécanique, génie civil	1		52	1		52						
71-Sciences de l'information et de la communication	20	11	49	3	1	54	16	9	49	1	1	34
72-Epistémologie, histoire des sciences & des techniques	3	1	43	1		55	2	1	38			
74-Sciences et techniques des activités sportives	11	2	49							11	2	49
TOTAL	487	249 soit 51%	48	133	50 soit 37%	52	266	145 soit 55%	45	88	54 soit 61%	47

Source : Harpege

❖ Enseignants par composante en 2016

Composantes ou services	Titulaires				Contractuels	Total Enseignants	
	Professeur des universités	Maître de conférences*	PRAG PRCE	Total Titulaires *		Effectif *	% par composante
Faculté de Droit	44	74	6	124	59	183	27%
Faculté de Philosophie	8	8		16	9	25	4%
Faculté des Langues	26	63	25	114	37	151	22%
Faculté des Lettres et Civilisations	31	52	4	87	23	110	16%
iaelyon	25	52	26	103	52	155	23%
IUT Jean Moulin		15	16	31	9	40	6%
Service des Sports			11	11		11	2%
Présidence				0	1	1	0%
Total Enseignants	134	264	88	486	190	676	100%

* 1 enseignant titulaire non affecté car en congé longue durée (1 maître de conférences)

Zoom sur les enseignants non titulaires :

Composantes	ATER	Doctorant contractuel**	Lecteur	Maître de langues	Maître de conf. associé	Professeur associé	Professeur contractuel	Total Contractuels
Faculté de Droit	26	12			13	8		59
Faculté de Philosophie	3	6						9
Faculté des Langues	12	4	18	1	2			37
Faculté des Lettres et Civilisations	8	10			2	3		23
iaelyon	11	7			17	12	5	52
IUT Jean Moulin	3				6			9
Présidence							1	1
Total Enseignants non titulaires	63	39	18	1	40	23	6	190

** Doctorants contractuels avec enseignement

Source : Harpege

Les composantes dans lesquelles on retrouve le plus d'enseignants sont la faculté de Droit (27% de l'ensemble des enseignants), suivie de l'iaelyon et de la faculté des Langues (respectivement 23% et 22%), puis de la faculté des Lettres et Civilisations (16%) en lien avec les effectifs étudiants. Attention cependant à ne pas se limiter au seul ratio "enseignant par étudiant" pour établir des comparaisons entre les composantes : les enseignants dispensent des formations devant des étudiants inscrits dans une autre composante que la leur, ce phénomène étant d'autant plus important que les mutualisations sont plus fréquentes.

❖ Enseignants titulaires : ancienneté à l'université Jean Moulin en 2016

Ancienneté * en années	Professeurs des universités		Maîtres de conférences		PRAG et PRCE		Ensemble des titulaires	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
[0;1[	5	4%	8	3%	4	5%	17	3%
[1;2[	8	6%	6	2%	6	7%	20	4%
[2;3[	8	6%	13	5%	10	11%	31	6%
[3;4[	5	4%	9	3%	6	7%	20	4%
[4;5[	6	4%	7	3%	4	5%	17	3%
[5; 10[	20	15%	54	20%	17	19%	91	19%
[10;15[	18	13%	52	20%	11	13%	81	17%
[15;20[	19	14%	51	19%	10	11%	80	16%
20 et +	45	34%	65	25%	20	23%	130	27%
Total Titulaires	134	100%	265	100%	88	100%	487	100%

* L'ancienneté est calculée à partir de la date d'entrée à Lyon 3.

Source : Harpege

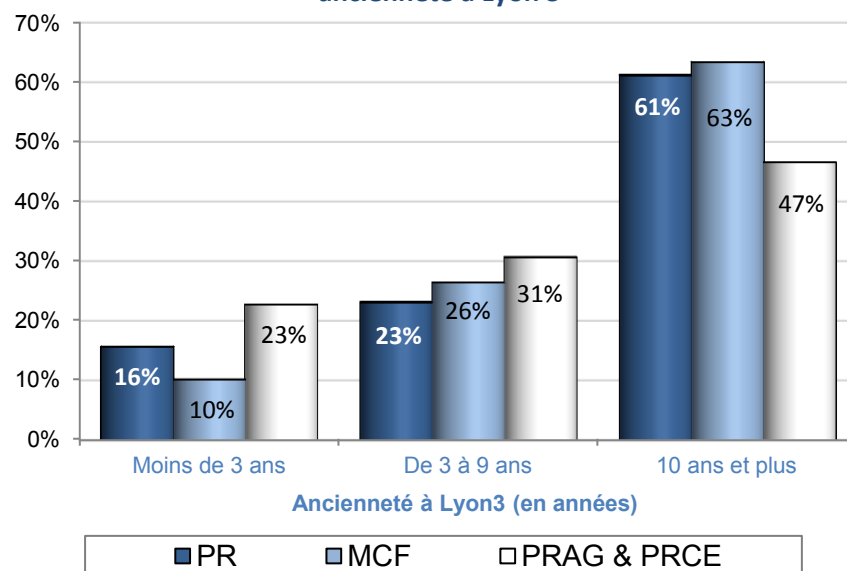
60% des enseignants titulaires sont à Lyon 3 depuis 10 ans ou plus

La proportion d'enseignants titulaires présents à Lyon 3 depuis au moins 10 ans est de 60%. 14% seulement sont dans notre université depuis moins de 3 ans.

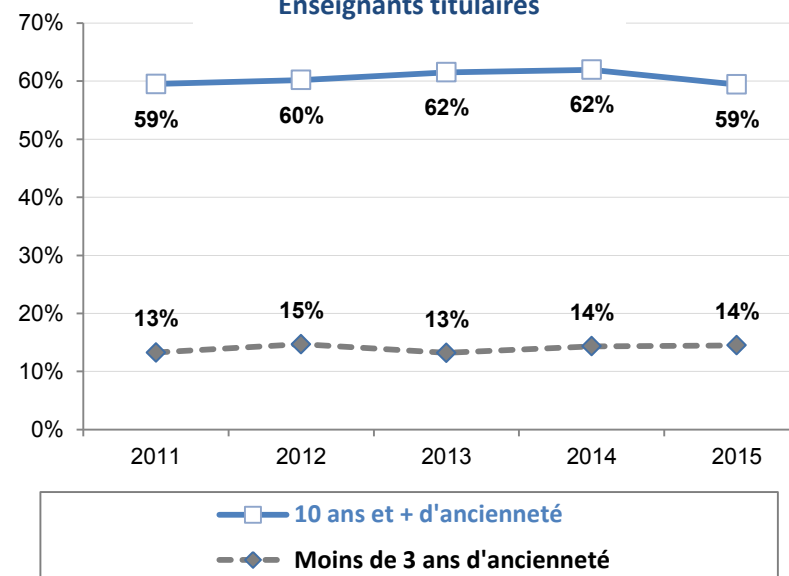
L'ancienneté moyenne varie peu. Elle oscille entre 13 et 14 ans depuis 2011.

Elle est plutôt à la baisse pour les professeurs d'université : de 15,5 ans en 2012 à 14,5 ans en 2016; elle est assez stable pour les maîtres de conférence : 13,8 ans et pour les PRAG & PRCE 11,3 ans.

Répartition des enseignants titulaires selon leur ancienneté à Lyon 3



Evolution de l'ancienneté à Lyon 3 Enseignants titulaires



❖ Enseignants par tranche d'âge au 31 décembre 2016 et par sexe



Tranche d'âge	Enseignants titulaires			Enseignants contractuels	Ensemble
	Professeurs des universités	Maîtres de conférences	PRAG PRCE		
[20;25[				14	14
[25;30[		2	5	68	75
[30;35[		24	8	24	56
[35;40[	6	57	11	12	86
[40;45[	18	47	9	16	90
[45;50[	32	54	15	19	120
[50;55[	22	32	15	13	82
[55;60[	22	28	14	9	73
[60;65[	24	11	11	12	58
65 et +	10	10		3	23
Total	134	265	88	190	677

Source : Harpege

Les pyramides des âges illustrent les départs à la retraite prévisibles dans les 5 prochaines années.
Elles mettent en évidence la nécessité d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences particulièrement attentive au renouvellement des enseignants chercheurs.

**81 enseignants
ont 60 ans ou plus fin 2016
dont 55 enseignants chercheurs**

❖ Enseignants au 31 décembre 2016 : zoom sur les 55 ans et plus

	Effectif	dont âgés de 55 ans et plus												Total 55 et +		Total 60 et +	
		55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66 et +	Eff	%	Eff	%
Titulaires	487	9	15	16	12	12	16	11	5	7	7	9	11	130	27%	66	14%
Non titulaires	190	2	1	3	2	1	2	2	2	4	2	1	2	24	13%	15	8%
Total ENSEIGNANTS	677	11	16	19	14	13	18	13	7	11	9	10	13	154	23%	81	12%

Zoom sur les enseignants chercheurs (professeurs des universités et maîtres de conférences) par groupe de disciplines CNU

Droit et science politique	112		2	4	1	2	1	2	1	3	2	2	1	21	19%	12	11%
Sciences éco. et de gestion	76		2	1	2	2	2		1	1	1	2	2	16	21%	9	12%
Langues et littératures	122	4	2	6	5	3	3	3	2	2	2	5	7	44	36%	24	20%
Sciences humaines	57	1	3	1	1	2	4	2					1	15	26%	7	12%
Mathématiques et Informatique	9													0	0%	0	0%
Groupe interdisciplinaire	23	2		1	1	2		2	1					9	39%	3	13%
Tous groupes de disciplines	399	7	9	13	10	11	10	9	5	6	5	9	11	105	26%	55	14%

Source : Harpege

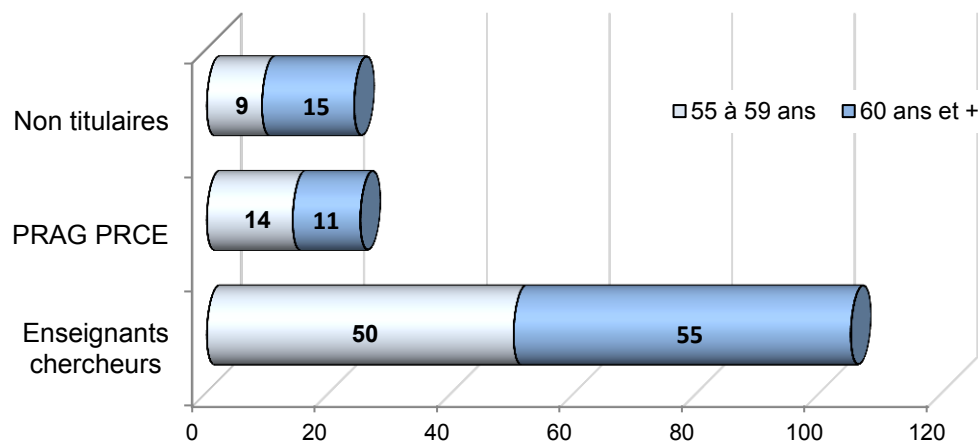
Fin 2016 : 154 enseignants ont 55 ans ou plus parmi lesquels 81 ont 60 ans ou plus

Ces départs à la retraite prévisibles dans les 5 à 10 prochaines années posent la question du renouvellement des équipes pédagogiques et de recherche.

Ils concernent plus particulièrement les enseignants chercheurs, chez lesquels on retrouve 14% de 60 ans ou plus (55 personnes).

L'approche par groupe de disciplines CNU montre que les départs vont être nombreux dans les prochaines années. Toutes les disciplines sont concernées, mais surtout les Langues et littératures avec 20% des enseignants chercheurs âgés de 60 ans ou plus.

Nombre d'enseignants âgés de 55 ans et plus

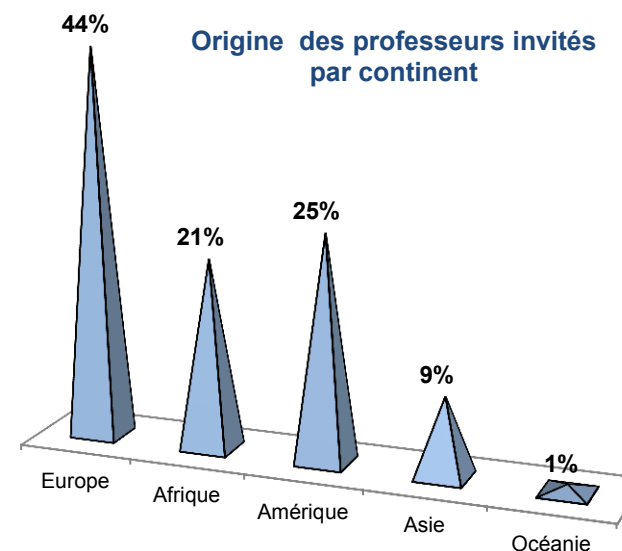


12% des enseignants ont 60 ans ou plus fin 2016
Proportion qui passe à 14% pour les enseignants chercheurs

❖ Professeurs invités par origine : historique

Continent	Pays d'origine	En effectif					% cumulé sur 5 ans
		2012	2013	2014	2015	2016	
Europe	ALLEMAGNE	3	3	7	4	3	9%
	BELGIQUE	1	2	2	1		3%
	DANEMARK			1			
	ESPAGNE	1				3	2%
	FINLANDE		1				
	FRANCE	2	4	3	3	1	6%
	GRECE			2	1	1	2%
	HONGRIE	1	1	1	1	1	2%
	ITALIE	5	6	3	3	5	10%
	NORVEGE					1	
	POLOGNE	1		1		1	1%
	PORTUGAL			1			
	ROYAUME-UNI	4	4	1	2	2	6%
	REP. TCHEQUE	1	1		1	1	2%
	Total Europe	19	22	22	16	19	44%
Afrique	ALGERIE	1	2	2	2	1	4%
	BENIN	1	3	2			3%
	BURKINA FASO				1		
	CAMEROUN	3	1	3	1	2	4%
	CONGO				1		
	MAROC	3	3	3	2	3	6%
	SENEGAL			1		1	
	TUNISIE	2	1	1	1	1	3%
	Total Afrique	10	10	12	8	8	21%
Amérique	ARGENTINE	1					
	BRESIL	2	1	1	2		3%
	CANADA	2	3	3	4	4	7%
	ETATS-UNIS	7	8	7	8	4	15%
	Total Amérique	12	12	11	14	8	25%
Asie	CHINE	1		1	2	2	3%
	EMIRATS ARABES UNIS	1					
	INDE		1				
	IRAN	1					
	JAPON		1	2	1		2%
	KAZAKHSTAN	1					
	LIBAN	1		1	2	1	2%
	TAIWAN				1		
	Total Asie	5	2	4	6	3	9%
Océanie	AUSTRALIE		2				1%
Total Océanie		0	2	0	0	0	1%
Total		46	48	49	44	38	100%

**Entre 40 et 50
professeurs invités
accueillis chaque année**



Pour donner une image pertinente de l'origine des professeurs invités, le pourcentage est calculé en cumulant les effectifs des 5 années (pourcentage non affiché pour un pays si proche de 0%).

Sont comptabilisés les professeurs invités rémunérés. Chaque invité compte pour 1 par année, indépendamment de la durée.

L'année correspond à l'année civile de rémunération.

L'origine des professeurs invités correspond à leur nationalité.

Source : Fichiers de Paie - KX

❖ Vacataires d'enseignement : historique

**2 200 vacataires d'enseignement
employés en 2015-16**

Type de vacataires		2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
Chargés d'enseignement vacataires (CEV)	Agent de l'état auxiliaire non-enseignant	80	89	89	68	70
	Agent de l'état fonctionnaire titulaire non-enseignant	153	149	152	169	173
	Enseignant établissement privé	114	124	91	107	135
	Enseignant établissement public hors supérieur	101	92	82	98	120
	Enseignant fonctionnaire en établissement privé	6	27	31	38	40
	Enseignant hors Lyon3 établissement supérieur	106	100	130	129	102
	Enseignant Lyon 3 auxiliaire				1	2
	Salarié non enseignant secteur privé	528	519	546	523	561
	Travailleur indépendant	432	464	465	505	556
Total Chargés d'enseignement vacataires (CEV)		1 520	1 564	1 586	1 638	1 759
Agents temporaires vacataires	Agent temporaire vacataire (étudiant -28 ans)	110	130	147	159	82
	Agent temporaire vacataire (retraite -65 ans)	45	40	43	33	35
Total Agents temporaires vacataires		155	170	190	192	117
Chargés d'enseignement vacataires occasionnels (moins de 10 heures)	Agent de l'état auxiliaire non-enseignant	18	21	21	19	15
	Agent de l'état fonctionnaire titulaire non-enseignant	57	74	85	79	87
	Enseignant contractuel établissement privé	6	6	3	7	3
	Enseignant établissement public hors supérieur	5	5	5	9	11
	Enseignant fonctionnaire en établissement privé	1	5	1	1	1
	Enseignant hors Lyon3 établissement supérieur	10	11	13	12	18
	Salarié non enseignant secteur privé	112	115	106	93	106
	Travailleur indépendant	78	84	81	89	81
	Agent temporaire vacataire (étudiant -28 ans)	1	3	1	1	1
	Agent temporaire vacataire (retraité -65 ans)	9	6	4	1	4
Total Conférenciers de moins de 10H		297	330	320	311	327
TOTAL		1 972	2 064	2 096	2 141	2 203

Sont comptabilisés les vacataires d'enseignement habilités et qui ont effectué des heures.

L'année correspond à l'année universitaire de réalisation des heures.

Source : GHC

Partie 2-b

Le personnel BIATS

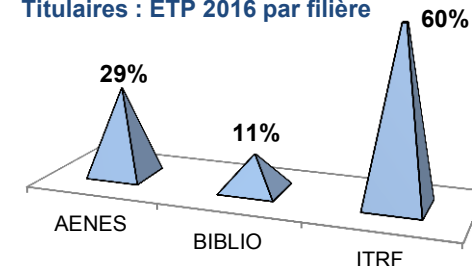
❖ BIATS par statut, filière et catégorie : historique

Catégorie	Filière	Nombre d'agents					Nombre d'ETP	
		Avr. 2013	Avr. 2014	Déc. 2014	Déc. 2015	Déc. 2016	Déc. 2015	Déc. 2016
TITULAIRES								
AENES	Cat. A	25	24	23	26	26	25,5	25,4
	Cat. B	44	43	41	39	36	37,6	34,1
	Cat. C	71	65	62	59	59	55,5	55,5
Total AENES		141	132	126	124	121	118,6	115,0
Biblio	Cat. A	16	16	16	17	17	14,6	14,2
	Cat. B	10	11	14	13	13	12,1	11,9
	Cat. C	19	19	19	17	18	16,2	17,2
Total Bibliothèque		42	46	49	47	48	42,9	43,3
ITRF	Cat. A	58	73	84	92	96	88,9	91,5
	Cat. B	43	57	66	70	72	67,2	69,1
	Cat. C	59	64	77	78	81	75,4	77,9
Total ITRF		160	194	227	240	249	231,5	238,5
Toutes Filières	Cat. A	97	113	123	135	139	129,0	131,1
	Cat. B	97	111	121	122	121	116,9	115,1
	Cat. C	149	148	158	154	158	147,1	150,6
Total Titulaires		343	372	402	411	418	393,0	396,8
NON TITULAIRES --> tous types de contrats (CDI, CDD notamment)								
Catégorie A		64	65	63	76	77	71,8	71,2
Catégorie B		67	61	57	62	64	58,7	61,6
Catégorie C		125	130	132	147	147	138,4	136,6
CDI		55	56	46	43	52	39,7	48,7
CDD		201	200	206	242	236	229,2	220,7
Total Non titulaires		256	256	252	285	288	268,9	269,4
Total BIATS		599	628	654	696	706	661,9	666,2

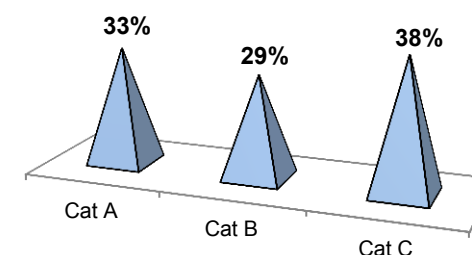
Note : Tous les tableaux sur les personnels BIATS portent sur les personnels en activité

Sources : Harpege

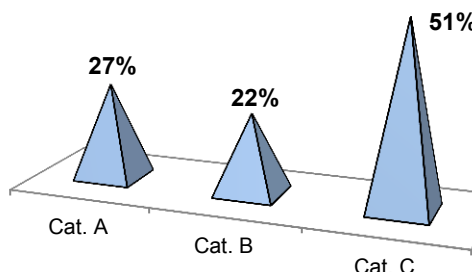
Titulaires : ETP 2016 par filière



Titulaires : ETP 2016 par catégorie



Non titulaires : ETP 2016 par catégorie



Le nombre d'agents est en hausse de 18% entre 2013 et 2016, avec une croissance plus forte des titulaires (22%) que des non titulaires (13%). En 2016, l'université dispose de 666 équivalents temps plein (ETP) : 397 ETP pour les titulaires (418 personnes) et 269 ETP pour les contractuels (289 personnes).

Parmi les titulaires, le poids de la filière AENES (29%) est comparable à la moyenne des établissements de la typologie (Droit Economie), mais supérieure à celle des établissements Lettres et Sciences Humaines (LSH). La filière ITRF (60%) est sur-représentée d'environ 5 points par rapport à la moyenne en universités Droit Eco, mais comparable à la moyenne en LSH. La filière bibliothèque (11%) est sous représentée par rapport aux deux typologies (17% dans les universités Droit Eco et 15% en LSH).

❖ BIATS par sexe, statut, filière et catégorie en 2016

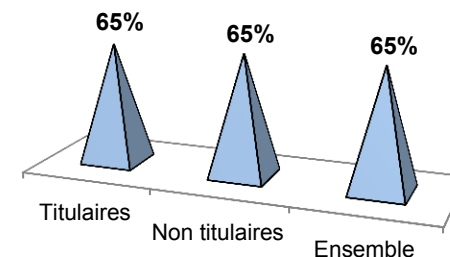
Statut	Catégorie	Femmes	Hommes	% de Femmes	Ensemble	
					Eff	%
Titulaires par filière	AENES	98	23	81%	121	29%
	Bibliothèque	32	16	67%	48	11%
	ITRF	141	108	57%	249	60%
	Total	271	147	65%	418	100%
Titulaires par catégorie	Catégorie A	83	56	60%	139	33%
	Catégorie B	84	37	69%	121	29%
	Catégorie C	104	54	66%	158	38%
	Total	271	147	65%	418	100%
Non titulaires par catégorie	Catégorie A	53	24	69%	77	27%
	Catégorie B	44	20	69%	64	22%
	Catégorie C	91	56	62%	147	51%
	Total	188	100	65%	288	100%
Ensemble	Catégorie A	136	80	63%	216	31%
	Catégorie B	128	57	69%	185	26%
	Catégorie C	195	110	64%	305	43%
Total BIATS		459	247	65%	706	100%

Source : Harpege

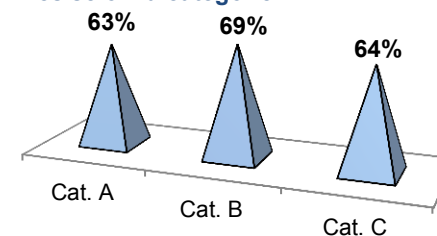
65% de femmes en moyenne
mais 60% en catégorie A



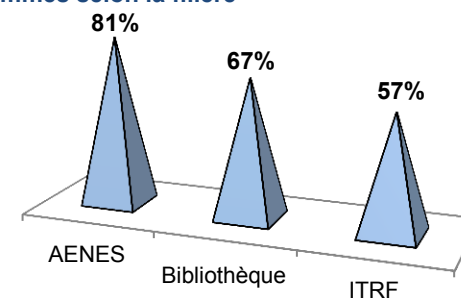
% femmes selon le statut



% femmes selon la catégorie



% femmes selon la filière



La part de personnels de catégorie C est plus forte chez les non titulaires (51%) que chez les titulaires (38%). Parmi les titulaires, le poids de la catégorie C est moins fort à Lyon 3 qu'en moyenne dans les universités à dominante Droit Economie ou Lettres et Sciences Humaines (LSH) : la différence de 6 points se répartit entre les catégories A et B.

65% des personnels BIATS titulaires ou non sont des femmes. Parmi les titulaires, les femmes sont sur-représentées en catégorie B (69%) et sous-représentées en catégorie A (60%).

81% des agents sont des femmes pour la filière AENES et 67% pour la filière Bibliothèque. Pour ces deux filières on ne note pas de différence avec les moyennes relevées en universités à dominante Droit Eco ou LSH. Pour la filière ITRF, 57% de femmes à Lyon 3, la proportion de femmes est proche de celle observée en moyenne en Droit Eco, et un peu supérieure à la valeur observée en LSH (55%).

❖ BIATS par sexe et par corps en 2016

Niveaux de responsabilité parmi les titulaires

Titulaires par Corps	Femmes	Hommes	% Femmes
Encadrement supérieur *	1	2	59%
Attachés	15	9	
Secrétaires administratif **	28	8	78%
Adjoint	54	5	92%
AENES	98	24	80%
Conservateur	8	3	71%
Bibliothécaire	4	2	
Assistant des bibliothèques	10	3	77%
Magasinier	10	8	56%
Bibliothèque	32	16	67%
Ingénieur de recherche	9	3	59%
Ingénieur d'études	36	28	
Assistant ingénieur	10	10	50%
Technicien de recherche et de formation	46	26	64%
Adjoint technique	40	41	49%
ITRF	141	108	57%
Total Titulaires	271	148	65%

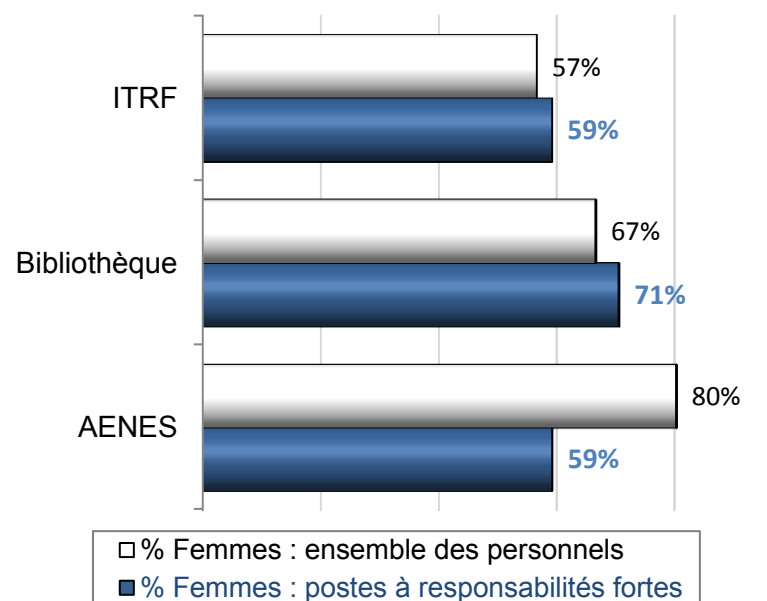
* y compris DGS rattaché à la filière AENES dans ce tableau

Sources : Harpege

** Assistant service social administratif de l'état

61% de femmes sur les postes à responsabilités forte mais c'est variable selon les filières

% de femmes selon le type de poste et la filière



La filière AENES compte en moyenne 80% de femmes, et seulement 59% sur les postes à fortes responsabilités (encadrement supérieur et attachés). A noter que cette proportion est en hausse : elle était de 52% en 2013, mais il y avait aussi moins de femmes au global dans la filière (75%).

Pour la filière des bibliothèques, les femmes représentent 71% des personnels pour les conservateurs et les bibliothécaires, contre 67% en moyenne sur la filière. En 2013, les femmes occupaient 63% des postes à responsabilités, mais elles représentaient aussi 62% des personnels de la filière.

Parmi les ITRF on compte 59% de femmes pour les grades d'ingénieurs, contre 57% en moyenne dans la filière. En 2013, on comptait 62% de femmes parmi les ingénieurs pour 54% de femmes parmi l'ensemble des ITRF.

❖ Zoom sur la filière AENES : historique pour les titulaires

121 titulaires pour la filière AENES
115,0 Equivalents Temps Plein en 2016

Catégorie	Grade	Nombre d'agents					ETP * Déc. 2015	ETP * Déc. 2016
		Avril 2013	Avril 2014	Déc. 2014	Déc. 2015	Déc. 2016		
TOTAL BIATS (titulaires et non titulaires)		601	628	654	696	706	661,9	666,2
BIATS TITULAIRES		345	372	402	411	418	393,0	396,8
Dont Filière AENES - Titulaires		140	132	126	125	122	119,6	116,0
AENES Catégorie A	Directeur général des services **	1	1	1	1	1	1,0	1,0
	Administrateur de l'éducation nationale, de l'ens. Sup. et de la recherche	2	2	2	2	1	2,0	1,0
	Agent comptable d'université	1	1	1	1	1	1,0	1,0
	Attaché principal d'administration de l'éducation nationale et de l'ens. Sup.	12	12	11	15	17	14,6	16,6
	Attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'ens. Sup.	9	8	8	8	7	7,9	6,8
Total AENES de catégorie A		25	24	23	27	27	26,5	26,4
AENES Catégorie B	Assistant service social administratif de l'état				1	1	1,0	1,0
	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	6	9	9	8	7	7,7	6,7
	Secrétaire administratif de classe supérieure	9	8	8	10	10	10,0	9,5
	Secrétaire administratif de classe normale	29	26	24	20	18	18,9	16,9
Total AENES de catégorie B		44	43	41	39	36	37,6	34,1
AENES Catégorie C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	7	8	7	7	5	6,6	4,6
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	14	14	18	21	25	19,1	22,7
	Adjoint administratif 1ère classe	39	33	28	25	25	23,8	24,2
	Adjoint administratif 2ème classe	10	9	8	5	3	5,0	3,0
	Adjoint technique des établissements d'enseignement	1	1	1	1	1	1,0	1,0
Total AENES de catégorie C		71	65	62	59	59	55,5	55,5

* ETP = Equivalents Temps Plein

** rattaché à la filière AENES dans ce tableau

Sources : Harpege

❖ Zoom sur la filière ITRF : historique pour les titulaires

249 titulaires pour la filière ITRF
238,5 Equivalents Temps Plein en 2016

Catégorie	Grade	Nombre d'agents					ETP * Déc. 2015	ETP * Déc. 2016
		Avril 2013	Avril 2014	Déc. 2014	Déc. 2015	Déc. 2016		
TOTAL BIATS (titulaires et non titulaires)		601	628	654	696	706	661,9	666,2
BIATS TITULAIRES		345	372	402	411	418	393	396,8
Dont Filière ITRF - Titulaires		160	194	227	240	249	231,5	238,5
ITRF Catégorie A	Ingénieur de recherche hors classe	1	1	1	1	2	1,0	1,8
	Ingénieur de recherche de 1ère classe	3	3	3	4	3	3,8	3,0
	Ingénieur de recherche de 2ème classe	2	4	6	6	7	5,8	7,0
	Ingénieur d'études hors classe		1	1	1	2	0,9	1,0
	Ingénieur d'études de 1ère classe	11	12	12	10	12	9,8	10,9
	Ingénieur d'études de 2ème classe	30	38	45	51	50	49,2	48,4
	Assistant ingénieur	11	14	16	19	20	18,4	19,4
Total ITRF de catégorie A		58	73	84	92	96	88,9	91,5
ITRF Catégorie B	Technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle	10	11	12	9	9	9,0	9,0
	Technicien de recherche et de formation de classe supérieure	6	3	3	5	7	5,0	6,9
	Technicien de recherche et de formation de classe normale	27	43	51	56	56	53,2	53,2
Total ITRF de catégorie B		43	57	66	70	72	67,2	69,1
ITRF Catégorie C	Adjoint technique principal 1ère classe	6	6	6	8	8	7,8	7,6
	Adjoint technique principal 2ème classe	16	20	22	20	21	19,2	19,9
	Adjoint technique 1ère classe	15	14	18	18	18	17,6	17,8
	Adjoint technique 2ème classe	22	24	31	32	34	30,8	32,6
Total ITRF de catégorie C		59	64	77	78	81	75,4	77,9

Sources : Harpege

❖ Zoom sur la filière BIBLIOTHEQUE : historique pour les titulaires

48 titulaires pour la filière Bibliothèque
43,3 Equivalents Temps Plein en 2016

Catégorie	Grade	Nombre d'agents					ETP * Déc. 2015	ETP * Déc. 2016
		Avril 2013	Avril 2014	Déc. 2014	Déc. 2015	Déc. 2016		
TOTAL BIATS (titulaires et non titulaires)		601	628	654	696	706	661,9	666,2
BIATS TITULAIRES		345	372	402	411	418	393	396,8
Dont Filière BIBLIOTHEQUE - Titulaires		45	46	49	47	48	42,9	43,3
BIBLIO Catégorie A	Conservateur général des bibliothèques					1		1,0
	Conservateur en chef des bibliothèques	5	4	5	6	5	5,1	4,1
	Conservateur des bibliothèques	6	7	6	5	5	4,4	4,3
	Bibliothécaire	5	5	5	6	6	5,1	4,8
Total Bibliothèques de catégorie A		16	16	16	17	17	14,6	14,2
BIBLIO Catégorie B	Assistant des Bibliothèques classe normale	2	2	4	4	3	3,7	2,7
	Assistant des Bibliothèques classe supérieure	5	6	7	6	5	5,6	4,6
	Assistant des Bibliothèques classe exceptionnelle	3	3	3	3	5	2,8	4,6
Total Bibliothèques de catégorie B		10	11	14	13	13	12,1	11,9
BIBLIO Catégorie C	Magasinier des bibliothèques principal 1ère classe	2	2	2	3	3	2,8	2,8
	Magasinier des bibliothèques principal 2ème classe	5	5	5	4	5	4,0	5,0
	Magasinier des bibliothèques 1ère classe	5	5	5	6	6	5,4	5,4
	Magasinier des bibliothèques 2ème classe	7	7	7	4	4	4,0	4,0
Total Bibliothèques de catégorie C		19	19	19	17	18	16,2	17,2

Sources : Harpege

❖ BIATS dans les composantes en 2016

Composante	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Total	
				en effectifs	en ETP
Faculté de Droit	18	24	33	75	67,4
Faculté de Philosophie	1	1	4	6	5,4
Faculté des Langues	3	4	16	23	22,4
Faculté des Lettres	5	11	11	27	25,4
iaelyon	27	24	43	94	87,7
IUT Jean Moulin	3	8	10	21	20,7
Total Personnels	57	72	117	246	229,0

Dont Titulaires

Faculté de Droit	7	14	17	38	36,2
Faculté de Philosophie	1	1	3	5	4,4
Faculté des Langues	1	1	9	11	10,4
Faculté des Lettres	4	9	4	17	16,4
iaelyon	12	13	13	38	35,3
IUT Jean Moulin	1	5	6	12	12,0
Total Titulaires	26	43	52	121	114,7

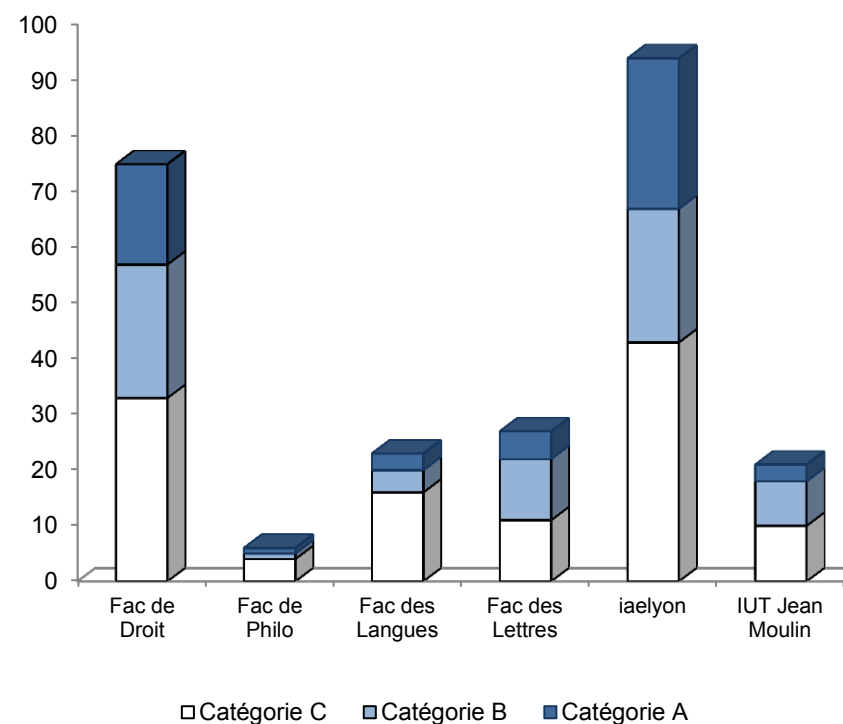
Dont Contractuels

Faculté de Droit	11	10	16	37	31,2
Faculté de Philosophie			1	1	1,0
Faculté des Langues	2	3	7	12	12,0
Faculté des Lettres	1	2	7	10	9,0
iaelyon	15	11	30	56	52,4
IUT Jean Moulin	2	3	4	9	8,7
Total Contractuels	31	29	65	125	114,3

Source : Harpege

**246 personnes affectées
dans les composantes**

BIATS par composante et catégorie en 2016
Titulaires et contractuels



❖ BIATS : quotient de travail des titulaires en 2016

		Quotité						Ensemble
		50%	60%	70%	80%	90%	100%	
Titulaires par Sexe								
Femmes		3	3	8	61	3	192	270
		1%	1%	3%	23%	1%	71%	100%
Hommes		1	0	1	4	0	140	146
		1%		1%	3%		96%	100%
Titulaires par Catégorie								
Catégorie A		1	1	2	22	0	111	137
		1%	1%	1%	16%		81%	100%
Catégorie B		1	1	7	14	1	97	121
		1%	1%	6%	12%	1%	80%	100%
Catégorie C		2	1		29	2	124	158
		1%	1%		18%	1%	78%	100%
Titulaires par Filière								
AENES		2	0	2	21	2	94	121
		2%		2%	17%	2%	78%	100%
BIBLIO		0	2	3	10	0	32	47
			4%	6%	21%		68%	100%
ITRF		2	1	4	34	1	206	248
		1%	0%	2%	14%	0%	83%	100%
Total BIATS Titulaires								
Ensemble		4	3	9	65	3	332	416*
		1%	1%	2%	16%	1%	80%	100%

* 2 agents ne sont pas comptabilisés en ETP : 1 en CLD et 1 en CG Formation

Source : Harpege

80% des BIATS titulaires de l'université travaillent à temps complet (quotité de travail à 100%).

16% des personnels titulaires travaillent à 80%, davantage pour les filières Bibliothèques (21%) ou chez les personnels de catégorie C (18%).

71% des femmes exercent à temps complet et 23% sont à 80%. Seuls 4% des hommes travaillent à temps partiel.

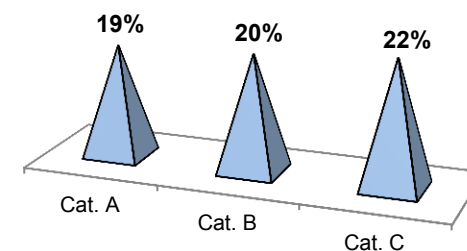
La quotité de travail varie peu selon la catégorie avec 81% de temps complet pour les catégories A, 80% pour les catégories B et 78% pour les catégories C.

20% des titulaires à temps partiel

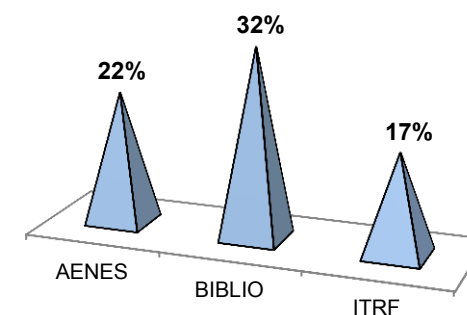
29% pour les femmes

4% pour les hommes

Temps partiel par catégorie



Temps partiel par filière



❖ BIATS : quotient de travail des non titulaires en 2016

		Quotité						Ensemble
		50%	60%	70%	80%	90%	100%	
Personnel contractuel par sexe								
Femmes	4	3	13	12	4	150	186	
	2%	2%	7%	6%	2%	81%	100%	
Hommes	10	2	3	0	0	85	100	
	10%	2%	3%			85%	100%	
Personnel contractuel par catégorie								
Catégorie A	2	2	5	6	3	58	76	
	3%	3%	7%	8%	4%	76%	100%	
Catégorie B	2	0	3	2	1	56	64	
	3%		5%	3%	2%	88%	100%	
Catégorie C	10	3	8	4	0	121	146	
	7%	2%	5%	3%		83%	100%	
Personnel contractuel par type de contrat								
CDI	2	0	5	2	4	39	52	
	4%		10%	4%	8%	75%	100%	
CDD	12	5	11	10	0	196	234	
	5%	2%	5%	4%		84%	100%	
Personnel contractuel ensemble								
Ensemble	14	5	16	12	4	235	286*	
	5%	2%	6%	4%	1%	82%	100%	

* 2 agents en congés parentaux ne sont pas comptabilisés en ETP

Source : Harpege

82% des BIATS non titulaires de l'université Lyon3 travaillent à temps complet (quotité de travail à 100%). Les 51 personnes à temps partiels ont des quotités assez réparties entre 50% et 90%.

81% des femmes et 85% des hommes exercent à temps complet, c'est beaucoup plus équilibré que pour les titulaires.

Les personnels de catégorie A sont plus souvent à temps partiel (24%) que ceux des catégories B (13%) et C (17%).

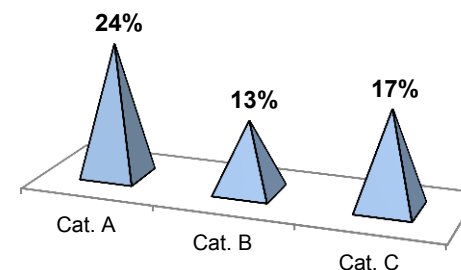
Enfin les personnes en CDI sont également davantage à temps partiel que celles en CDD, respectivement 25% et 16%.

18% des contractuels sont à temps partiel

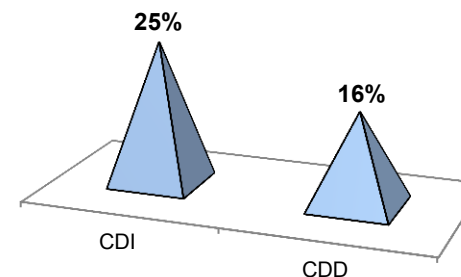
19% pour les femmes

15% pour les hommes

Temps partiel par catégorie



Temps partiel par type de contrat



❖ BIATS : temps partiel et contrats à temps incomplet des non titulaires en 2016

	50%	60%	70%	80%	90%	Ensemble	dont Femmes	dont CDI
Personnel contractuel : Temps partiel								
Catégorie A	0	0	1	5	0	6	6	1
Catégorie B	0	0	0	0	1	1	1	0
Catégorie C	0	0	0	4	0	4	4	0
Ensemble	0	0	1	9	1	11	11	1

Personnel contractuel : Contrats à temps incomplet

Catégorie A	2	2	4	1	3	12	11	5
Catégorie B	2	0	3	1	1	7	3	3
Catégorie C	10	3	8	0	0	21	11	4
Ensemble	14	5	15	2	4	40	25	12

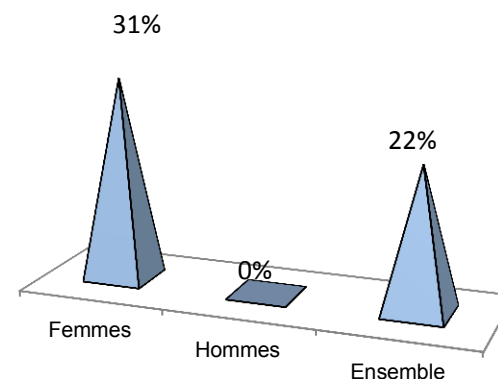
Total personnel contractuel qui ne travaillent pas à temps complet

Ensemble	14	5	16	11	5	51	36	13
-----------------	-----------	----------	-----------	-----------	----------	-----------	-----------	-----------

Source : Harpege

Le temps partiel concerne 15% des agents contractuels femmes qui ne travaillent pas à temps complet et aucun homme

Temps partiel parmi les personnels qui ne travaillent pas à temps complet



Parmi les 51 contractuels dont la quotité de travail est inférieure à 100%, 40 agents ont un contrat à temps incomplet dont 12 agents en CDI et 28 en CDD.

Les contrats à temps incomplets concernent 25 femmes sur les 36 qui ne travaillent pas à temps complet (69%) et le temps partiel 12 femmes (31%). Le temps partiel est choisi par 7 femmes de catégorie A, 1 de catégorie B et 4 de catégorie C.

Le temps partiel ne concerne pas les contractuels BIATS hommes, mais 15 hommes ont des contrats de travail à temps incomplet.

Définition : le temps partiel est par définition choisi et réversible, avec possibilité de revenir à 100%, sinon on parle de contrats de travail à temps incomplet fonction des besoins de l'établissement.

❖ BIATS : ancienneté à l'université Lyon 3 par catégorie au 31 décembre 2016

Statut	Ancienneté (en nb. d'années)	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Ensemble	
		Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Titulaires	[0;1[	3	2%	2	2%	6	4%	11	3%
	[1;2[	7	5%	8	7%	5	3%	20	5%
	[2;3[	6	4%	6	5%	11	7%	23	6%
	[3;4[	11	8%	6	5%	4	3%	21	5%
	[4;5[	4	3%	4	3%	7	4%	15	4%
	[5; 10[	38	27%	29	24%	30	19%	97	23%
	[10;15[	22	16%	23	19%	39	25%	84	20%
	[15;20[	22	16%	15	12%	25	16%	62	15%
	20 et +	26	19%	28	23%	31	20%	85	20%
Total Titulaires		139	100%	121	100%	158	100%	418	100%
Non titulaires	[0;1[	16	21%	12	19%	31	21%	59	20%
	[1;2[	9	12%	10	16%	24	16%	43	15%
	[2;3[	11	14%	4	6%	26	18%	41	14%
	[3;4[	11	14%	12	19%	15	10%	38	13%
	[4;5[	7	9%	3	5%	8	5%	18	6%
	[5; 10[	11	14%	18	28%	38	26%	67	23%
	[10;15[	6	8%	1	2%	3	2%	10	3%
	[15;20[	2	3%	2	3%	2	1%	6	2%
	20 et +	4	5%	2	3%			6	2%
Total Non titulaires		77	100%	64	100%	147	100%	288	100%

Au 31 décembre 2016, l'ancienneté moyenne à l'université Jean Moulin approche 13 ans pour les personnels titulaires et dépasse légèrement 4 ans pour les contractuels.

55% des titulaires et 8% des contractuels sont à Lyon 3 depuis au moins 10 ans (respectivement 51% et 13% en 2013).

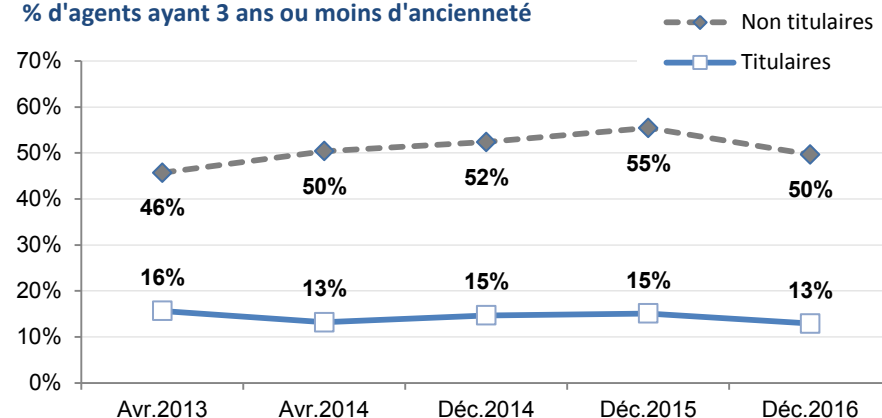
13% des titulaires et 50% des contractuels ont moins de 3 ans d'ancienneté (respectivement 16% et 46% en 2013).

Ancienneté moyenne :
13 ans pour les titulaires
4 ans pour les contractuels

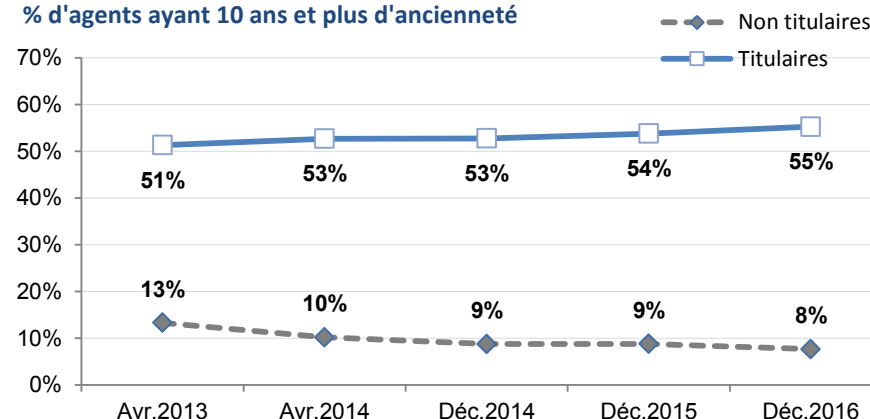
Source : Harpege

L'ancienneté est calculée à partir de la date d'entrée à Lyon 3, donc pour un personnel contractuel devenu titulaire, c'est l'ancienneté cumulée qui est retenue.

% d'agents ayant 3 ans ou moins d'ancienneté



% d'agents ayant 10 ans et plus d'ancienneté



❖ BIATS par tranche d'âge, statut et sexe au 31 décembre 2016

Tranche d'âge	Titulaires	CDI	CDD	Ensemble
Moins de 20	0	0	1	1
[20;25[	1	0	27	28
[25;30[	12	1	68	81
[30;35[	55	5	58	118
[35;40[	43	7	34	84
[40;45[	66	13	21	100
[45;50[	80	11	10	101
[50;55[	70	5	8	83
[55;60[	59	4	8	71
[60;65[	30	5	1	36
65 et +	2	1	0	3
Total	418	52	236	706

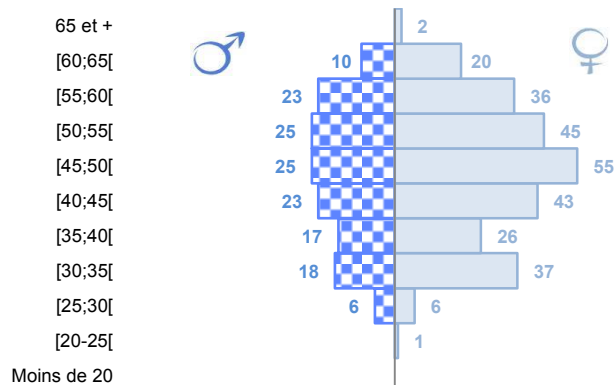
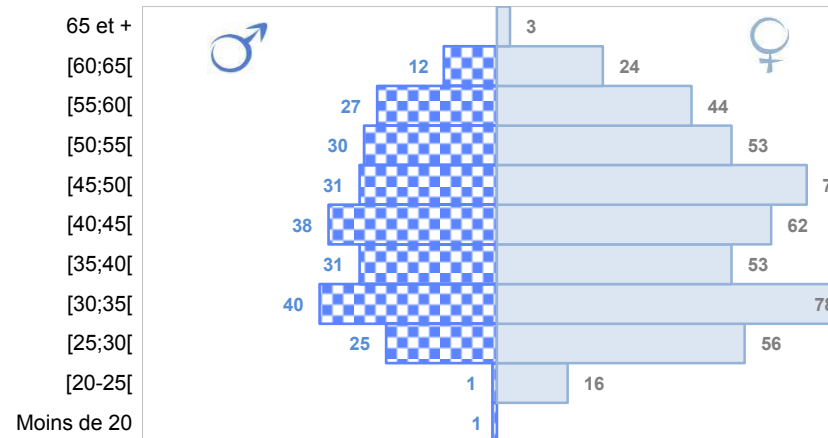
Source : Harpege

Au 31 décembre 2016, l'âge moyen des personnels BIATS est de 42 ans.

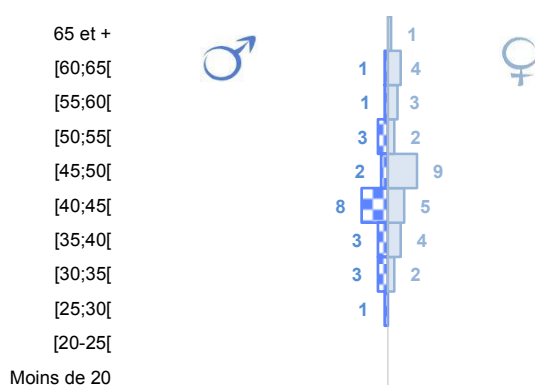
Il est plus haut pour les titulaires et pour les agents en CDI, 46 ans en moyenne, que pour les agents en CDD, 33 ans.

39 personnes ont 60 ans ou plus fin 2016
Titulaires et contractuels

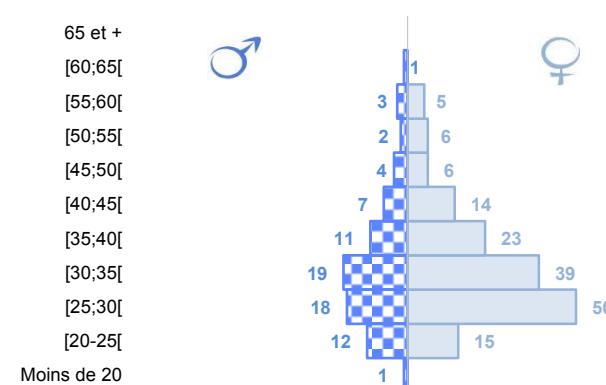
BIATS titulaires et contractuels



BIATS Titulaires



BIATS CDI

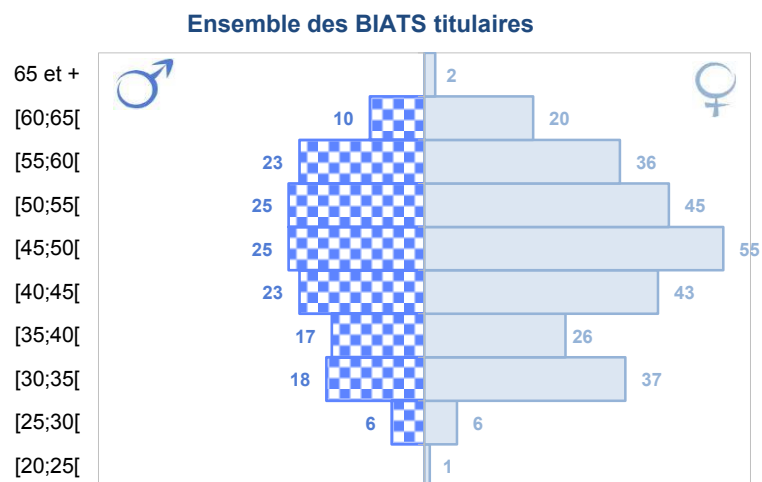


BIATS CDD

❖ BIATS : titulaires par tranche d'âge, catégorie et sexe au 31 décembre 2016

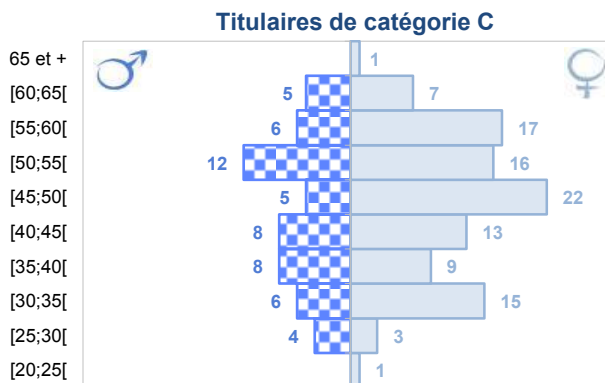
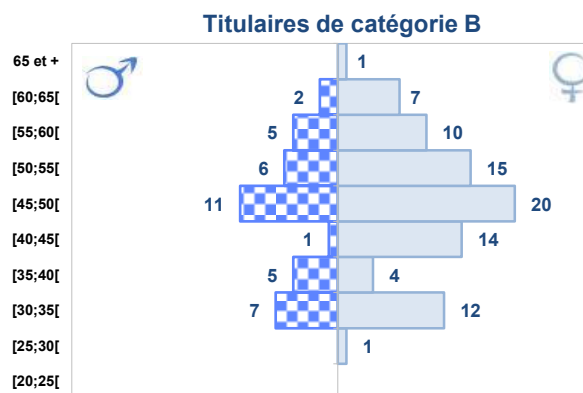
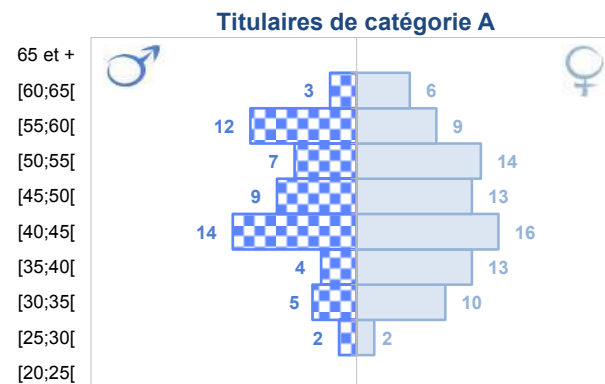
Tranche d'âge	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Ensemble
[20;25[	0	0	1	1
[25;30[	4	1	7	12
[30;35[	15	19	21	55
[35;40[	17	9	17	43
[40;45[	30	15	21	66
[45;50[	22	31	27	80
[50;55[	21	21	28	70
[55;60[	21	15	23	59
[60;65[	9	9	12	30
65 et +	0	1	1	2
Total	139	121	158	418

Source : Harpege



L'âge moyen des BIATS titulaires est de 46 ans au 31 décembre 2016, sans variation selon la catégorie A,B ou C.

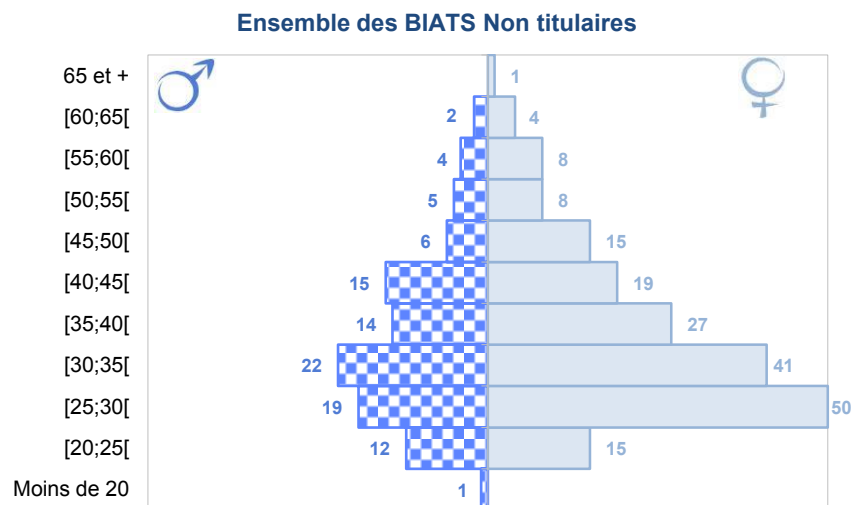
Les agents de la filière AENES sont dans l'ensemble plus âgés, avec une moyenne de 48 ans. La moyenne est de 47 ans en filière Bibliothèque. Pour la filière ITRF, l'âge moyen est plus bas : 44 ans.



❖ BIATS : non titulaires par tranche d'âge, catégorie et sexe au 31 décembre 2016

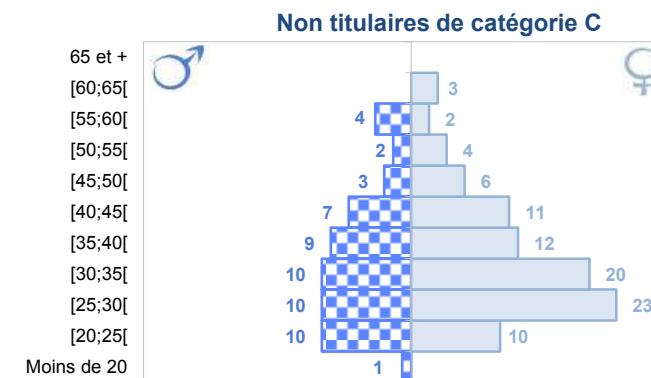
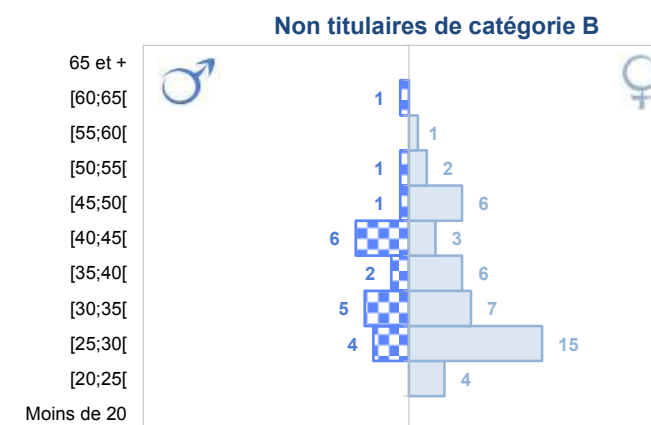
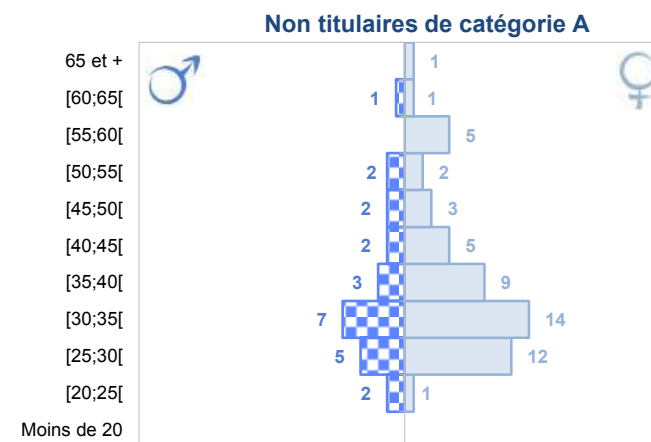
Tranche d'âge	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Ensemble
Moins de 20	0	0	1	1
[20;25[	3	4	20	27
[25;30[	17	19	33	69
[30;35[	21	12	30	63
[35;40[	12	8	21	41
[40;45[	7	9	18	34
[45;50[	5	7	9	21
[50;55[	4	3	6	13
[55;60[	5	1	6	12
[60;65[	2	1	3	6
65 et +	1	0	0	1
Total	77	64	147	288

Source : Harpege



L'âge moyen des BIATS contractuels est de 35 ans au 31 décembre 2016.

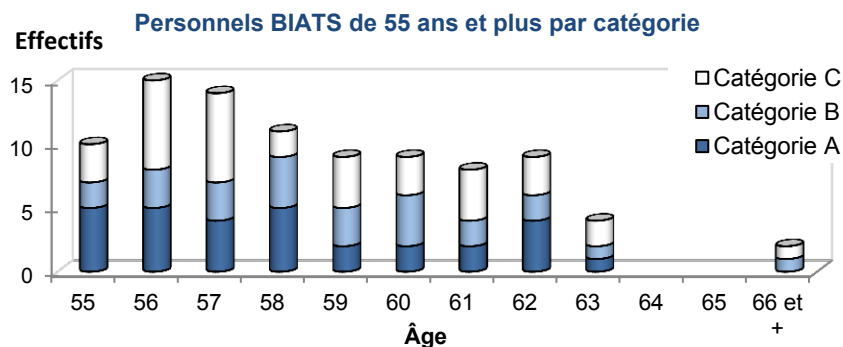
La moyenne varie peu par catégorie : elle est de 37 ans en catégorie A et de 35 ans en catégories B et C.



❖ Âge des personnels BIATS titulaires au 31 décembre 2016 : zoom sur les 55 ans et plus

	Effectif 2016	dont âgés de 55 ans et plus en 2016													Total 55 et +		Total 60 et +	
		55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66 et +	Eff	%	Eff	%	
Catégorie A	139	5	5	4	5	2	2	2	4	1				30	22%	9	6%	
Catégorie B	121	2	3	3	4	3	4	2	2	1			1	25	21%	10	8%	
Catégorie C	158	3	7	7	2	4	3	4	3	2			1	36	23%	13	8%	
AENES	121	5	9	4	5	5	3	3	4	2			1	41	34%	13	11%	
Bibliothèques	48	1		2	1		2		1	1				8	17%	4	8%	
ITRF	249	4	6	8	5	4	4	5	4	1			1	42	17%	15	6%	
Femmes	147	4	13	9	4	6	5	6	8	1			2	58	39%	22	15%	
Hommes	271	6	2	5	7	3	4	2	1	3				33	12%	10	4%	
Total BIATS titulaires	418	10	15	14	11	9	9	8	9	4	0	0	2	91	22%	32	8%	

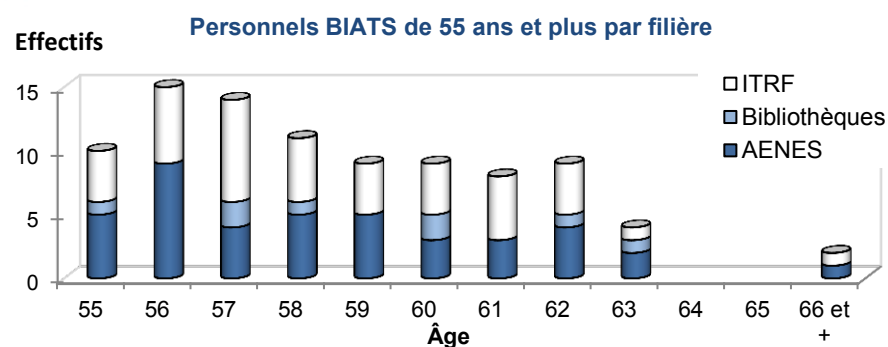
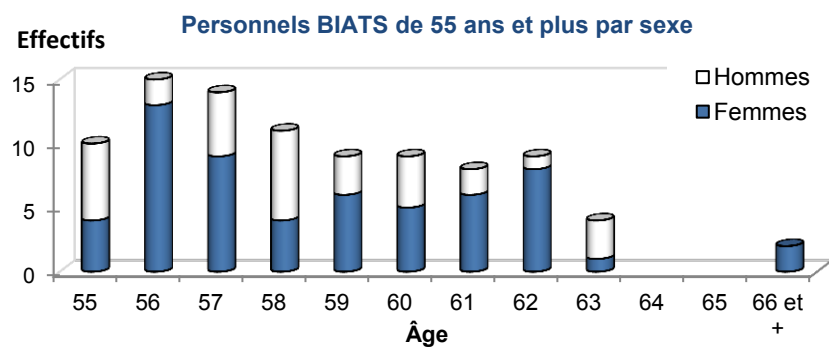
Source : Harpege



22% des BIATS titulaires ont 55 ans ou plus fin 2016
32 agents ont 60 ans et plus

91 titulaires ont 55 ans ou plus dont 32 agents ayant 60 ans ou plus au 31 décembre 2016.

Ces départs à la retraite prévisibles dans les toutes prochaines années posent la question du renouvellement des personnels administratifs titulaires.



Partie 2-c

Congés

❖ Enseignants : historique des absences pour congés maladie ordinaires

		2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
Titulaires	Nb de congés	62	53	48	56	87
	Nb de jours de congés	1 143	1 243	967	858	1 142
	Nb d'agents arrêtés	40	43	33	40	51
	<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>18,4</i>	<i>23,5</i>	<i>20,1</i>	<i>15,3</i>	<i>13,1</i>
Non Titulaires	Nb de congés	7	11	10	11	11
	Nb de jours de congés	106	544	311	275	151
	Nb d'agents arrêtés	7	10	8	10	9
	<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>15,1</i>	<i>49,5</i>	<i>31,1</i>	<i>25,0</i>	<i>13,7</i>

Sources : Harpege

Au total 1 293 jours de congés maladie ordinaires en 2015-16

60 enseignants concernés

❖ Enseignants titulaires : absences pour congés maladie ordinaires par corps en 2015-16

	Professeurs des universités	Maîtres de conférences	Autres enseignants titulaires	Total Titulaires
Nb de congés	17	31	39	87
Nb de jours de congés	423	263	456	1 142
Nb d'agents arrêtés	13	20	18	51
<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>24,9</i>	<i>8,5</i>	<i>11,7</i>	<i>13,1</i>

Sources : Harpege

Il s'agit des congés maladie ordinaires déclarés auprès du service des personnels enseignants (DPE).

En 2015-16, on recense 50 enseignants titulaires qui ont eu un arrêt de travail pour congés maladie ordinaire. Si on rapporte cet effectif au nombre total d'enseignants titulaires (pour mémoire 483 au 31 décembre 2015), on obtient le ratio de 10% d'enseignants titulaires absents au moins une fois dans l'année pour congé maladie ordinaire.

Pour les enseignants non titulaires, le nombre de jours de congés pour maladie ordinaire est très fluctuant selon les années. Il est de 151 jours en 2015-16. Il concerne très peu d'agents, en général moins de 9 par an, sur un total de 183 enseignants contractuels au 31 décembre 2015.

Définition : Un agent arrêté est un agent qui a eu au moins un congé maladie ordinaire durant l'année universitaire considérée. On décompte le nombre de jours d'arrêt sur la période d'observation (du 1er septembre au 31 août de chaque année), même si le congé "déborde" de cette période.

❖ Enseignants : autres congés

	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	Nb jours en 2015-16
Congé pour accident de service ou du travail	7*	1	10*	3	2	284
Congé longue durée	0	0	2	2	2	375
Congé longue maladie	2	3	3	3	3	326
Congé maternité, paternité, adoption, parental	13	14	18	22	13	931
<i>dont congé maternité</i>		10	16	18	8	594
<i>dont congé paternité et d'accueil de l'enfant</i>		3	0	2	3	33
<i>dont congé parental</i>		1	2	2	2	304
Temps partiel thérapeutique		1	1	0	1	91
Congé formation		1	0	0	0	0

* 7 congés mais 4 personnes concernées en 2011-12
* 10 congés mais 6 personnes concernées en 2013-14

Sources : GHC, Harpège et DPE

❖ Enseignants chercheurs : historique des congés pour recherche et conversion thématique (CRCT) et des contrats valorisation recherche (CVR)

	CRCT Établissement				CRCT CNU				CRCT sur Fonction			CVR	
	Nb de semestres alloués	Nb de semestres consommés	Consommés par des Femmes	Consommés par des jeunes MC*	Nb de semestres alloués	Nb de semestres consommés	Consommés par des Femmes	Consommés par des jeunes MC*	Nb de semestres alloués	Nb de semestres consommés	Consommés par des Femmes	Nb Contrats Valorisation Recherche alloués	Alloués à des Femmes
2011-12	1	1	nd	0	5	5	nd	0	nd	nd	nd	3+1*	nd
2012-13	1	1	1	0	0	0	0	0	4	4	0	3	2
2013-14	4	4	1	0	5	5	2	1	0	0	0	2	1
2014-15	4	4	2	0	2	2	2	0	0	0	0	2	1
2015-16	6	6	4	0	6	6	6	0	0	0	0	2	2

* On considère qu'un jeune maître de conférences (MC) est un MC titulaire depuis 5 ans maximum

Source : DPE

Les CRCT sont des périodes de temps (1ou 2 semestres par an et par personne) qui sont allouées aux enseignants chercheurs pour bénéficier de congés pour recherche ou conversion thématique et qui se substituent donc aux charges statutaires pendant la durée allouée.

Il existe deux contingents : un local (propre à chaque université) et un national dont la gestion est confiée au CNU. Chaque section du CNU se prononce annuellement sur la base d'un dossier rédigé par le candidat et qui est transmis au CNU par l'université via le ministère.

Des CRCT sont attribués de droit au titre des fonctions de Recteur ou de Président.

Depuis 2010-11, l'établissement accorde des contrats de valorisation recherche (CVR). En 2011-12, un CVR accordé n'a pas été consommé pour cause de congé longue durée du bénéficiaire.

Définition : on décompte le nombre de jours d'arrêt sur la période d'observation (du 1er septembre au 31 août de chaque année), même si le congé "déborde" de cette période.

❖ BIATS : historique des congés maladie ordinaires par statut

		2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
Titulaires	Nb de congés en cours	222	193	248	365	371
	Nb de jours de congés	2 865	3 104	2 557	3 919	3 974
	Nb d'agents arrêtés	nd	nd	nd	188	189
	<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>12,9</i>	<i>16,1</i>	<i>10,3</i>	<i>10,7</i>	<i>10,7</i>
Non titulaires	Nb de congés en cours	97	118	100	177	196
	Nb de jours de congés	1 547	1 532	1 806	1 769	1 689
	Nb d'agents arrêtés	nd	nd	nd	108	113
	<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>15,9</i>	<i>13,0</i>	<i>18,1</i>	<i>10,0</i>	<i>8,6</i>

Sources : Harpège

Au total 5 663 jours de congés maladie ordinaires en 2015-16
302 personnes concernées

❖ BIATS titulaires : congés maladie ordinaires par filière en 2015-16

	AENES	Bibliothèques	ITRF	Total BIATS Titulaires
Nb de congés en cours	113	72	186	371
Nb de jours de congés	1 255	603	2 116	3 974
Nb d'agents arrêtés	58	32	99	189
<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>11,1</i>	<i>8,4</i>	<i>11,4</i>	<i>10,7</i>

Sources : Harpège

En 2015-16, le nombre d'agents titulaires arrêtés pour maladie ordinaire est de 189.

En rapportant cet effectif au nombre total d'agents titulaires (pour mémoire 411 au 31 décembre 2015), on obtient le ratio de 46% des agents titulaires arrêtés pour au moins un congé maladie ordinaire. La durée moyenne de ces congés est inférieure à 11 jours.

Cette même année, le nombre d'agents non titulaires arrêtés pour maladie ordinaire est de 113.

En rapportant cet effectif au nombre total d'agents non titulaires ayant travaillé au moins 6 mois dans l'année en 2016, on estime à 38% la part de ces personnels ayant pris au moins un congé maladie ordinaire. La durée moyenne de ces congés est inférieure à 9 jours.

Définition : Un agent arrêté est un agent qui a eu au moins un congé maladie ordinaire durant l'année universitaire considérée. On décompte le nombre de jours d'arrêt sur la période d'observation (du 1er septembre au 31 août de chaque année), même si le congé "déborde" de cette période.

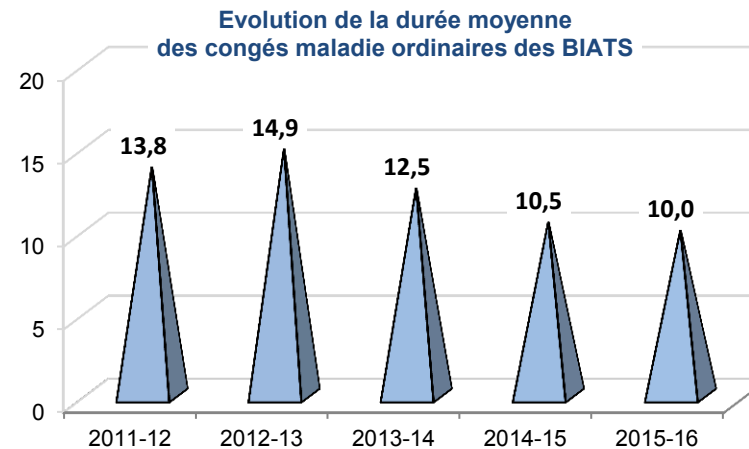
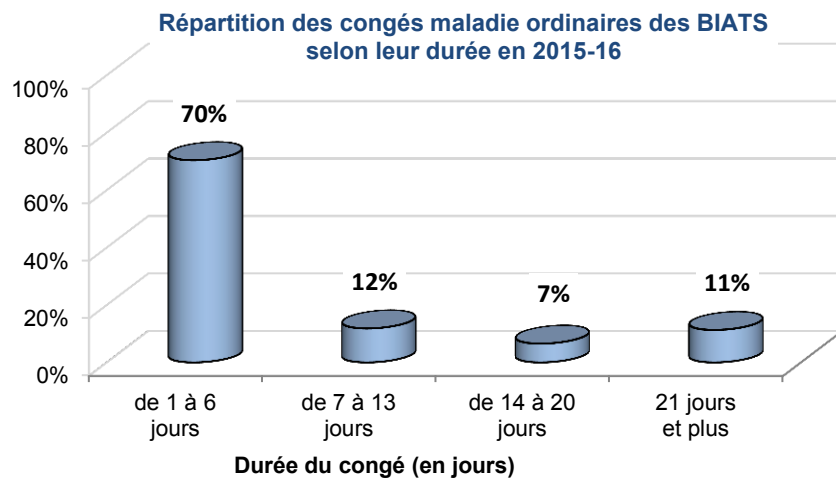
❖ BIATS : répartition des congés maladie ordinaires selon leur durée

Durée du congé	2011-12		2012-13		2013-14		2014-15		2015-16	
	Nb de congés	%	Nb de congés	%	Nb de congés	%	Nb de congés	%	Nb de congés	%
1 jour	37	12%	17	5%	50	14%	77	14%	83	15%
2 jours	50	16%	41	13%	60	17%	83	15%	103	18%
3 jours	44	14%	29	9%	39	11%	63	12%	76	13%
4 jours	35	11%	31	10%	26	7%	54	10%	52	9%
de 5 à 6 jours	39	12%	47	15%	44	13%	81	15%	85	15%
de 7 à 13 jours	47	15%	74	24%	62	18%	88	16%	67	12%
de 14 à 20 jours	20	6%	21	7%	16	5%	39	7%	37	7%
de 21 à 30 jours	13	4%	14	5%	20	6%	18	3%	16	3%
de 31 à 60 jours	17	5%	19	6%	17	5%	21	4%	30	5%
de 61 à 90 jours	6	2%	11	4%	9	3%	9	2%	14	2%
Plus de 90 jours	11	3%	7	2%	5	1%	9	2%	4	1%
Total	319	100%	311	100%	348	100%	542	100%	567	100%

Titulaires et non titulaires

Sources : Harpège

**Durée moyenne
des congés :
10 jours**



70% des congés sont inférieurs à une semaine et 11% des congés durent 3 semaines et plus.

La durée moyenne des congés maladie est en baisse régulière sur les dernières années et se stabilise à 10 jours en 2015-16.

Définition : on décompte le nombre de jours d'arrêt sur la période d'observation (du 1er septembre au 31 août de chaque année), même si le congé "déborde" de cette période.

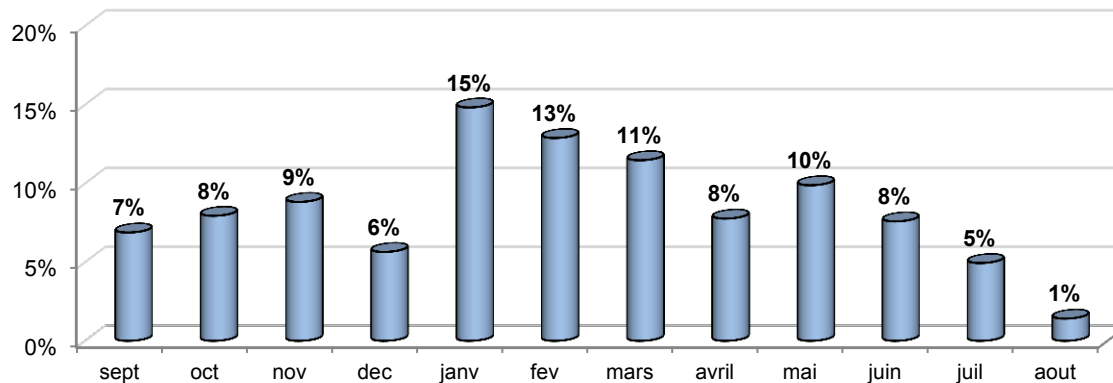
❖ **BIATS : répartition des congés maladie ordinaires par mois**

Mois	2011-12		2012-13		2013-14		2014-15		2015-16	
	Nb de congés	%	Nb de congés	%	Nb de congés	%	Nb de congés	%	Nb de congés	%
Septembre	28	9%	20	6%	20	6%	47	9%	39	7%
Octobre	34	11%	27	9%	18	5%	46	8%	45	8%
Novembre	33	10%	32	10%	12	3%	38	7%	50	9%
Décembre	28	9%	21	7%	16	5%	38	7%	32	6%
Janvier	34	11%	50	16%	48	14%	61	11%	84	15%
Février	43	13%	34	11%	63	18%	86	16%	73	13%
Mars	32	10%	34	11%	42	12%	58	11%	65	11%
Avril	23	7%	28	9%	43	12%	43	8%	44	8%
Mai	22	7%	23	7%	23	7%	31	6%	56	10%
Juin	21	7%	20	6%	26	7%	59	11%	43	8%
Juillet	17	5%	13	4%	25	7%	19	4%	28	5%
Août	4	1%	9	3%	12	3%	16	3%	8	1%
Total	319	100%	311	100%	348	100%	542	100%	567	100%

Titulaires et non titulaires

Sources : Harpège

Congés maladie ordinaires des BIATS en 2015-16 selon le mois de début



39% des congés maladie ordinaires sont constatés sur les mois d'hiver de janvier à mars.

❖ BIATS : autres absences

Motif	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	Nb jours en 2015-16	Nb moyen de congés par an **
Congés pour accident de service ou du travail	15	20	19	13*	24*	845	18,2
Congés longue durée	3	3	3	2	2	175	2,6
Congés longue maladie	8	3	6	7	10	2 352	6,8
Congés maternité, paternité, adoption, parental	35	40	40	40	46	4 452	40,2
<i>dont Congés pour événements familiaux supérieurs à 6 mois</i>		4	7	5	0	0	4,0
<i>dont congé maternité</i>		26	22	21	25	2 577	23,5
<i>dont congé paternité et d'accueil de l'enfant</i>		6	12	9	10	110	9,3
<i>dont congé parental</i>		8	6	10	11	1 765	8,8
Congé de solidarité familiale	0	0	0	0	1	29	0,2
Temps partiel thérapeutique	1	4	4	2	1	108	2,4
Congé formation	0	0	2	3	0	0	1,0
Congé bonifié	0	0	0	2	1	1	0,6

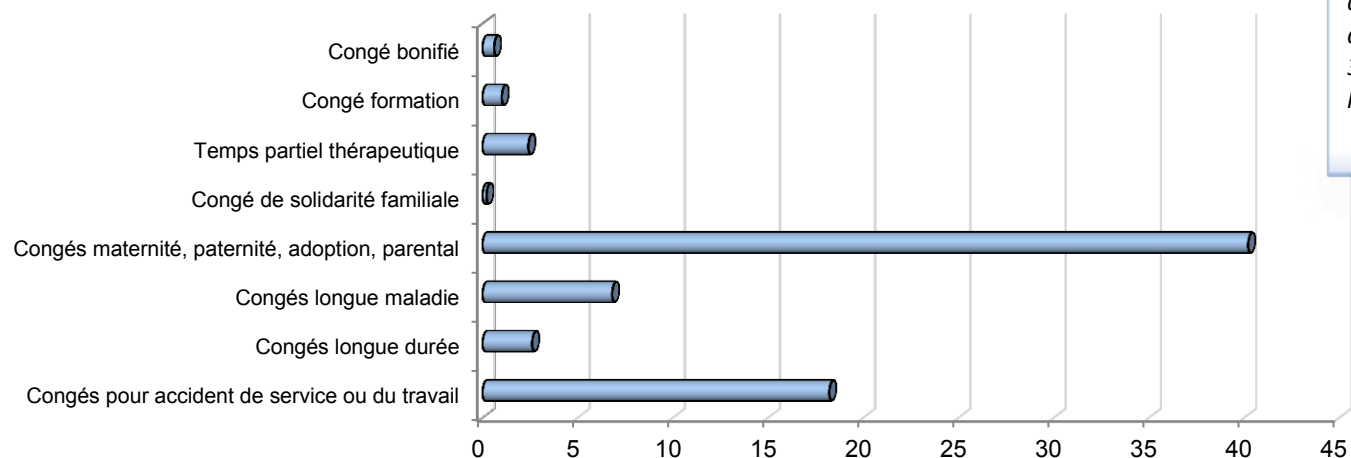
Titulaires et non titulaires

Sources : Harpège

* 24 congés pour accident mais 20 personnes concernées en 2015-16; 13 congés pour accident mais 11 personnes concernées en 2014-15

** moyenne par an calculée sur les 5 dernières années

Absences par motif : nombre moyen d'absence par an sur les 5 dernières années



Définition : on décompte le nombre de jours d'arrêt sur la période d'observation (du 1er septembre au 31 août de chaque année), même si le congé "déborde" de cette période.

❖ Comptes épargne-temps (CET)

Nombre de CET par catégorie au 31/12/2016

Situation sur l'année civile 2016

		Femmes	Hommes	Ensemble
Catégorie A	Nombre de CET ouverts au 01/01/2016	38	18	56
	Nombre de nouveaux CET en 2016	4	5	9
	Nombre total de CET ouverts au 31/12/2016	42	23	65
Catégorie B	Nombre de CET ouverts au 01/01/2016	27	7	34
	Nombre de nouveaux CET en 2016	4	5	9
	Nombre total de CET ouverts au 31/12/2016	31	12	43
Catégorie C	Nombre de CET ouverts au 01/01/2016	17	12	29
	Nombre de nouveaux CET en 2016	3	2	5
	Nombre total de CET ouverts au 31/12/2016	20	14	34
Toutes catégories	Nombre de CET ouverts au 01/01/2016	82	37	119
	Nombre de nouveaux CET en 2016	11	12	23
	Nombre total de CET ouverts au 31/12/2016	93	49	142

**142 agents
ont un CET ouvert
au 31 décembre 2016
soit 20% des BIATS**

Source DRH

Utilisation des CET (en jours)

Solde de CET après option au 1er janvier de l'année

	En 2014	En 2015	En 2016
Nb de jours de CET épargnés dans l'année	641	500	752
Nb de jours de CET utilisés dans l'année	0	15	51
Nb de jours de CET de nouveaux arrivants*	81	144	86
Nb de jours de CET retirés**	355	385	498

Solde de CET après option au 31 décembre de l'année

	En 2014	En 2015	En 2016
	1 792	2 036	2 325

*Jours épargnés avant leur arrivée à Lyon 3 par les personnels recrutés au cours de l'année

**Jours indemnisés, RAFP et sorties établissement

Au 31 décembre 2016, 142 agents ont un compte épargne-temps ouvert dont 23 nouveaux CET ouverts sur l'année 2016. On obtient un ratio de 20% si on rapporte ce nombre de 142 CET à celui des agents titulaires, en CDI ou en CDD. 752 jours ont été épargnés en 2016 et 498 utilisés.

Méthode retenue : On constate en début d'année le stock d'agents avec CET ouverts et on suit les flux sur l'année civile concernée. On fait donc abstraction de l'historique (agents partis), en revanche on intègre dans ce stock début d'année les nouveaux arrivants.

Droits d'option sur épargne annuelle

	En 2014	En 2015	En 2016
Rappel du nombre de jours de CET épargnés	641	500	752
Nombre de jours inscrits sur le CET < 20 jours	253	109	196
Nombre de jours inscrits sur le CET > 20 jours	388	391	556
dont nombre de jours indemnisés	287	260	328
dont nombre de jours maintenus sur le CET	101	131	227
dont nombre de jours RAFP sur le CET	0	0	1

Droits d'option sur épargne cumulée

Les CET fermés suite au départ d'un agent, ne sont pas comptabilisés

	En 2016
Rappel Solde de CET après option au 31/12/2016	2 325
Nombre de jours inscrits sur le CET < 20 jours	475
Nombre de jours inscrits sur le CET > 20 jours	1 850
dont nombre de jours indemnisés	1 297
dont nombre de jours maintenus sur le CET	552
dont nombre de jours RAFP sur le CET	1

Partie 3

Evolution des personnels

Partie 3 - a

Mobilité

❖ Enseignants titulaires : historique des arrivées et des départs

	Enseignants chercheurs (*)			Autres enseignants titulaires (**)			ENSEMBLE des enseignants titulaires			Zoom sur retraite (***)
	Arrivées	Départs	Solde	Arrivées	Départs	Solde	Arrivées	Départs	Solde	
2011-12	27	15	12	3	7	-4	30	22	8	11
2012-13	12	14	-2	5	4	1	17	18	-1	13
2013-14	29	18	11	10	7	3	39	25	14	12
2014-15	22	14	8	7	1	6	29	15	14	15
2015-16	18	19	-1	7	2	5	25	21	4	13

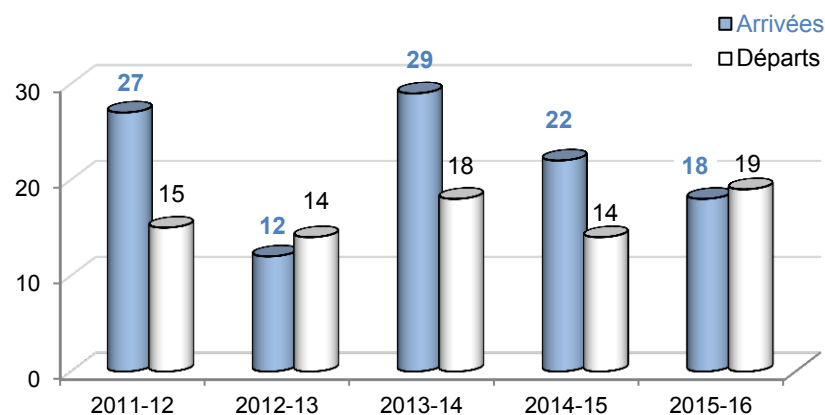
**Solde positif
des Arrivées / Départs
pour les enseignants titulaires**

(*) Professeurs des universités et maîtres de conférences.

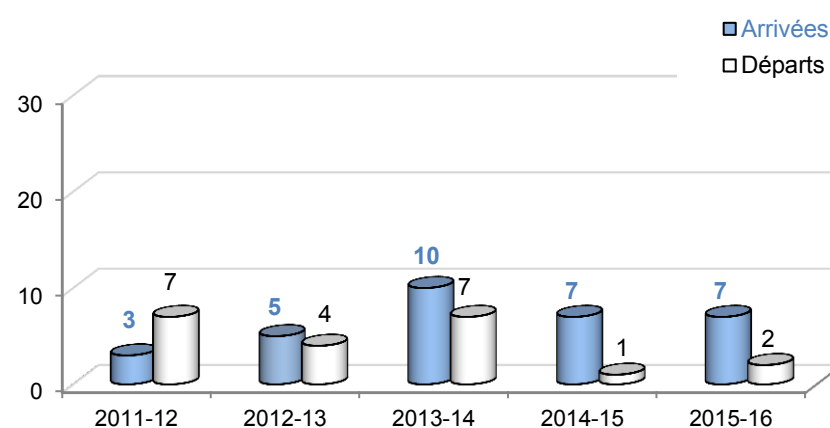
(**) Enseignants du second degré (PRAG, PRCE) et Assistants.

(***) Enseignants titulaires

Sources : Harpege, GHC, DPE



Arrivées et départs : Enseignants chercheurs



Arrivées et départs : Autres enseignants titulaires

Depuis 2013-14, on note l'impact des postes Fioraso, sur le solde positif d'arrivées départs des enseignants titulaires. Le remplacement des départs à la retraite, en moyenne 13 par an sur les cinq dernières années, ajouté à ces dotations nouvelles en emplois, donnent en moyenne 28 nouveaux enseignants titulaires chaque année : 22 enseignants chercheurs et 6 PRAG-PRCE.

Ce tableau vise à donner une image des mouvements survenus au niveau de l'établissement entre le 1er septembre et le 31 août de l'année universitaire concernée.

Cet indicateur ne prend pas en compte les départs ou les réintégrations suite à congé parental, du fait de la durée courte de ce type de congé (souvent moins d'un an). Cela étant, ces congés sont peu fréquents chez les enseignants titulaires.

Les arrivées et les départs sont pris en compte quel que soit le moment de l'année où ils interviennent.

Ainsi le solde "Arrivées - Départs" ne correspond pas exactement à la différence d'effectifs enseignants entre deux images successives de la population au 1er avril, puis au 1er décembre.

❖ Professeurs d'université : recrutements internes et externes

Bilan des recrutements internes et externes

Campagne de recrutement	Pas de mobilité	Mobilité dans l'académie	Mobilité extra académique	Total
2011	3	2	7	12
2012	4	2	4	10
2013	2	0	7	9
2014	0	1	6	7
2015	2	0	7	9
2016	2	2	4	8
Cumul sur 3 dernières années (nombre de PR)	4	3	17	24
Cumul sur 3 ans en %	17%	13%	71%	100%
Rappel % de 2013 à 2015	16%	4%	80%	100%
Rappel % de 2012 à 2014	23%	12%	65%	100%
Rappel % de 2011 à 2013	29%	13%	58%	100%

Source : DPE - Données au 1er septembre

Bilan de mobilité par rapport au diplôme d'accès

Campagne de recrutement	Pas de mobilité par rapport à l'obtention du doctorat ou de l'HDR	En mobilité par rapport à l'obtention du doctorat ou de l'HDR	Obtention à l'étranger le diplôme lui permettant de concourir	Total
2011	2	9	1	12
2012	3	6	1	10
2013	0	9	0	9
2014	1	6	0	7
2015	3	6	0	9
2016	1	7	0	8
Cumul sur 3 dernières années (nombre de PR)	5	19	0	24
Cumul sur 3 ans en %	21%	79%	0%	100%
Rappel % de 2013 à 2015	16%	84%	0%	100%
Rappel % de 2012 à 2014	15%	81%	4%	100%
Rappel % de 2011 à 2013	16%	77%	6%	100%

Source : DPE - Données au 1er septembre

L'endorecrutement concerne 17% des professeurs d'université

Moyenne des 3 dernières années

L'endorecrutement apparaît en baisse. L'indicateur calculé sur une moyenne de trois ans est passé à 17% en moyenne sur 2014 à 2016; il était de 29% entre 2011 et 2013.

Sur la période 2010-2014, l'endorecrutement calculé par le ministère est de 24% à Lyon 3 contre 17% dans les universités de la typologie "Tertiaire Droit Economie" et de 44% en moyenne nationale (source Persé).

Une information complémentaire est donnée par l'analyse de la mobilité par rapport au diplôme d'accès. Sur ce critère, on constate que 21% des professeurs d'université recrutés sur les 3 dernières années avaient obtenu leur diplôme à Lyon 3. Cette proportion apparaît en hausse cette année.

❖ Maîtres de conférences : recrutements internes et externes

La proportion de maîtres de conférences recrutés par l'université Jean Moulin Lyon 3 où ils avaient obtenu leur doctorat oscille entre 37% et 44% en moyennes glissantes sur 3 ans.

Sur la période 2010-2014, l'endorecrutement calculé par le ministère, est de 35% à Lyon 3, comparable à celui constaté dans les universités de la typologie "Tertiaire Droit Economie" et supérieur de 15 points à la moyenne nationale (*source Persé*).

**44% des MCF recrutés
ont obtenu leur doctorat à Lyon 3**

Moyenne des 3 dernières années

Bilan des recrutements internes et externes

Campagne de recrutement	Obtention du doctorat			Obtention à l'étranger du diplôme permettant de concourir	Total
	Dans l'établissement	Dans l'académie	Dans un établissement d'une autre académie		
2011	4	1	11	1	17
2012	1	1	5	1	8
2013	12	1	8		21
2014	8	2	12	0	22
2015	4	0	8	0	12
2016	5	0	5	0	10
Cumul sur 3 dernières années (nombre de MCF)	17	2	25	0	44
Cumul sur 3 ans en %	39%	5%	57%	0%	100%
Rappel % de 2013 à 2015	44%	5%	51%	0%	100%
Rappel % de 2012 à 2014	41%	8%	49%	2%	100%
Rappel % de 2011 à 2013	37%	7%	52%	4%	100%

Source : DPE - Données au 1er septembre

❖ Enseignants chercheurs :
avancements de grade et changements de corps

70 avancements de grades pour les enseignants chercheurs
sur les 3 dernières années

Historique des avancements de grade		2014			2015			2016		
		Promou- vables	Candidats	Promus	Promou- vables	Candidats	Promus	Promou- vables	Candidats	Promus
PR	Accès 1ère classe	56	nd	6	60	17	8	55	20	8
	<i>Dont femmes</i>	21	nd	3	25	2	2	21	6	3
	Accès classe exceptionnelle 1er échelon	36	nd	3	41	14	5	47	14	7
	<i>Dont femmes</i>	11	nd	1	15	4	1	18	4	2
	Accès classe exceptionnelle 2è échelon	10	nd	3	15	2	0	21	5	2
	<i>Dont femmes</i>	2	nd	1	2	0	0	4	0	0
MCF	Accès Hors classe	49	nd	9	68	16	11	65	12	8
	<i>Dont femmes</i>	22	nd	4	31	9	5	30	5	4
Total Enseignants chercheurs		151	nd	21	184	49	24	188	51	25
<i>Dont femmes</i>		<i>56</i>	<i>nd</i>	<i>9</i>	<i>73</i>	<i>15</i>	<i>8</i>	<i>73</i>	<i>15</i>	<i>9</i>

Source : DPE - Données au 1er septembre

32% des professeurs d'universités promouvables sont candidats à un avancement de grade en 2016 : 36% pour les hommes et 23% pour les femmes. Le taux de promus, en moyenne 44%, est à l'inverse plus bas pour les hommes : 41% que pour les femmes : 51%.

18% des maîtres de conférences promouvables sont candidats, avec un écart assez faible entre femmes et hommes. Environ 2/3 des candidats sont promus, sans différence notable par sexe sur les deux années observables.

3 voies d'avancement :

- locale : l'université dispose d'un nombre de possibilités d'avancement de grade et ce sont les instances de l'université qui les attribuent aux agents remplissant les conditions.
- nationale : le Conseil National des Universités (CNU) attribue des avancements de grade au niveau national aux agents remplissant les conditions.
- spécifique, pour les enseignants chercheurs exerçant des fonctions qui ne sont pas principalement de l'enseignement ou de la recherche et remplissant les conditions.

Historique des changements de corps	2012	2013	2014	2015	2016
Enseignants chercheurs	4	6	1	0	1
<i>Dont femmes</i>	-	-	1	0	0

Source : DPE - Données au 1er septembre

La promotion de corps s'effectue exclusivement par concours (recrutement dans le corps des professeurs des universités par le conseil d'administration restreint de l'université, au vu de l'avis émis par le comité de sélection).

❖ Enseignants du second degré :
avancements de grade et changements de corps

**9 avancements de
grades pour les
PRAG et PRCE
sur les 3 dernières
années**

Historique des avancements de grade		2014		2015		2016	
		Promou- vables	Promus	Promou- vables	Promus	Promou- vables	Promus
PRAG	Accès Hors classe	22	2	24	3	20	2
	<i>Dont femmes</i>	10	2	9	1	8	0
PRCE	Accès Hors classe	16	0	15	0	17	2
	<i>Dont femmes</i>	9	0	10	0	12	1
Total Enseignants du 2nd degré		38	2	39	3	37	4
<i>Dont femmes</i>		19	2	19	1	20	1

Source : DPE - Données au 1er septembre

PRAG : en moyenne sur les 3 dernières années 11% des enseignants promouvables ont été promus à la hors classe, ce qui correspond à 2 ou 3 promotions par an.

PRCE : 2 enseignants ont été promus en 2016, mais aucune promotion n'avait été obtenue les deux années précédentes, alors qu'en moyenne 16 enseignants remplissent les conditions chaque année.

Pour les enseignants du second degré (PRAG et PRCE), la procédure d'avancement est nationale et arrêtée en commission administrative paritaire.

**Historique
des avancements de corps**

	2012	2013	2014	2015	2016
PRAG/PRCE	0	0	0	1	0
<i>Dont femmes</i>	0	0	0	1	0

Source : DPE - Données au 1er septembre

La promotion de corps s'effectue par concours (recrutement dans le corps des professeurs agrégés par un jury national) ou par liste d'aptitude (avancement dans le corps des professeurs agrégés arrêté au niveau national en commission administrative paritaire).

❖ BIATS titulaires : historique des sorties par filière

Filière	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
AENES	13	11	11	10	5
BIBLIO	7	5	5	2	2
ITRF	10	11	6	8	16
Total	30	27	22	20	23

Source : Harpege

Principaux motifs de départ :
Retraite et Mutation

❖ BIATS titulaires : historique des sorties selon l'ancienneté

Ancienneté au moment du départ (en années)	2011-12		2012-13		2013-14		2014-15		2015-16		% cumulé sur 5 ans
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
[0;2[	-	-	-	-	-	-	2	10%	2	9%	3%
[2;5[	6	20%	9	33%	7	32%	6	30%	6	26%	28%
[5;10[	9	30%	5	19%	8	36%	4	20%	5	22%	25%
[10;20[	8	27%	6	22%	3	14%	2	10%	6	26%	20%
20 et +	7	23%	7	26%	4	18%	6	30%	4	17%	23%
Total	30	100%	27	100%	22	100%	20	100%	23	100%	100%
<i>Ancienneté moyenne</i>	12,7 ans		11,4 ans		10,8 ans		12,3 ans		11,6 ans		

Source : Harpege

❖ BIATS titulaires : historique des sorties selon le motif

Motif de départ	2011-12		2012-13		2013-14		2014-15		2015-16		% cumulé sur 5 ans
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Concours	-	-	-	-	4	18%	1	5%	4	17%	7%
Décès	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
Démission	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
Fin de fonction	2	7%	-	-	-	-	1	5%	3	13%	5%
Liste d'aptitude	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
Mutation	7	23%	12	44%	8	36%	6	30%	5	22%	31%
Radiation	2	7%	1	4%	1	5%	-	-	-	-	3%
Retraite	14	47%	8	30%	8	36%	8	40%	6	26%	36%
Total sorties définitives	25	83%	21	78%	21	95%	16	80%	18	78%	83%
Détachement	2		2		1		2		1		7%
Disponibilité	3	10%	4	15%		0%	2	10%	4	17%	11%
Total sorties provisoires	5	17%	6	22%	1	5%	4	20%	5	22%	17%
Total	30	100%	27	100%	22	100%	20	100%	23	100%	100%

Source : Harpege

Note : départs intervenant entre le 1^{er} sept. et le 31 août de chaque année (hors congés parentaux du fait de leur durée assez courte, souvent moins d'un an).

❖ BIATS titulaires : avancements et changements de grades en 2016

Filières	Catégories	Agents promouvables	Dont femmes	Agents promus	Dont femmes	% Agents promus	% Femmes promues
AENES	Catégorie A	32	25	1	1	3%	4%
	Catégorie B	23	19	2	2	9%	11%
	Catégorie C	20	18	6	5	30%	28%
Total AENES		75	62	9	8	12%	13%
BIBLIO	Catégorie A	4	3	0	0	0%	0%
	Catégorie B	5	4	1	1	20%	25%
	Catégorie C	4	3	0	0	0%	0%
Total Bibliothèques		13	10	1	1	8%	10%
ITRF	Catégorie A	18	10	5	3	28%	30%
	Catégorie B	23	14	1	1	4%	7%
	Catégorie C	33	12	5	2	15%	17%
Total ITRF		74	36	11	6	15%	17%
TOTAL		162	108	21	15	13%	14%

Source : DRH

❖ BIATS titulaires : avancements et changements de corps

	Concours interne	Examens professionnel	Liste d'aptitude	TOTAL	Dont Femmes
Nb d'agents 2013	4	2	4	10	6
Nb d'agents 2014	5	0	2	7	3
Nb d'agents 2015	8	2	2	12	3
Nb d'agents 2016	2	0	1	3	3

Source : DRH

❖ BIATS titulaires : type de mobilités des agents

	Mobilité géographique (mutations)			Mobilité catégorielle (changement de corps)	Mobilité statutaire (titularisation)	Mobilité structurelle (changement de filière)
	Mobilité dans l'établissement	Mobilité dans l'académie	Mobilité extra académique			
Nb d'agents 2013	5	9	6	10	25	3
Nb d'agents 2014	16	7	5	7	26	2
Nb d'agents 2015	8	6	3	11	22	2
Nb d'agents 2016	11	3	1	2	8	1
<i>Dont femmes</i>	9	3	1	2	5	1

Source : DRH

21 avancements de grades et 3 promotions de corps en 2016

Avancements et changements de grades

13% des 162 agents promouvables ont été promus en 2016. Cette proportion est un peu plus élevée pour les femmes que pour les hommes, respectivement 14% et 11%.

Les femmes représentent 67% des agents promouvables, soit un peu plus que leur part dans la population des titulaires BIATS (65%).

Avancements et changements de corps

32 agents concernés sur les 4 dernières années, dont 15 femmes.

Mobilité

26 agents concernés en 2016 dont 21 femmes.

En moyenne sur les 4 dernières années, la mobilité géographique représente 44%, la mobilité statutaire 38%, la mobilité catégorielle 14% et la mobilité structurelle 4%.

Partie 3-b

Formation des personnels

❖ Plan de formation : historique

		2012	2013	2014	2015	2016
Formations Professionnelles	Nombre de stagiaires	454	845	695	797	1 057
	Heures de formation	3 505 h	6 024 h	5 387 h	6 130 h	8 134 h
	Dépenses y compris Frais de missions	59 565 €	85 994 €	84 465 €	96 141 €	113 957 €
Formations Hygiène Sécurité et Santé au Travail	Nombre de stagiaires	94	233	267	249	490
	Heures de formation	1 317 h	1 530 h	2 679 h	2 609 h	3 334 h
	Dépenses y compris Frais de missions	19 129 €	26 651 €	33 431 €	44 814 €	42 100 €
Préparation aux concours	Nombre de stagiaires	211	379	257	190	163
	Heures de formation	878 h	2 340 h	916 h	1 800 h	969 h
	Dépenses y compris Frais de missions	3 585 €	23 126 €	9 384 €	4 764 €	2 814 €
TOTAL	Nombre de stagiaires	759	1 457	1 219	1 236	1 710
	Heures de formation	5 700 h	9 894 h	8 982 h	10 539 h	12 437 h
	Dépenses y compris Frais de missions	82 279 €	135 771 €	127 280 €	145 719 €	158 871 €
	Nombre moyen de formations par agent formé	2,3	3,0	2,7	2,4	3,0

Les dépenses correspondent à des formations organisées par Lyon 3. Elles peuvent accueillir des stagiaires hors Lyon 3 dans le cadre de la mutualisation entre établissements.

En revanche les données relatives aux stagiaires et aux heures de formation concernent uniquement des personnels de Lyon 3 (formations suivies à Lyon 3 ou dans le cadre de la mutualisation entre établissements ou externalisées).

Chaque individu est comptabilisé comme stagiaire autant de fois qu'il a suivi de formations.

Source : LAGAF - Pôle RH, Métiers et Formation

Le nombre total d'heures de formations suivies par les agents de l'université a plus que doublé depuis 2012. L'évolution des dépenses suit celle des heures de formation.

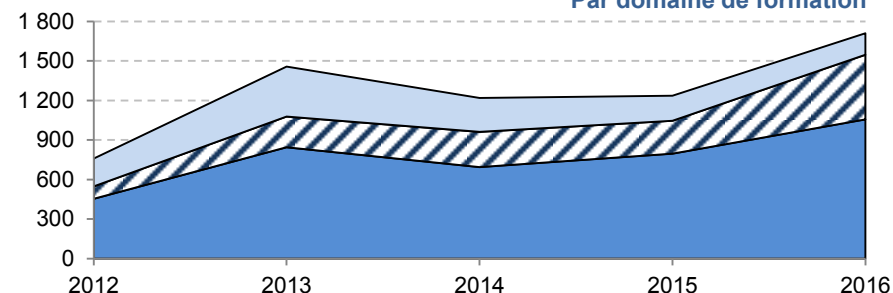
Formations professionnelles : parcours métier mais aussi formations au développement personnel. Elles peuvent être collectives ou individuelles, à la demande de l'agent ou du service. L'année 2016 est marquée par une hausse sensible du nombre de stagiaires, hausse qui s'explique notamment par des formations à la GBCP et à destination des gestionnaires de scolarité.

Formations Hygiène Sécurité Santé au Travail : formations obligatoires et réglementaires, formations aux risques psychosociaux, formations en lien avec la politique et l'approche du handicap, et actions de sensibilisation à la santé et la sécurité au travail. Elles se développent beaucoup et concernent 30% des stagiaires en 2016 contre 12% en 2012.

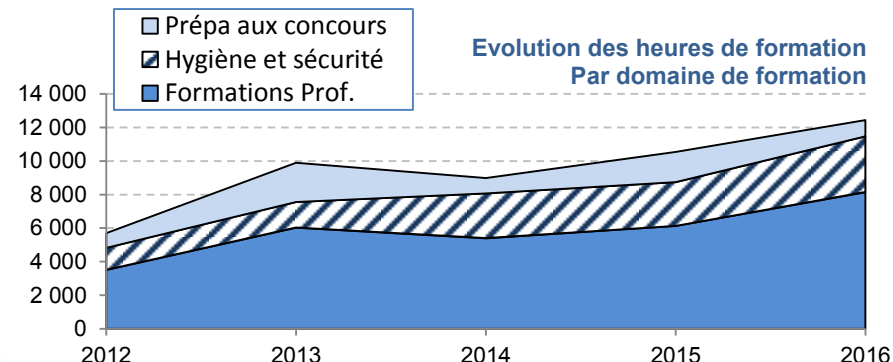
Préparations aux concours : l'évolution du nombre de stagiaires en 2016 ne traduit pas une diminution du nombre d'agents accompagnés dans leur préparation aux concours. Il s'agit d'une modification de l'offre de formation, certaines épreuves des concours ayant changé. L'année 2013 avait été impactée par les concours Sauvadet.

En 2015 : une préparation CAPES (sans dépenses) explique le nombre d'heures élevé.

Evolution du nombre de stagiaires
Par domaine de formation



Evolution des heures de formation
Par domaine de formation



❖ Secteurs de formation en 2016

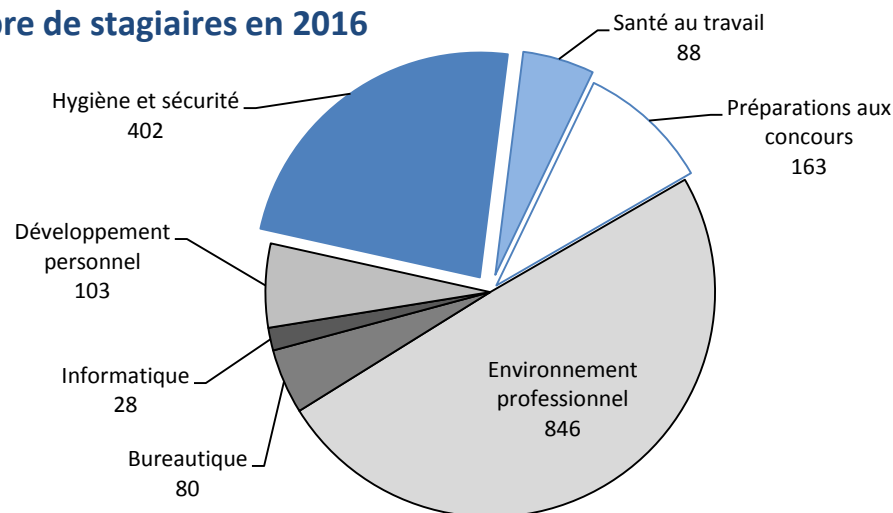
Champ : totalité des dépenses de formation - stagiaires de Lyon 3

Secteur de formation	Nb de Stagiaires	Heures de formation	Dépenses en euros (a)
Formations professionnelles	1 057	8 134 h	113 956 €
Formations à l'environnement professionnel	846	5 333 h	64 154 €
Formations bureautiques	80	607 h	4 147 €
Formations informatiques	28	468 h	20 654 €
Développement personnel	103	1 726 h	25 001 €
Hygiène, Sécurité et Santé au Travail	490	3 334 h	42 100 €
Formations hygiène et sécurité	402	2 440 h	26 020 €
Santé au travail	88	894 h	16 080 €
Préparations aux concours	163	969 h	2 814 €
Tous secteurs	1 710	12 437 h	158 870 €

(a) y compris frais de missions hors dépenses de masse salariale

Sources : LAGAF - Pôle RH, Métiers et Formation

Nombre de stagiaires en 2016



Les dépenses correspondent à des formations organisées par Lyon 3. Elles peuvent accueillir des stagiaires hors Lyon 3 dans le cadre de la mutualisation entre établissements.

En revanche les données relatives aux stagiaires et aux heures de formation concernent uniquement des personnels de Lyon 3 (formations suivies à Lyon 3 ou dans le cadre de la mutualisation entre établissements ou externalisées).

Chaque individu est comptabilisé comme stagiaire autant de fois qu'il a suivi de formations.

62% des stagiaires ont suivi des formations professionnelles

Près de la moitié des stagiaires ont suivi des formations à l'environnement professionnel.

A noter la hausse importante des stagiaires qui ont bénéficié de formations liées au développement personnel*. Ils étaient 41 en 2015 contre 103 en 2016.

* : Sophrologie, langues étrangères, améliorer les relations par la médiation, bilan de compétences, de parcours professionnel, préparation à la retraite ...

29% des stagiaires ont suivi des formations hygiène sécurité et santé au travail

Près d'1/4 des stagiaires ont bénéficié de formations hygiène et sécurité, avec des formations pour les professionnels (sécurité au travail, sécurité incendie) mais également des formations à la sécurité tout public, au secourisme. La hausse est ici aussi sensible avec 402 stagiaires en 2016 contre 101 en 2015.

Les formations relatives à la santé au travail** ont concerné moins de stagiaires en 2016 (88) qu'en 2015 (148) : le nombre d'agents sensibilisés aux RPS est désormais important, la campagne généralisée des années précédentes ayant été profitable.

**Gestion du stress, prévention des risques psychosociaux, gestion des conflits et des comportements agressifs, mais aussi les formations liées aux politiques publiques, à la prise en charge et à l'approche du handicap.

10% des stagiaires ont suivi des préparations aux concours

❖ Agents formés et stagiaires : historique

Champ : Agents Lyon 3 y compris ceux qui ont suivi une formation dans un autre établissement ou externalisée

LES AGENTS FORMÉS ¹						LES STAGIAIRES ²					
	BIATS Cat. A	BIATS Cat. B	BIATS Cat. C	Autres ³	ENSEMBLE		BIATS Cat. A	BIATS Cat. B	BIATS Cat. C	Autres ³	ENSEMBLE
Nombre d'AGENTS FORMÉS						Nombre de STAGIAIRES					
2012	69	62	167	33	331	165	133	416	45	759	
2013	121	96	224	52	493	364	360	661	72	1 457	
2014	98	101	215	41	455	275	273	609	62	1 219	
2015	131	112	205	63	511	355	295	501	85	1 236	
2016	137	121	256	65	579	382	368	864	96	1 710	
Total d'heures de formation						IDEM					
2012	1 633	939	2 701	427	5 700						
2013	2 283	2 256	4 740	616	9 894						
2014	2 156	2 048	4 089	689	8 982						
2015	3 047	2 941	3 670	882	10 540						
2016	2 798	2 643	5 708	1 288	12 437						
Total de jours de formation ⁴						IDEM					
2012	272	156	450	71	950						
2013	380	376	790	103	1 649						
2014	359	341	681	115	1 497						
2015	508	490	612	147	1 757						
2016	466	441	951	215	2 073						
Nombre moyen d'heures de formation par AGENT FORMÉ						Nombre moyen d'heures de formation par STAGIAIRE					
2012	24	15	16	13	17,2	9,9	7,1	6,5	9,5	7,5	
2013	19	23	21	12	20,1	6,3	6,3	7,2	8,6	6,8	
2014	22	20	19	17	19,7	7,8	7,5	6,7	11,1	7,4	
2015	23	26	18	14	20,6	8,6	10,0	7,3	10,4	8,5	
2016	20	22	22	20	21,5	7,3	7,2	6,6	13,4	7,3	

¹ Chaque individu n'est comptabilisé qu'une seule fois, quel que soit le nombre de formations suivies.

² Chaque individu est comptabilisé comme stagiaire autant de fois qu'il a suivi des formations.

³ Enseignants notamment.

⁴ Estimé par calcul sur la base de 6 heures par journée de formation.

Sources : LAGAF - Pôle RH, Métiers et Formation

Sur l'année 2016, les personnels BIATS ont bénéficié de 11 149 heures de formation et 1 288 heures ont été consacrées à la formation des personnels enseignants (titulaires et contractuels). Il est à noter une hausse de 30% du nombre d'heures de formation pour les personnels enseignants.

En 2016, le nombre d'agents ayant suivi au moins une formation est de 579 contre 511 en 2015. En moyenne chaque agent suit 3 formations. La durée moyenne des formations est variable d'une année sur l'autre, en moyenne 7 heures par stagiaire sur les 5 dernières années.

❖ Agents formés et stagiaires en 2016 selon le sexe et la catégorie

Champ : Agents Lyon 3 y compris ceux qui ont suivi une formation dans un autre établissement ou externalisée

LES AGENTS FORMÉS ¹						LES STAGIAIRES ²					
	BIATS Cat. A	BIATS Cat. B	BIATS Cat. C	Autres ³	Ensemble		BIATS Cat. A	BIATS Cat. B	BIATS Cat. C	Autres ³	Ensemble
Nombre d'AGENTS FORMÉS						Nombre de STAGIAIRES					
Femmes	92	90	178	44	404		273	294	665	69	1301
Hommes	45	31	78	21	175		109	74	199	27	409
Ensemble	137	121	256	65	579		382	368	864	96	1 710
Nombre moyen de formations suivies par AGENT FORMÉ											
Femmes	3,0	3,3	3,7	1,6	3,2						
Hommes	2,4	2,4	2,6	1,3	2,3						
Ensemble	2,8	3,0	3,4	1,5	3,0						
Total d'heures de formation											
Femmes	1 875	2 003	4 092	679	8 649						
Hommes	923	641	1 616	610	3 790						
Ensemble	2 798	2 644	5 708	1 289	12 439						
Total de jours de formation⁴											
Femmes	313	334	682	113	1 442						
Hommes	154	107	269	102	632						
Ensemble	466	441	951	215	2 073						
Nombre moyen d'heures de formation par AGENT FORMÉ						Nombre moyen d'heures de formation par STAGIAIRE					
Femmes	20,4	22,3	23,0	15,4	21,4		6,9	6,8	6,2	9,8	6,6
Hommes	20,5	20,7	20,7	29,0	21,7		8,5	8,7	8,1	22,6	9,3
Ensemble	20,4	21,9	22,3	19,8	21,5		7,3	7,2	6,6	13,4	7,3

¹ Chaque individu n'est comptabilisé qu'une seule fois, quel que soit le nombre de formations suivies.

² Chaque individu est comptabilisé comme stagiaire autant de fois qu'il a suivi des formations.

³ Enseignants notamment

⁴ Estimé par calcul sur la base de 6 heures par journée de formation.

Sources : LAGAF - Pôle RH, Métiers et Formation

En 2016, 70% des agents ayant suivi au moins une formation étaient des femmes (leur part est de 65% sur l'ensemble de la population BIATS de l'université).

Les femmes ont suivi en moyenne plus de formations que les hommes : 3,2 contre 2,3 ce qui n'était pas constaté les années précédentes. On ne note pas de différence marquée entre femmes et hommes, sur le nombre moyen d'heures de formation par agent.

En revanche, le nombre moyen d'heures de formation par stagiaire est plus important pour les hommes, ce qui s'explique par le type des formations suivies : volume horaire des formations liées à la sécurité et / ou au patrimoine en général important.

.

Partie 4

Rémunérations

❖ Masse salariale

	2015		2016		Evolution	
	en euros	%	en euros	%	en euros	en %
Rémunérations principales	40 622 256 €	46%	41 748 613 €	46%	1 126 356 €	2,8%
Régime indemnitaire & intéressement	3 838 794 €	4%	3 987 763 €	4%	148 970 €	3,9%
Contractuels Doctorants	1 569 012 €	2%	1 618 501 €	2%	49 489 €	3,2%
Rémunérations accessoires	6 771 274 €	8%	6 935 943 €	8%	164 669 €	2,4%
Autres indemnités	434 037 €	0%	443 706 €	0%	9 669 €	2,2%
Cotisations patronales	35 012 438 €	40%	35 906 170 €	40%	893 732 €	2,6%
Total	88 247 812 €	100%	90 640 696 €	100%	2 392 884	2,7%

Source : KX



La masse salariale dépasse 90 millions d'euros en 2016. Elle s'est accrue de 2,7% en un an.

Les rémunérations principales ont progressé de 2,8% . Cette évolution est en partie liée à l'augmentation du nombre d'agents : la consommation annuelle moyenne d'ETPT (Equivalent Temps Plein Travaillé) est passée de 1 278 en 2015 à 1 315 en 2016. Elle s'explique aussi par le G.V.T. (Glissement Vieillesse Technicité) de l'université dont le coût a été supérieur à 380 000 euros en 2016, mais aussi à l'évolution de 0,6% du point d'indice qui n'avait pas bougé depuis juillet 2010.

Le montant global du régime indemnitaire et intéressement a progressé de près de 4% entre les deux années (voir détail page suivante). L'enveloppe globale a été multipliée par 1,5 depuis 2012, passant de 2,6 à 4 millions d'euros sur la période.

Les rémunérations accessoires, pour l'essentiel des heures complémentaires, sont en hausse de 165 000 euros, en lien avec nos évolutions d'effectifs et le développement de notre offre de formation.

Les cotisations patronales ont une progression comparable à la hausse des rémunérations principales.

*** Rémunérations principales :** Traitement brut, Traitement brut NBI, indemnité de résidence et SFT

*** Régime indemnitaire et intéressement :** complément du traitement distinct des autres éléments de rémunération. Il s'agit des indemnités instituées par un texte législatif ou réglementaire pour les titulaires et de l'intéressement pour les non titulaires BIATS. Il s'agit des "primes".

*** Indemnités des Contractuels Doctorants** y compris extensions.

*** Rémunérations accessoires :** sur le budget Etat, il s'agit pour l'essentiel des cours complémentaires sur chaires vacantes ; sur le budget de l'université, cette rubrique englobe des heures complémentaires, des heures supplémentaires et des indemnités de formation continue.

*** Autres indemnités :** sous cette rubrique sont regroupées les autres indemnités de natures très différentes : remboursement domicile travail, garantie individuelle du pouvoir d'achat, indemnité différentielle du SMIC, aides au retour à l'emploi et quelques autres indemnités.

*** Cotisations patronales :** toutes les cotisations à la charge de l'employeur.

❖ Rémunérations principales : indices de rémunération des personnels titulaires en 2016

	Nb d'agents rémunérés	Indice moyen	Médiane (*)	Indice moyen		Ancienneté moyenne	
				Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Enseignants Titulaires	517	815	783				
dont Professeurs d'université	142	1 054	1 058	1 079	1 010	24,5	24,9
dont Maîtres de conférences	280	735	719	735	735	17,8	17,9
dont PRAG PRCE	95	694	684	737	665	21,0	18,3
BIATS Titulaires	440	429	392				
dont catégorie A	143	542	514	544	541	19,5	17,6
dont catégorie B	132	407	392	411	406	15,8	19,5
dont catégorie C	165	348	332	347	348	15,2	16,9

Source : KX et Harpege

Indices de rémunération par corps et par sexe

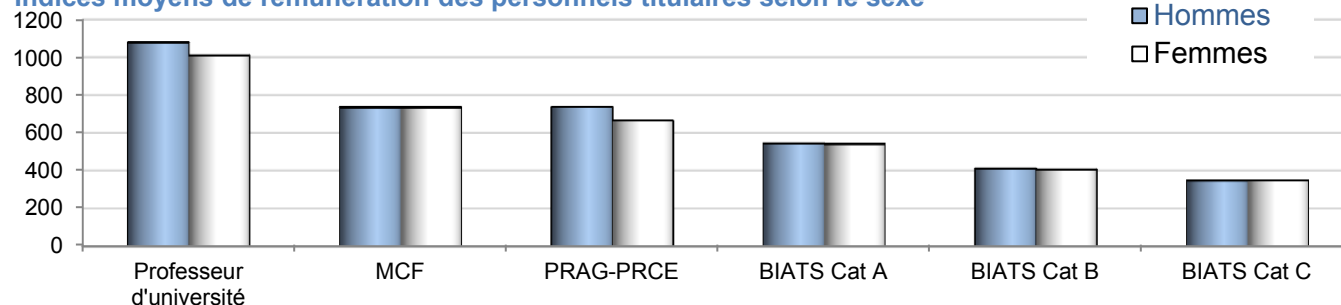
Ce tableau sur la rémunération principale est complété par celui sur les primes. En effet, les différences entre indices moyens sont à relativiser avec la part des primes dans la rémunération globale : 6,4% pour les enseignants titulaires et 17,3% pour les BIATS titulaires (voir détail page suivante).

Méthode : ces indicateurs sont calculés indépendamment du temps travaillé dans l'année : un agent compte pour 1 quel que soit le nombre de mois où il a été rémunéré.

L'ancienneté, donnée en années, est calculée par rapport à la date d'entrée dans l'Education nationale. La date d'observation est le 31 décembre 2016.

** médiane : 50% des agents perçoivent un indice de rémunération inférieur ou égal à la médiane.*

Indices moyens de rémunération des personnels titulaires selon le sexe



Les indices de rémunérations sont assez proches pour les hommes et pour les femmes, seules exceptions notables :

* les professeurs d'université masculins ont un indice de rémunération sensiblement supérieur à leur collègues femmes (+7%) alors que l'ancienneté est tout à fait comparable.

* les enseignants du second degré, avec un indice de rémunération supérieur de 11% pour les hommes, mais l'ancienneté des hommes est sensiblement plus élevée que celle des femmes.

L'indice moyen comme l'ancienneté sont proches pour les maîtres de conférences entre les femmes et les hommes.

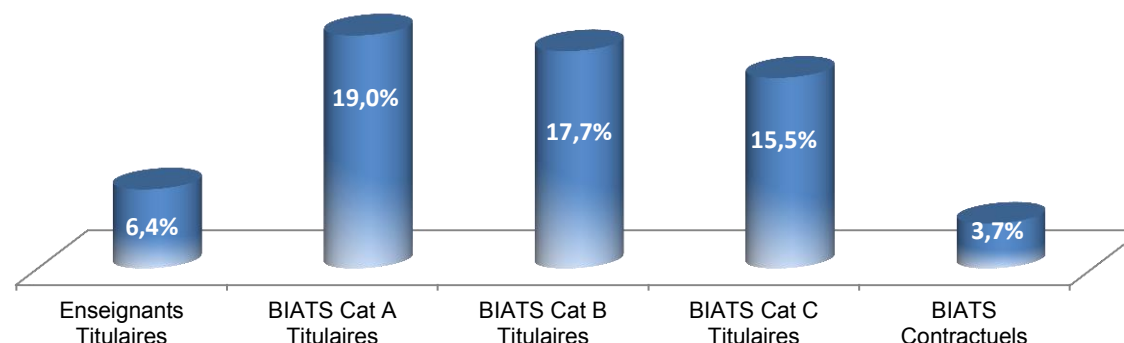
Pour les personnels BIATS, les indices ne présentent pas de différence marquée en femmes et hommes, de même que l'ancienneté : 1 an de plus pour les femmes en catégorie A, 2 ans de moins en catégorie B et 1 an de moins en catégorie C.

❖ Primes moyennes en 2015 et 2016

Calcul à champ constant : population présente toute l'année 2015 et toute l'année 2016

	2015	2016	Evolution en %	% de la rémunération globale hors charges - 2016
Enseignants Titulaires	3 324 €	3 493 €	5,1%	6,4%
BIATS Titulaires	5 246 €	5 384 €	2,6%	17,6%
Catégorie A	7 412 €	7 679 €	4%	19,0%
Catégorie B	5 018 €	5 138 €	2%	17,7%
Catégorie C	3 606 €	3 649 €	1%	15,5%
BIATS Contractuels	771 €	792 €	2,7%	3,7%

Source : KX



Primes en % de la rémunération globale hors charges - 2016

Le montant moyen des primes perçues par les enseignants titulaires présents sur la totalité des deux années observées, est de 3 493 euros en 2016 en augmentation de 5% . Pour ces personnels les primes représentent 6,4% de leur rémunération.

Selon la même méthode pour les personnels BIATS titulaires, la prime moyenne est de 5 384 euros en 2016. Pour eux, les primes correspondent à plus de 17% de leur rémunération.

Pour la quatrième année consécutive, l'université a versé une prime d'intéressement aux personnels BIATS non titulaires. Le montant annuel moyen de cette prime est de 792 euros en 2016. Cet intéressement correspond à 3,7% de leur rémunération.

Pour les personnels BIATS titulaires et non titulaires, l'évolution des primes moyennes, respectivement +2,6% et +2,7%, n'est pas liée à des augmentations individuelles mais à des repyramidages (effet GVT).

Note méthodologique : dans ce calcul, toutes les primes perçues par les agents sont prises en compte : régime indemnitaire pour les personnels titulaires et prime d'intéressement pour les personnels contractuels BIATS.

❖ Régime indemnitaire et intéressement : enveloppe globale

**4 millions d'euros
pour les primes**

	2012	2013	2014	2015	2016
ENSEIGNANTS					
Prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)	603 768 €	588 464 €	618 516 €	653 112 €	645 783 €
Référentiel : primes liées à des fonctions d'encadrement administratif ou pédagogique	488 778 €	555 419 €	682 121 €	730 690 €	792 265 €
dont Prime de nature administrative	148 950 €	168 415 €	252 509 €	219 577 €	194 834 €
dont Prime de nature pédagogique	339 828 €	387 004 €	429 612 €	511 113 €	597 431 €
Prime d'excellence scientifique (PES) y compris PEDR de 2010 à 2012	183 378 €	189 037 €	240 581 €	236 433 €	226 244 €
Sous Total	1 275 924 €	1 332 921 €	1 541 218 €	1 620 235 €	1 664 292 €
BIATS					
Régime indemnitaire - Filière AENES (IFTS + PFR + IFSE)	544 129 €	573 660 €	614 901 €	699 285 €	715 115 €
Prime de participation à la recherche scientifique (PPRS) - Filière ITRF	503 813 €	581 374 €	816 639 €	1 080 986 €	1 192 826 €
Prime informatique (INFO) - Filière ITRF	89 789 €	89 384 €	88 837 €	88 199 €	92 103 €
Primes de la Filière BIBLIOTHEQUE	94 882 €	100 913 €	97 852 €	108 426 €	108 759 €
Prime d'intéressement - Contractuels	0 €	93 697 €	124 794 €	178 044 €	191 883 €
Transfert Primes / Points					-32 140 €
Sous Total	1 232 613 €	1 439 028 €	1 743 024 €	2 154 940 €	2 268 547 €
ENSEIGNANTS & BIATS					
Autres indemnités	69 382 €	57 953 €	60 234 €	69 014 €	54 924 €
Total	2 577 919 €	2 829 901 €	3 344 476 €	3 844 190 €	3 987 763 €

Source : KX

La PRES, perçue par l'ensemble des enseignants titulaires est statutaire.

Sur les 5 dernières années, les primes du référentiel enseignant ont augmenté de 303 500 euros (+62%). La progression se constate pour les primes de nature administrative (+31%) mais surtout pédagogique (+76%).

Les primes versées aux personnels administratifs titulaires sont en hausse de 844 000 euros sur les 5 dernières années (+74%).

L'enveloppe des primes d'intéressement, instaurées en 2013 pour les personnels administratifs contractuels, atteint presque 192 000 euros en 2016.

La rubrique "Autres indemnités", regroupe des indemnités liées à des fonctions spécifiques qui concernent chacune 5 agents ou moins, d'où l'application du secret statistique; on indique simplement le montant global de toutes ces indemnités.

Remarque : entre 2012 et 2016, le nombre total de titulaires est passé de 784 à 905.

❖ Rémunérations principales et agents contractuels

Calculs effectués indépendamment de la durée travaillée

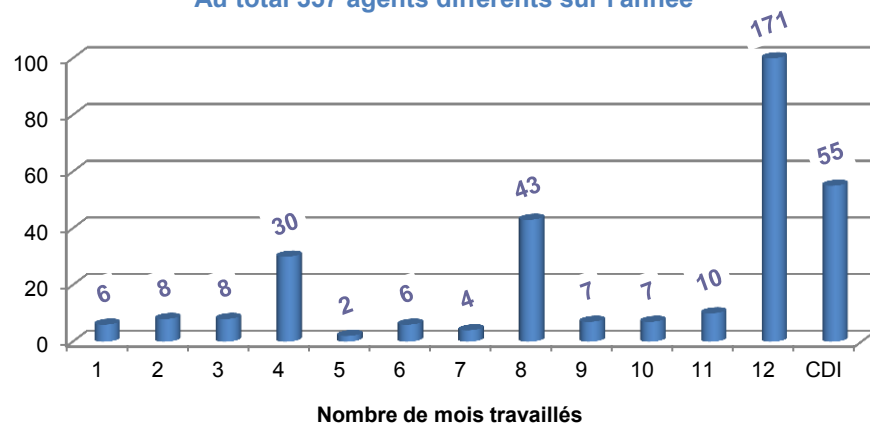
Nombre d'agents différents rémunérés	357
Nombre moyen de mois travaillés par agent - hors CDI	9,5
Indice moyen des agents contractuels	366
Indice médian des agents contractuels	326

Source : Kx et Harpege

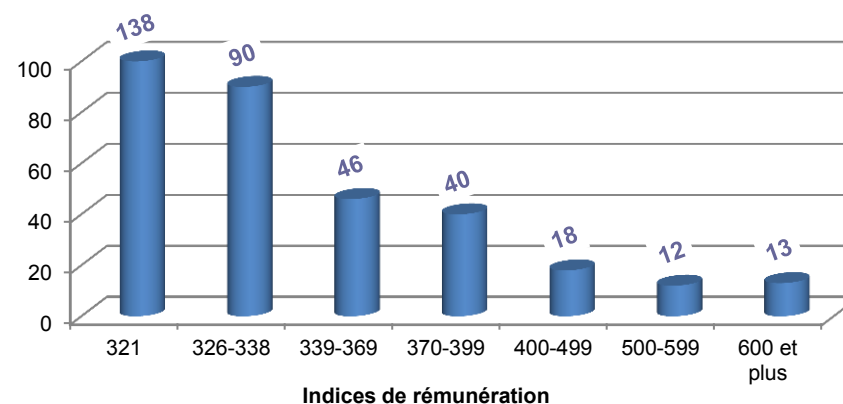
La moitié des agents ont un indice inférieur à 326

1 agent compte pour 1 quel que soit le nombre de mois travaillés

Répartition des contractuels en fonction du nombre de mois travaillés en 2016
Au total 357 agents différents sur l'année



Répartition des contractuels en fonction des indices de rémunération en 2016
Au total 357 agents différents sur l'année



357 agents contractuels différents ont été rémunérés en 2016, dont 302 CDD. La proportion de CDI et de CDD 12 mois est de 63%.

Pour les agents en CDD, le nombre moyen de mois travaillés est de 9,5 sur l'année civile 2016 et 57% des contrats sont sur toute l'année (55% l'an dernier). 20% des agents en CDD ont été employés 6 mois ou moins cette année.

Les CDI représentent 55 contrats sur l'année 2015.

12 agents ont été "cdisés" en 2016 et 4 agents ont mis fin à leur CDI en cours d'année 2016, suite notamment à des réussites aux concours.

L'indice moyen des rémunérations perçues par les agents contractuels est de 366.

La moitié des agents contractuels perçoit une rémunération à un indice inférieur à 326.

39% des agents sont à l'indice 321 et 10% ont un indice supérieur ou égal à 452.

Hors champ : contrats étudiants, contrats d'apprentissage, post-doctorants et contrats horaires.

❖ Autres indemnités

Aides au retour à l'emploi - Garantie pouvoir d'achat - Indemnité différentielle SMIC - Remboursement domicile travail - Congés non pris - Subrogation

	2015		2016	
	Nb d'agents concernés	Montant total versé	Nb d'agents concernés	Montant total versé
ARE	1	10 755 €	0	0 €
GIPA	138	104 886 €	58	66 395 €
Indemnité différentielle SMIC	148	10 313 €	39	13 191 €
Rembours. Domicile Travail	579	186 517 €	637	189 197 €
Congés non pris	177	86 199 €	215	74 466 €
Subrogation			50	64 902 €

Source : KX

Ces indemnités résultent de l'application de la réglementation nationale.

L'attribution de la GIPA résulte de textes nationaux.

L'indemnité différentielle SMIC est destinée à compléter la rémunération d'agents qui se retrouvent avec un traitement inférieur au SMIC.

L'indemnité de transport concerne de plus en plus de personnes : 637 en 2016 et pour mémoire 390 en 2011.

L'accroissement des indemnités de congés non pris est lié à l'augmentation du nombre d'agents contractuels bénéficiaires.

Depuis 2016, l'université verse aux agents contractuels les indemnités journalières de sécurité sociale, que l'assurance maladie rembourse à l'établissement. C'est la subrogation.

Concernant les ARE (Aides au Retour à l'Emploi) : l'université cotise aux ASSEDIC depuis 2010. Ces indemnités doivent à terme disparaître.

❖ Nouvelle bonification indiciaire (NBI) en 2016

Fonctions	NBI Attribuées				Points de NBI
	Nombre de bénéficiaires			Total	
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C		
Administratives	24	1	-	25	630
Techniques	13	5	4	22	355
Orientation	2	-	-	2	40
Attribution automatique	2	-	-	2	90
Total	41	6	4	51	1 115

Source : DRH - Situation septembre 2016

La NBI est un complément de rémunération attaché à l'exercice de certaines fonctions définies réglementairement.

Elle ne peut concerner que les BIATS titulaires. Les attributions sont décidées sur la base de critères par les instances de l'établissement et prennent la forme d'un certain nombre de points d'indices. Les sommes correspondant aux points d'indices non consommés au titre de la NBI sont intégrées dans l'enveloppe indemnitaire globale.

❖ Heures d'enseignement : historique des heures par type d'enseignants

Total heures statutaires, heures complémentaires et vacations d'enseignement saisies en emploi du temps

Attention : il s'agit ici d'heures d'enseignement NON traduites en équivalent TD.

Les données relatives à l'année universitaire 2016-17 ne sont pas définitives et données à titre indicatif :

il reste encore quelques heures à saisir

	Heures Emploi du temps	Enseignants statutaires Lyon 3*	Vacataires ***	Zoom enseignants statutaires Lyon 3*			
				Professeurs d'université	Maîtres de conférences	PRAG PRCE	Enseignants contractuels **
2012-13	222 444	56,7%	43,3%	9,0%	22,1%	13,2%	12,4%
2013-14	230 969	57,5%	42,5%	8,9%	22,3%	13,8%	12,4%
2014-15	235 322	58,3%	41,7%	8,4%	23,1%	14,6%	12,2%
2015-16	238 368	59,0%	41,0%	8,4%	23,5%	14,9%	12,2%
2016-17 Provisoire ****	234 466	59,0%	41,0%	8,9%	22,8%	14,7%	12,6%

Source : GDM - Extraction Juillet 2017

* Heures faites par les enseignants titulaires ou contractuels sur leur service statutaire ou en heures complémentaires

** Enseignants contractuels : ATER, lecteurs, maîtres de langues, professeurs et MCF associés, contractuels doctorants et enseignants contractuels

*** Vacataires d'enseignement : n'ont pas de service statutaire à effectuer - Environ 2 000 personnes chaque année.

**** Toutes les heures ne sont pas encore saisies au moment de l'extraction réalisée pour établir ce tableau (date de l'extraction : Juillet 2017)

238 400
heures d'enseignement
dispensées en 2015-16

On comptabilise 238 368 heures d'enseignement, en 2015-16. On sera plus haut en 2016-17, année de mise en œuvre de la nouvelle accréditation car il reste encore des heures à saisir. 59% des heures sont assurées par des enseignants titulaires ou contractuels (sur service statutaire ou en heures complémentaires) et 41% ont été dispensées par des vacataires en 2015-16.

Ces heures sont traduites en équivalents TD en fonction du type de cours. Au total, 43% des heures EqTD sont réalisées sur service statutaire.

❖ Zoom sur les plafonds et sur les heures saisies en emploi du temps par composante

Attention : il s'agit ici d'heures d'enseignement traduites en équivalent TD (EqTD*).

Les données relatives à l'année universitaire 2016-17 ne sont pas définitives : il reste encore quelques heures à saisir

	2013-2014			2014-2015			2015-2016			2016-2017 Provisoire**		
	Plafond en EqTD	Heures en EqTD	% Heures EqTD sur services statutaires	Plafond en EqTD	Heures en EqTD	% Heures EqTD sur services statutaires	Plafond en EqTD	Heures en EqTD	% Heures EqTD sur services statutaires	Plafond en EqTD	Heures en EqTD	% Heures EqTD sur services statutaires
Ensemble	288 307	282 062	42,7%	293 311	285 899	43,4%	293 365	288 658	43,2%	297 637	285 899	42,7%
Zoom par composante												
Fac. Droit	66 482	64 780	44%	67 058	66 090	44%	67 058	66 684	44%	67 353	65 381	43%
Fac. Langues	47 424	46 303	58%	48 768	47 595	60%	49 544	49 165	59%	49 544	48 257	59%
Fac. Lettres	30 900	28 855	64%	31 307	30 434	62%	31 532	30 977	60%	31 622	31 940	61%
Fac. Philosophie	4 995	4 879	75%	5 392	5 227	74%	5 392	5 078	71%	5 792	5 542	68%
iaelyon	86 724	87 168	31%	87 492	88 402	32%	88 588	89 069	31%	92 353	91 309	30%
IUT Jean Moulin	25 431	24 498	38%	26 393	25 600	33%	27 148	26 250	36%	27 148	25 502	35%

* Heures en EqTD : heures d'enseignement en équivalent TD (1 heure de cours magistral - CM vaut 1,5 heure EqTD)

** Toutes les heures ne sont pas encore saisies au moment de l'extraction réalisée pour établir ce tableau (date de l'extraction : Juillet 2017)

Source : GDM - Extraction Juillet 2017

Partie 5

Relations sociales &
Qualité de vie au travail

❖ Service d'Action Culturelle et Sociale - SACSO

Les missions de ce service général consistent à gérer les actions sociales, culturelles et d'animations et à informer les personnels dans ces domaines. Le SACSO est administré par un conseil présidé par le président de l'université ou son représentant. Il est dirigé par un Directeur.

❖ Commission sociale des personnels

Mission de la commission : Elle décide de l'attribution d'aides individuelles sur proposition de l'assistante sociale des personnels.

Composition de la commission sociale des personnels

Directeur Général des Services
Directrice des Ressources Humaines
Directeur du SACSO
Assistante Sociale des personnels
Deux représentants des personnels siégeant au conseil du SACSO

Commission Sociale	2012	2013	2014	2015	2016
Nb de réunions	6	9	7	7	6
Nb d'aides accordées	19	27	17	27	21
Montant total en Euros	12 115 €	14 650 €	8 800 €	16 600 €	13 800 €

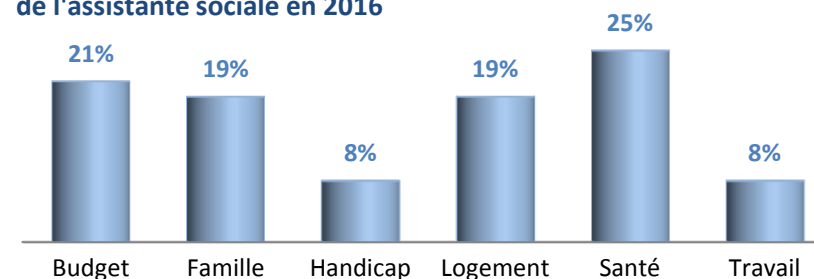
Source : SACSO

❖ Activité de l'assistante sociale des personnels

Activité assistante sociale	2012	2013	2014	2015	2016
Nb de personnes reçues	32	70	85	102	117
Nb d'entretiens réalisés	51	118	130	131	174

Source : SACSO

Domaines d'intervention de l'assistante sociale en 2016



❖ Cellule de Veille Sociale - CVS

Missions de la CVS

Accompagner une démarche de prévention des Risques Psychosociaux
Répondre à la politique de l'établissement en matière de bien-être au travail
Prendre en compte des situations identifiées
de **tout personnel** en difficulté dans son environnement professionnel

CVS	2013	2014	2015	2016
Nombre de saisines	0	8	7	2
Nombre total de situations évoquées	0	18	15	8
Nombre de réunions	3	9	9	12

Composition de la CVS

Directrice des Ressources Humaines
Responsable administratif du SACSO
Assistante sociale des personnels
Médecin du travail
Directeur général des services
Vice-présidente en charge des Relations Humaines et du Dialogue Social
Deux représentants des personnels

❖ Prestations sociales et Actions culturelles gérées par le SACSO

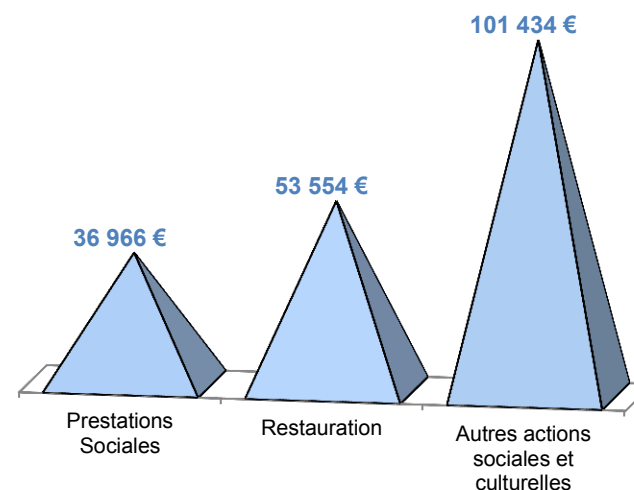
	Dépenses réalisées				
	2012	2013	2014	2015	2016
Prestations Sociales					
Allocation Parents d'Enfants Handicapés (APEH)	5 046 €	5 781 €	10 430 €	9 040 €	7 150 €
Séjours d'enfants	825 €	633 €	1 380 €	1 476 €	2 377 €
Les secours d'urgence	12 115 €	14 650 €	8 800 €	16 600 €	13 800 €
Aide aux activités périscolaires	0 €	8 339 €	18 899 €	8 492 €	13 639 €
	17 986 €	29 403 €	39 509 €	35 608 €	36 966 €
Capital décès*	68 702 €	0 €	0 €	18 674 €	22 014 €
Restauration					
Participation aux frais de Fonctionnement	4 370 €	9 538 €	14 614 €	14 226 €	16 578 €
Subventions sur repas	13 835 €	31 000 €	41 951 €	41 456 €	36 976 €
	18 205 €	40 538 €	56 565 €	55 682 €	53 554 €
Autres actions sociales et culturelles					
Noël	23 999 €	37 878 €	60 204 €	75 131 €	75 050 €
Cartes cadeau contractuels**	26 205 €				
Billetterie cinéma	5 423 €	8 769 €	8 269 €	8 743 €	7 997 €
Activités Sorties et Animations	5 930 €	21 339 €	25 184 €	11 625 €	18 387 €
	61 557 €	67 986 €	93 657 €	95 499 €	101 434 €

* Il n'y a pas eu de capitaux décès versés en 2013 et 2014

** Depuis 2013, il n'y a plus de cartes cadeaux contractuels (mise en place de l'intéressement).

Source : SACSO

Prestations sociales
et Actions Culturelles
gérées par le SACSO en 2016



❖ Focus sur l'aide à la restauration des personnels

Restaurant	Dépenses réalisées				
	2012	2013	2014	2015	2016
Association CORAIL (DGFIP)	4 729	7 593	16 329	17 525	17 046
Restaurant Universitaire CROUS	6 711	21 157	21 078	22 520	24 197
Restaurant des Agents des Finances	538	335	422	337	172
Avenance Rectorat	1 857	1 936	2 280	1 075	fermé

Source : SACSO

Nb.: Le lycée Colbert n'est pas habilité à recevoir la subvention.

Le Restaurant AVENANCE RECTORAT a fermé fin août 2015,
un nouveau restaurant Universitaire CROUS a ouvert au même moment sur le nouveau site du PUQ

L'université est liée par conventions avec certains restaurants inter-administratifs. Les personnels de l'université peuvent prendre leur repas de midi dans ces restaurants.

L'université, en reversant aux restaurants conventionnés la subvention interministérielle (1,22€ en 2016), permet aux personnels rémunérés à un indice (INM) inférieur ou égal à 466 d'acquitter un prix de repas minoré du montant de ladite subvention. D'autre part, l'université verse 1 euro supplémentaire de participation pour tous les agents quel que soit leur indice de rémunération.

❖ Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - CHSCT

Depuis le 11 juillet 2012 à l'université Jean Moulin Lyon 3 :

le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) a évolué en Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Décret N°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Cette instance consultative a une approche plus large que les traditionnelles questions d'hygiène et de sécurité et intègre notamment les notions de bien être au travail.

Composition du CHSCT

- 2** représentants de l'administration,
+ 1 suppléant
- 8** représentants des personnels,
+ 8 suppléants
- 3** représentants des usagers.
+ 3 suppléants

Compétences principales du CHSCT

- les conditions de travail,
- les projets d'aménagements importants,
- l'analyse des risques,
- la conduite d'enquêtes sur les accidents du travail et les maladies professionnelles,
- la consultation sur les aménagements de postes
et les mesures concernant les travailleurs en situation de handicap...

Missions du CHSCT

- Contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité.
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail
notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois
et de répondre aux situations liées à la maternité.
- Veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Chiffres clés

	2012	2013	2014	2015	2016
Réunions du CHSCT	2	3	3	3	3

	2012	2013	2014	2015	2016
Visites sur sites	4	11	11	5	1
<i>dont Manufacture des Tabacs</i>	2	6	6	4	1
<i>dont Quais du Rhône</i>	2	5	5	1	0

Source : CHSCT

Le CHSCT a été mis en place en juillet 2012

❖ Suivi des accidents de trajet, de service ou de travail

	2012	2013	2014	2015	2016	Total sur 5 ans	
						Nombre	%
Nb d'accidents de trajet	6	4	1	7	11	29	34%
Nb d'accidents de service ou du travail	15	8	7	14	13	57	66%
TOTAL	21	12	8	21	24	86	100%
<i>dont ayant donné lieu à arrêt de travail</i>	7	2	2	15	16	Source : Bilan annuel relatif à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail	
<i>Nb total de jours d'arrêts de travail</i>	126 jours	14 jours	24 jours	559 jours	608 jours		

24 accidents de trajet, de service ou de travail en 2016 dont 16 ont donné lieu à un arrêt de travail de 608 jours au total. Il s'agit pour moitié d'accidents de circulation lors de déplacements doux. La moyenne des jours d'arrêt des accidents de travail est de 38 jours, mais deux arrêts dépassent largement les 100 jours d'arrêt.

❖ Médecine du travail et actions de prévention

	2013	2013	2014*
Nombre d'agents convoqués	263	294	109
Nombre d'agents effectivement vus	166 63%	169 57%	76 70%
Rendez-vous excusés ou annulés	61 23%	48 16%	21 19%
Nombre d'absents	36 14%	77 26%	12 11%

* En 2014 : période de janvier à août car plus de médecin après cette date

Source : DRH

Médecine du travail :

La convention avec AST a pris fin en septembre 2014. En dépit des efforts pour y parvenir, l'établissement n'a pas réussi à recruter directement ou indirectement un médecin de prévention en 2015 et en 2016. La DRH a orienté les personnels concernés vers des médecins agréés et vers le service de médecine du travail de Lyon Sud (nombre de visites non comptabilisées).

L'université a réussi à recruter un médecin de prévention pour ses personnels depuis le 19 juin 2017.

❖ Formations hygiène, sécurité et santé au travail

Nombre de stagiaires	2014	2015	2016
Formations Hygiène et Sécurité	127	101	402
Sécurité Lyon 3 pour les personnels	-	-	93
Sécurité au travail pour les professionnels	33	30	64
Sécurité incendie pour les professionnels	5	6	9
Sécurité incendie tout public	57	-	112
Formations secourisme	31	46	94
Formation des membres du CHSCT	1	15	-
Autres Formations hygiène et sécurité	-	4	30
Formations Santé au Travail	140	148	88
Santé au travail	125	132	83
Politique + Prise en charge + Approche du handicap	15	16	5
Nombre total de stagiaires	267	249	490

Source : LAGAF

Actions de formations en hygiène, sécurité et santé au travail :

elles ont concerné 490 stagiaires en 2016, soit une augmentation de 49%. Les dépenses relatives à ces formations s'élèvent à 42 100 euros en 2016.

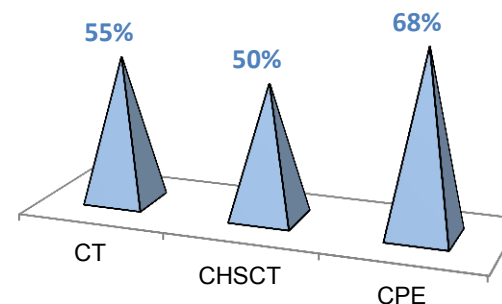
Cette hausse est imputable aux formations Hygiène et Sécurité : +301 stagiaires, avec notamment la mise en place des modules de formations "Sécurité à Lyon 3" obligatoires pour tous les nouveaux personnels de l'établissement.

A l'inverse les stagiaires des formations "Santé au Travail" ont été 60 de moins que l'an dernier. La baisse est concentrée sur les formations aux RPS : c'est en lien avec le nombre des agents sensibilisés désormais important, la campagne généralisée des années précédentes ayant été profitable.

❖ Relations professionnelles

		Hommes	Femmes	Total	% Femmes
Représentants du personnel en 2016	CT	9	11	20	55%
	CHSCT	4	4	8	50%
	CPE	9	19	28	68%

% de Femmes parmi les représentants du personnel en 2016



Z o o m C P E	Filière	Catégorie	Hommes	Femmes	Total	Femmes
	ITRF	Cat. A	2	2	4	50%
		Cat. B	1	2	3	67%
		Cat. C	3	0	3	0%
	AENES	Cat. A	1	3	4	75%
		Cat. B	1	3	4	75%
		Cat. C	0	4	4	100%
	Biblio	Cat. A	2	1	3	33%
		Cat. B	2	2	4	50%
		Cat. C	2	2	4	50%
	Ensemble		14	19	33	58%

Nb de réunions des instances représentatives du personnel

	En 2013	En 2014	En 2015	En 2016
CT	6	5	5	7
CHSCT	3	3	3	3
CPE	10	9	13	7
dont AENES	3	3	3	3
dont Bibliothèque	2	2	2	3
dont ITRF	5	4	8	4

Nb de reconvoques du CT*

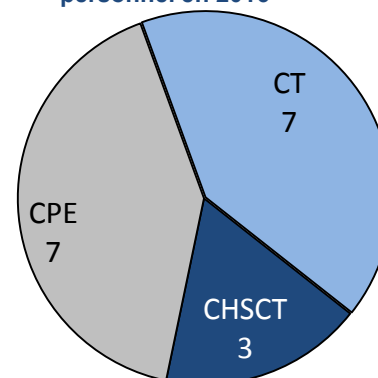
	En 2013	En 2014	En 2015	En 2016
CT	0	0	0	1

*Nb de reconvoques du CT rendues nécessaires à la suite d'un défaut de quorum ou d'un vote défavorable unanime des représentants du personnel

Locaux syndicaux

	En 2013	En 2014	En 2015	En 2016
Surface des locaux	14,0 m ²	23,2 m ²	23,2 m ²	23,2 m ²

Nombre de réunions des instances représentatives du personnel en 2016



Lexique

AENES	corps de l'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur
ARE	Allocation de retour à l'emploi
ATER	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
BIATS	Personnels de bibliothèque, ingénieur, administratif, technicien, ouvrier, de service
BIBLIO	Bibliothèques
C2i	Certificat informatique et Internet
CA	Contrat d'avenir
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi
CAE	Compte épargne-temps
Cat.	Catégorie (il existe 3 catégories : A, B ou C)
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CEC	Contrat emploi consolidé
CES	Contrat emploi solidarité
CEUBA	Centre d'études universitaires de Bourg et de l'Ain
CEV	Chargé d'enseignement vacataire
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CM	Cours magistraux
CNU	Conseil national des universités
Compl.	Complémentaires
CRCT	Congé pour recherche et conversion thématique
CROUS	Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires
CVR	Contrat Valorisation Recherche
DGESIP	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
DGRI	Direction générale pour la recherche et l'innovation
DN	Diplôme national
DOM	Départements d'outre-mer
DP BIATS	Division du personnel BIATS
DPE	Division du personnel enseignant
DU	Diplôme d'université
Eco.	Économie
Eff	Effectif
EN	Éducation nationale
Ens.	Enseignement
EPS	Éducation physique et sportive
EqTD	Équivalent travaux dirigés
ETP	Équivalent temps plein - Quotité travaillée
Fac.	Faculté
F.A.C.	Service commun de la formation continue
FC	Formation continue

Lexique suite

GIPA	Garantie individuelle du pouvoir d'achat
gr	Groupe
HC	Heures complémentaires
IAE	Institut d'administration des entreprises
IAT	Indemnité d'administration et de technicité
IFRAMOND	Institut pour l'étude de la francophonie et de la mondialisation
IFTS	Indemnité forfaitaire travaux supplémentaires
INFO	Prime informatique
IRA	Instituts régionaux d'administration
ITRF	Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres
IUT	Institut universitaire de technologie
MC	Maître de conférences
MEN	Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
MESR	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Nb	Nombre
NBI	Nouvelle bonification indiciaire
PAST	Professeur associé à temps partiel
PCA	Prime de charge administrative
PES	Prime d'excellence scientifique
PEDR	Prime d'encadrement doctoral et de recherche (remplacée par la PES)
PFR	Prime fonction résultats
Plafond Emplois	Nombre d'emplois que l'établissement est autorisé à rémunérer
PPRS	Prime de participation à la recherche scientifique
PR	Professeur des universités
PRAG	Professeur agrégé
PRCE	Professeur certifié
PRES	Prime de recherche et d'enseignement supérieur
PRP	Prime de responsabilité pédagogique
RH	Ressources humaines
SACSO	Service d'Action Culturelle et Sociale
SAENES	Secrétaire d'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur
SARF	Secrétaire d'administration de recherche et formation
Sc.	Sciences
Serv.	Service
SFT	Supplément familial de traitement
SIES	Systèmes d'information et études statistiques
SISE	Système d'information statistique de l'éducation
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
TD	Travaux dirigés
TP	Travaux pratiques
UFR	Unité de formation et de recherche
yc	y compris



📍 **Manufacture** des Tabacs

📍 Campus des **Quais**

📍 Campus de **Bourg-en-Bresse**

WWW.UNIV-LYON3.FR